2020-2021

Master 1 Archives

Les archives de la recherche dans le cadre associatif français

Le groupe de travail « Archives Scientifiques » d'Aurore (2008-2020)

Clément JAUZELON

Sous la direction de Mme Magalie MOYSAN

Membres du jury

Magalie MOYSAN | maîtresse de conférences en archivistique (Université d'Angers)

Bénédicte GRAILLES | maîtresse de conférences en archivistique (Université d'Angers)

FORMATION ARCHIVES ANGERS

Soutenu publiquement le :

10 juin 2021

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

UNIVERSITÉ D'ANGERS

2020-2021

Master 1 Archives

Les archives de la recherche dans le cadre associatif français

Le groupe de travail « Archives Scientifiques » d'Aurore (2008-2020)

Clément JAUZELON

Sous la direction de Mme Magalie MOYSAN

Membres du jury

Magalie MOYSAN | maîtresse de conférences en archivistique (Université d'Angers)

Bénédicte GRAILLES | maîtresse de conférences en archivistique (Université d'Angers)

FORMATION ARCHIVES ANGERS

Soutenu publiquement le :

10 juin 2021

UA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES UNIVERSITÉ D'ANGERS

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Mme Magalie Moysan, pour ses précieux conseils et ses orientations bibliographiques, qui furent indispensables pour permettre à ce mémoire de voir le jour.

Je tiens aussi à remercier les intervenantes qui ont accepté de s'entretenir avec moi sur le sujet. Toutes ces interventions furent nécessaires pour réaliser comme il se fallait ce mémoire. Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Chambefort, qui, en plus de l'entretien, m'a aidé à prendre contact avec les autres intervenantes et m'a fourni de précieux documents sur le réseau Aurore et la section.

Je remercie aussi mes parents pour leurs corrections orthographiques, ainsi que mes amis et camarades de promotion pour leur soutien moral.

Table des sigles et abréviations

AAF : Association des archivistes français

AD : Archives Départementales

ADBU : Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

AMUE : Agence de mutualisation des universités et établissements

AN : Archives Nationales

Aurore : Archivistes des universités, des rectorats, des organismes de recherche et des mouvements étudiants

BSN : Bibliothèque Scientifique numérique

BU : Bibliothèque Universitaire

CINES : Centre Informatique national de l'enseignement supérieur

Coso : Comité pour la science ouverte

CST : Contrôle Scientifique et technique

CNRS : Centre National de la recherche scientifique

DAF : Direction des Archives de France (ancien nom de structure du SIAF)

DMP : *Data Management Plan*

Doranum : Données de la recherche : apprentissage numérique

Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

GT : Groupe de travail

ICA : Conseil International des archives

Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale

OCDE : Organisation de Coopération et de développement économique

PCRD : Programme Cadre pour la recherche et le développement technologique

SHS : Sciences Humaines et sociales

SIAF : Service Interministériel des archives de France

UMR : Unité Mixte de recherche

Sommaire

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 4

INTRODUCTION GENERALE 7

PREMIERE PARTIE : LES ARCHIVES DE LA RECHERCHE EN FRANCE, DE L'OBJET ARCHIVISTIQUE AU CADRE ASSOCIATIF 11

- **1.Les archives de la recherche : origine et définition d'un sujet complexe** 12
- **2.Les archives de la recherche : quelles conceptions des acteurs ?** 22
- **3.Le cadre institutionnel et associatif en France : une complémentarité nécessaire** 33

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 42

BIBLIOGRAPHIE 43

- **1.L'association des archivistes français (AAF)** 43
- **2.Les archives de la recherche** 44

ETAT DES SOURCES 49

- **1.Textes juridiques et réglementaires** 49
- **2.Ressources de l'AAF** 49
- **3.Ressources sur des sites partenaires** 52
- **4.Entretiens** 53

DEUXIEME PARTIE : LE GT « ARCHIVES SCIENTIFIQUES », UN ESPACE DE PRODUCTION ET DE REFLEXION DYNAMIQUE 55

- **1.Le GT « Archives Scientifiques », une construction ancrée dans la section Aurore** 56
- **2.Les réflexions et livrables du groupe : produire des outils à différents publics** 65
- **3.Se faire connaître et diffuser ses travaux : la volonté du GT de s'affirmer** 74

CONCLUSION DE L'ETUDE DE CAS 83

CONCLUSION GENERALE 85

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN DES COORDINATRICES DU GT « ARCHIVES SCIENTIFIQUES » 87

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN DES ANCIENNES PRESIDENTES DE LA SECTION AURORE 89

ANNEXE 3 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC SARAH CADOREL 91

ANNEXE 4 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC HELENE CHAMBEFORT 94

ANNEXE 5 : INVENTAIRES CHRONO-THEMATIQUES DE L'ENTRETIEN AVEC ISABELLE GALLOIS 97

ANNEXE 6 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC CHARLOTTE MADAY 100

ANNEXE 7 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC OCEANE VALENCIA 103

Introduction générale

En 2013, dans *La Gazette des archives*, Goulven Le Brech, archiviste travaillant dans les milieux des archives de la recherche, estime que les archivistes au sein des organismes de recherche et des universités ne sont plus vus comme des « fous furieux »[1] qui s'intéressent à des sujets peu intéressants ou, pire, souhaitent s'accaparer des archives privées de chercheurs. Il constate l'évolution flagrante selon lui de la place des archivistes dans la recherche et de la prise en compte des archives de la recherche par les chercheurs et enseignants-chercheurs au cours de ces dernières années en France, tout particulièrement depuis notre entrée dans le XXIème siècle.

La prise en compte des archives de la recherche reste cependant un enjeu de taille. Les archives de la recherche[2] constituent un sujet de recherche encore très récent. Le concept même est apparu vers la fin des années 1980, dans un contexte très particulier au sein des organismes de recherche en France et dans les disciplines scientifiques en général. Le sujet, en pleine expansion depuis maintenant une décennie, fut étudié assez largement par les archivistes, ainsi que les chercheurs. Cependant, si ces archives furent étudiées assez amplement, les cadres qui peuvent les régir restent encore assez obscurs, et ce particulièrement en France. Quels organismes veillent sur les archives de la recherche ? D'une manière générale, quels cadres peuvent régir les archives de la recherche en France et quelles en sont les limites ? A l'intérieur, différents cadres peuvent transparaître. Il y a tout d'abord le cadre institutionnel, regroupant les établissements de recherche et les institutions publiques d'archives, notamment le Service Interministériel des archives de France (SIAF). Du SIAF a pu découler différentes réglementations sur les archives de la recherche[3], et des établissements différentes initiatives. Mais, dans ce mémoire, l'étude portera sur le cadre associatif avant tout, cadre plutôt fructueux en France sur le sujet. En son sein, l'Association des archivistes français (AAF) constitue un pôle central du cadre associatif français à un niveau national. Son attitude face aux archives de la recherche doit être étudiée. Face à un concept né très récemment, diverses interrogations guident le problème de la gestion des archives de la recherche et de la mise en place de cadres forts et durables sur cet objet d'étude en association. Nous allons donc nous pencher sur le cadre associatif français et son impact dans le traitement des archives de la recherche.

---

[1] Goulven Le Brech, « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 9.

[2] D'autres expressions sont possibles, comme archives scientifiques ou archives de la science. Pour ma part, j'utiliserai le terme archives de la recherche dans ce mémoire.

[3] Les plus importantes sont : l'Instruction DAF/DPACI/RES/2006/008 du 12 septembre 2006 relative aux archives des universités et l'Instruction DAF/DPACI/RES/2007/002 du 15 janvier 2007 relative au traitement et à la conservation des archives des délégations du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des archives des unités de recherche et de service.

L'étude des cadres en France sur les archives de la recherche passe par les réflexions théoriques menées sur le concept. Quelle définition est mise en place et quelles délimitations peuvent être données de ces archives ? Cela a évidemment son importance pour constater les cadres qui peuvent exister au sein des archives de la recherche. Thérèse Charmasson, conservatrice en chef du patrimoine, théoricienne prolixe du sujet, définit les archives de la recherche comme les « archives des sciences », qui regroupent « toutes sources d'archives permettant d'étudier l'évolution générale des politiques de recherche et d'enseignement scientifiques, l'évolution de telle discipline scientifique particulière ou encore l'apport de tel ou tel scientifique au développement des connaissances »[4]. Même si le terme « archives des sciences » ne s'est pas implanté en France actuellement[5], cette définition apparaît comme la plus commune dans les milieux archivistiques. Cependant, si cette définition est consensuelle auprès des archivistes, cela ne va pas forcément de soi auprès des chercheurs, ni auprès des autres acteurs, à l'image surtout des bibliothécaires, impliqués dans le sujet. L'encadrement des archives de la recherche est ainsi compliqué par la présence d'acteurs multiples, qui peuvent avoir à gérer des archives de la recherche avec une vision qui peut parfois varier de celle des archivistes.

Un autre ensemble de questionnements porte sur l'évolution de ces archives. Depuis les années 1990, et plus encore les années 2000, la recherche est bouleversée par l'émergence du numérique, qui s'est traduite par la naissance de nouvelles pratiques et de nouvelles formes d'archives. Les données de la recherche sont ainsi apparues au cours des années 2000, portées par l'évolution rapide des pratiques de la recherche et la volonté d'accès rapide et universel à ces données. Cette évolution, très rapide, bouleverse encore plus les quelques cadres qui peuvent tenter de se mettre en place, face à un environnement très rapide et très évolutif, imbriquant de plus en plus d'acteurs, devant une demande forte d'accès à ces données. Il s'agit de poser la prise en compte de cette évolution, le fait de réussir à la régir, ne serait-ce qu'en partie. D'une manière générale, il s'agit de questionner la capacité des organismes et groupes gérant les archives de la recherche à poser des cadres, plus ou moins formels, prenant en compte les évolutions à l'œuvre.

L'organisation du cadre associatif mérite aussi d'amples réflexions. Comment se met en place ce cadre ? Quels sont les moyens pour parvenir à s'imposer sur le cadre des archives de la recherche ? Et plus encore, quel impact des travaux et réflexions mises en œuvre par ce cadre ? L'étude passe par l'analyse de la prise en main au sein de l'AAF de l'objet d'étude, en questionnant sa place et son importance, tout en constatant les méthodes en place.

---

[4] Thérèse Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, 2006, disponible sur http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1790.

[5] Pour plus de détails sur les termes utilisés, voir : Margot Georges, Magalie Moysan, « When French Archivists speak about researchers and their archives : a textual analysis », intervention lors du congrès *Second Workshop on Scientific Archives*, organisé par la « Carnegie institution », Washington, 14 août 2018.

Face à ces questionnements, une étude plus spécifique doit se mettre en place. A l'intérieur même de l'AAF, la section des Archivistes des universités, des rectorats, des organismes de recherche et des mouvements étudiants (Aurore), qui constitue à l'origine un réseau indépendant, intégré en 2007[6], mène des réflexions fortes sur le sujet. Ces réflexions sont notamment menées au sein d'un des groupes de travail thématique de la section. Ce groupe de travail, appelé « Archives Scientifiques », constitue un groupe de réflexion et de mise en pratique de la problématique des archives de la recherche. A travers ce groupe, des réflexions d'ordre divers et des productions variées furent réalisées au cours de sa décennie d'existence, et cela continue aujourd'hui encore. Ce groupe est sans doute l'acteur essentiel des archives de la recherche dans l'AAF, et justifie donc une étude plus détaillée sur son mode de fonctionnement, sa production et sa diffusion auprès des autres acteurs dans la recherche. Son analyse va permettre de comprendre les pratiques possibles dans le cadre associatif pour gérer les archives de la recherche.

L'analyse des archives de la recherche dans le cadre associatif français s'appuie sur différentes lectures tout d'abord, aussi bien du côté des archivistes que de celui des bibliothécaires, qui ont aussi mené différentes réflexions sur les archives de la recherche, et plus encore sur les données de la recherche. Pour ce qui est des archivistes, la pensée de Thérèse Charmasson constitue une référence indispensable pour comprendre la définition et la place accordée aux archives de la recherche par les archivistes en général. Elle est complétée par la pensée de chercheurs, à l'image notamment de Bertrand Müller, historien qui a étudié grandement l'histoire des sciences et la place des archives dans sa conception et sa conceptualisation. Les bibliothécaires ont aussi amené des réflexions développées et utiles, tout particulièrement les mémoires de Rémi Gaillard et de Cédric Mercier. L'étude du groupe « Archives Scientifiques » passe lui par les sources mises à disposition par l'AAF, mais doit être complété par les entretiens, qui renseignent sur des aspects échappant forcément aux sources formelles.

L'étude se mènera en deux parties. La 1ère partie vise à un panorama général sur les archives de la recherche, en analysant les réflexions déjà mises en place sur les archives de la recherche et les cadres qui existent déjà, aussi bien dans l'institutionnel que l'associatif. La 2ème partie vise à étudier plus spécifiquement le groupe « Archives Scientifiques » de la section Aurore, en analysant sa production, ses méthodes de travail et sa manière de diffuser les différents travaux réalisés par le groupe.

[6] Damien Hamard, *Des paléographes aux archivistes, L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020, p. 176-177.

Première partie : les archives de la recherche en France, de l'objet archivistique au cadre associatif

Les archives de la recherche existaient bien avant l'apparition du terme à la fin des années 1980. Un certain nombre d'archives de chercheurs était conservé en bibliothèque depuis une période antérieure à la Révolution. Certaines pouvaient aussi être en services d'archives. Mais ces archives constituaient un champ négligé par les archivistes. Elles amenaient aussi l'indifférence de nombre de chercheurs de par un manque d'intérêt pour leurs archives et pour une histoire des sciences[7]. Pour autant, les fonds existent, bien que lacunaires et qu'ils soient soumis à des risques de césure du fonds, voire d'une destruction pure et simple. Ces fonds ont émergé plus largement au sortir des années 1960, avec la mise en place des universités modernes, favorisant une nouvelle forme de recherche, plus collective, autour de projets de recherche, mettant fin au « chercheur solitaire » dans son laboratoire, amenant de nouveaux questionnements. Face à ce problème, les archivistes spécialistes de ce sujet, apparus aux années 1980, ont cherché à le définir clairement, ce qui n'est guère aisé au vu de la large diversité de ces archives et de la difficulté de définir clairement son statut[8]. Cette complexité s'est accentuée avec l'émergence du numérique et la naissance du concept des données de la recherche, qui brouillent les frontières avec les archives. Cette émergence favorise aussi l'intervention d'autres acteurs de l'information dans le domaine des archives de la recherche, complexifiant l'idée de définir universellement le terme, face à des métiers ayant des conceptions différentes du sujet.

Les archivistes se sont trouvés face à différentes conceptions auprès des autres acteurs de la recherche, notamment les chercheurs et les bibliothécaires. Nous devons questionner les divergences de conceptions qui peuvent exister, voir si elles peuvent entrer en conflit ou pas, s'interroger sur les impacts de ces différentes visions sur les archives de la recherche. Comment se conceptualisent les archives de la recherche chez l'ensemble des autres acteurs ? Quelles sont les bases de leur vision des archives de la recherche ? Les archivistes, tout en s'affirmant et défendant leur perception, doivent aussi prendre en compte ces autres conceptions, pour comprendre les choix qu'ils opèrent et ainsi influer sur les moyens et opinions des autres acteurs sur le sujet. Cette probable diversité conceptuelle sur cette problématique a évidemment son rôle à jouer dans le travail des archivistes qui ne sont jamais seuls à gérer ces archives.

Devant ces problématiques et ces complications, l'analyse du cadre institutionnel doit nous renseigner sur leur place et leur idée sur le sujet. Elle passe aussi par l'étude du cadre associatif,

---

[7] T. Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, 2006, disponible sur http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1790

[8] T. Charmasson « Les archives des sciences en France : réalisations et projets », dans Sébastien Laurent, sous la dir. de, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, CNRS Éditions, Paris, 2013, p. 151-152.

notamment avec l'AAF, qui s'est emparé du sujet. En son sein, la section Aurore occupe une grande place, regroupant notamment les archivistes des universités et des organismes de recherche dans son ensemble. La section, ainsi que l'AAF, doivent faire l'objet d'une étude plus approfondie, en analysant notamment la place des archives de la recherche au sein de l'AAF, ainsi que l'émergence du réseau Aurore, devenu section au fil du temps.

1. Les archives de la recherche : origine et définition d'un sujet complexe

.1.1. Naissance et évolution du concept

.1.1.1. La naissance à la fin des années 1980 : un contexte favorable

L'intérêt pour les archives de la recherche au sein de la profession archivistique commence dans les années 1960, pour les papiers les plus anciens. Les rapports d'Arthur Birembaut et René Taton au début des années 1960 sur la collecte des archives techniques et scientifiques en France amorcent un début de réflexion et de prise de conscience de l'importance patrimoniale et scientifique du sujet[9]. Cependant, cette émergence est encore lente, notamment face aux pays anglo-saxons qui opèrent déjà des réflexions et des opérations de collecte conséquentes au sein des universités et de certains organismes de recherche. La France accuse donc un certain retard. Dans les années 1970, une tentative de répertorier les fonds d'archives scientifiques de l'Ile-de-France dans le but de réaliser un « guide de l'histoire des sciences et des techniques »[10] s'opère sous la direction de Guy Beaujouan, directeur d'études à l'EPHE (Ecole Pratiques des Hautes Etudes), le tout sous le patronage de l'Académie des sciences et du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique). Cette tentative, entamée en 1973, fut cependant avortée en 1975, face aux difficultés de financement rencontrées par la RCP (Recherche Coopérative sur Programme) de Guy Beaujouan. Cette tentative fut la seule grande tentative d'ampleur financée avant l'émergence d'un engouement plus fort pour le sujet à la fin des années 1980. Mais elle ouvre la perspective à de nouvelles études et de projets sur le sujet selon Guy Beaujouan[11].

La fin des années 1980 est marquée par différents mouvements dans les sciences et leur histoire. Le premier mouvement est la prise de conscience par un nombre croissant de scientifiques de l'intérêt de conserver leurs recherches, aussi bien pour les sciences que pour

[9] T. Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », La revue pour l'histoire du CNRS, n° 14, 2006, disponible sur http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1790 (consulté le 5 janvier 2021).

[10] Guy Beaujouan, « L'exploitation des archives scientifiques. Précédentes expériences et nouveaux départs », *La Gazette des archives*, n° 145, 1989, p. 103.

[11] G. Beaujouan, « L'exploitation des archives scientifiques. Précédentes expériences et nouveaux départs », *art. cit.*, p. 105.

l'écriture de l'histoire des sciences. L'histoire des sciences a pu constituer un point mort de la discipline historique jusqu'aux années 1980, période à laquelle les historiens des sciences prennent conscience de l'importance des archives de la recherche dans son ensemble pour écrire l'histoire de la discipline scientifique et des toutes les sciences en général[12]. Cette prise de conscience est encouragée aussi par le contexte historique. La fin des années 1980 marque en effet des dates de commémoration importantes pour un certain nombre d'organismes de recherche et d'instituts. Cette fin de décennie voit la commémoration des 50 ans du CNRS, du centenaire de l'Institut Pasteur et enfin du bicentenaire des organismes et instituts nés durant la Révolution Française (tel l'Ecole Polytechnique), qui sont célébrés en même temps que les célébrations du bicentenaire de la Révolution en 1989. C'est dans ce contexte que les organismes, souhaitant préparer les célébrations, prennent conscience des manques flagrants dans l'organisation et le traitement de leurs archives, pourtant indispensables pour commémorer leur longévité et leur identité. L'Institut Pasteur en constitue un exemple concret, en décidant de mettre en place un réel service d'archives et faisant appel à de véritables professionnels[13]. Pensé au début comme servant à traiter les fonds anciens, le service connu une évolution rapide. La question des commémorations et de l'histoire des sciences amène donc les organismes à créer des services d'archives, faisant souvent appel à des professionnels -bien que ce ne soit pas systématique-, d'une manière souvent temporaire au début, mais qui tend à s'affirmer et devenir plus stable par la suite, comme pour l'Institut Pasteur, malgré des problèmes de légitimité encore présents même des années après la création du service.

C'est donc porté par ce contexte favorable que les services d'archives se forment et que commence une sensibilisation dans les laboratoires et unités mixtes de recherche. Bien que se faisant lentement, les services tendent à se développer d'une manière générale, avec des moyens inégaux dans le temps, et qui restent limités. Il s'agit donc de se questionner sur les évolutions de ce concept dans les décennies qui suivent, jusqu'à nos jours.

.1.1.2. Des années 1990 à aujourd'hui : une place de plus en plus prégnante

Les archives de la recherche prennent une place et une importance de plus en plus forte au cours du temps. L'émergence du sujet crée un engouement pour ces archives assez négligées, autant en organismes de recherche qu'en universités. Dans les sciences humaines et sociales, les rapports de Roxane Silberman en 1986 et de Françoise Cribier en 2003 soulignent une situation critique de la collecte et la préservation de ces archives, tout en illustrant « l'intérêt

[12] T. Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », La revue pour l'histoire du CNRS, n° 14, 2006, disponible sur http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1790 (consulté le 5 janvier 2021).

[13] Sbeih Lina, « Les archives de la recherche à l'Institut Pasteur : évolutions et perspectives. », intervention lors du congrès *Archives et données de la recherche*, organisé par la Section des archives d'universités et d'organismes de recherche du Conseil international des archives, juillet 2014, Paris, disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01094774/document (consulté le 13 mars 2021).

porté au sujet par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche »[14]. Les années 1990 voient le début de la mise en place de certains services d'archives, comme à l'Institut Pasteur ou à l'INSERM. Cependant, les archives de la recherche connaissent un grand bond en avant au cours de la décennie suivante, au cours de laquelle la situation change rapidement. La situation change notamment dans les universités. La décennie 2000-2010 est marquée par l'essor des services d'archives au sein des universités, qui existent depuis maintenant plusieurs décennies. En 2009, sur les 17 services d'archives recensés dans des établissements d'enseignement supérieur lors de l'enquête du réseau Aurore, 12 furent créés dans la décennie 2000-2010[15]. Cette création des services d'archives, favorisée par une législation nouvelle sur les universités et la publication d'une instruction commune des Archives de France et du CNRS sur les archives des Unités Mixtes de recherche (UMR)[16], encourage donc un début de prise de conscience dans les UMR de la préservation des archives de la recherche de l'unité. Cette hausse du nombre de services conduit donc de plus en plus d'archivistes à faire face aux spécificités propres des archives de la recherche. Les chercheurs eux-mêmes tendent à davantage s'impliquer dans cette problématique, sans pour autant accorder une place conséquente et essentielle au sujet.

Dans le même temps, des tentatives de vue globale sur les fonds et leur diversité prennent forme. C'est ainsi qu'en 2006, un questionnaire sur les Archives de la Recherche des Sciences Humaines et Sociales (ARSHS), crée par le Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme, aidé de la DAF, est diffusée en Archives Départementales (AD), par le biais de la DAF, et dans les laboratoires de recherche[17]. Cette enquête permet de constater l'intérêt pour le sujet, tout en soulignant la difficulté à définir le sujet clairement et l'extrême variété des fonds d'archives de la recherche. Si les AD furent les principaux contributeurs, les laboratoires ayant répondu ont souligné leur intérêt pour le sujet, tout en expliquant le manque de moyens pour les gérer. L'objet mène donc à de plus en plus d'études et d'intérêt sur lui.

Portées par des études plus nombreuses et des services plus nombreux et plus conséquents, les archives de la recherche tendent à s'installer au cours des années 2010 comme un sujet de réflexion qui a son importance dans les services d'archives de laboratoires[18]. L'émergence du numérique, et avec lui des données de la recherche, forcent cependant les archivistes à s'adapter à ce nouvel environnement, qui apporte des problématiques spécifiques sur la collecte et la conservation pérenne et durable des archives de la recherche. Cette large

---

[14] Serge Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique*, n° 9, 2009, p. 100.

[15] Issu de l'enquête du réseau Aurore de 2008-2009 sur la fonction Archives dans les établissements d'enseignement supérieur, les rectorats et les organismes de recherche.

[16] Voir la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités et l'instruction DAF/DPACI/RES/2006/008 du 12 septembre 2006 relative aux archives des universités.

[17] Agnès Viola, « Une enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales : contribuer au signalement des fonds et à leur réexploitation », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 13-15.

[18] Goulven le Brech, « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 9.

problématique s'ajoute aux autres questionnements des archives de la recherche, qui sont malgré tout encore très présentes, malgré une évolution positive dans la collecte et la préservation des archives dans un certain nombre de services. Le sujet a donc connu une certaine émergence au cours du XXIème siècle, avec la mise en place de services d'archives intermédiaires et les réflexions menées. Cependant, nombre d'efforts restent à faire sur ce sujet, qui pose de multiples problématiques, portant autant sur les délimitations théoriques du sujet que sa mise en pratique et son application concrète dans un univers complexe et très hétérogène.

.1.2. Archives de la recherche, archives scientifiques, archives des sciences : la difficile définition du concept

La multiplicité des termes en usage pour désigner ces archives illustrent toute la complexité à définir clairement le sujet, qui relève de concepts théoriques difficiles à conceptualiser. Si la définition posée par Thérèse Charmasson, présentée en introduction, constitue une référence, il n'y a pas de réel consensus sur le sujet, bien que des idées communes soient présentes sur la définition du sujet. Voyons donc les diversités sur la définition du terme.

.1.2.1. Une seule définition est-elle possible ?

Il s'agit de constater les points de convergence des définitions possibles des archives de la recherche, ainsi que les différences de perceptions. Rappelons tout d'abord la définition de Thérèse Charmasson : les archives de la recherche sont « toutes sources d'archives permettant d'étudier l'évolution générale des politiques de recherche et d'enseignement scientifiques, l'évolution de telle discipline scientifique particulière ou encore l'apport de tel ou tel scientifique au développement des connaissances »[19]. De cette définition, elle en retire trois principaux types d'archives au sein des organismes de recherche : les archives de tutelles sur les établissements, les archives des établissements mêmes et enfin les archives personnelles des chercheurs. Cette définition, large, englobe de vastes corpus documentaires et constitue une base essentielle à comprendre pour voir les divergences possibles. Elle suscite généralement l'adhésion des archivistes et des chercheurs.

Une fois cette définition posée, il s'agit de constater les divergences possibles sur le sujet. Si les archivistes tendent à suivre cette définition, les chercheurs ont mené d'autres réflexions, qui, sans remettre en cause cette définition, peut la revoir sous différents angles. Ainsi, Jean-François Bert, historien des sciences sociales, a tenté de définir ce qu'il appelle les « archives de chercheur »[20], qui se caractérisent notamment par l'ensemble des documents permettant de

[19] T. Charmasson, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, 2006, disponible sur http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1790.

[20] Jean-François Bert, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, 84 p.

comprendre la création de la connaissance, son contexte, les choix des chercheurs. Cette définition est donc très tournée vers ce que Charmasson définissait comme les archives personnelles de chercheurs. Bertrand Müller, de son côté, approfondit l'étude du sujet pour les archives des sciences sociales en posant le concept de « double historisation des archives des sciences sociales »[21], à la fois trace et expression de l'activité scientifique, mais aussi en questionnant l'intérêt des archives à la fois comme documents d'histoire, mais aussi comme données, pouvant servir à valider et à alimenter les sujets de recherche scientifiques. La définition de Müller, influencée logiquement par son statut de chercheur, va donc plus loin que celle de Charmasson, qui se concentre principalement sur les archives pour l'histoire des sciences, sans préciser le cas du renouvellement de la connaissance par ces archives-mêmes avec les données. Ceci s'explique par le contexte de Müller, influencé par l'émergence du concept de données à la fin des années 2000. La définition des archives de la recherche a donc des bases communes dans son ensemble, mais elle peut varier selon les réflexions menées et les contextes des différents théoriciens sur ce sujet. Les raisons de la conservation de ces archives peuvent diverger, se concentrant principalement sur l'histoire des sciences et sur le renouvellement des sujets de recherche dans les sciences, jouant donc sur la définition des archives. Mais au-delà de cela, la difficulté principale pour avoir une définition claire et unanime sur les archives de la recherche vient des typologies complexes de ces archives.

.1.2.2. La nature des archives de la recherche : des délimitations imprécises

Définir clairement les archives de la recherche est complexifié par les différentes caractéristiques de ces archives, tournant aussi bien sur la diversité des documents que sur leur statut juridique. Les archives de la recherche constituent en effet un ensemble de corpus documentaire complexe, qui regroupent des typologies très variés, aussi bien entre les disciplines qu'entre les différentes catégories d'archives présentes dans un laboratoire de recherche.

Les archives de la recherche font tout d'abord appel à des ensembles d'archives très larges, allant des documents administratifs, gérant la gestion des organismes, à des documents de travail propres à des disciplines et aux méthodes de travail de chaque chercheur. C'est donc un périmètre très vaste qui se présente dans ce domaine, et il est difficile parfois d'en distinguer clairement les limites. Cet ensemble d'archives peut aussi échapper aux règles traditionnelles d'archivistique selon certaines personnes. Ce problème est notamment soulevé par Bertrand Müller, qui souligne toute la difficulté de délimiter les archives de la recherche. Il porte son regard sur le statut des documents, et la complexité de délimiter ce qui relève du public et ce qui relève du privé. Le cas des archives des chercheurs est le plus probant, ces archives pouvant

[21] Bertrand Müller, « A la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 4-5.

« entrer en conflit avec la propriété intellectuelle et le droit d'auteur »[22]. Les archives de la recherche, pourtant non littéraires, sont soumises à des codes de loi qui relèvent du domaine littéraire en partie, tout en participant à des projets de recherche bien souvent publics ou à intérêt public, suivant des règles précises, notamment en matière d'accès. C'est un domaine appelé à évoluer vers le recours à des spécialistes selon le juriste Sylvain Foissey, de par « des incertitudes pesant sur le caractère public ou privé de certains documents »[23].

La délimitation des archives de la recherche passe aussi par la réussite à déterminer l'intérêt juridique, administratif ou patrimonial de documents très variés. Il est parfois difficile d'en trouver les limites. Certains types de fonds peuvent aussi poser problème. Un cas concret peut être celui des fonds d'érudits locaux en services d'archives locaux. Si Agnès Viola, dans son étude sur l'enquête des ARSHS de 2006, les considère comme étant « à la limite de ce qu'on peut qualifier d'archives de la recherche en SHS »[24], nombre d'archivistes en services locaux peuvent les compter comme archives, comme Elisabeth Verry dans son étude sur les archives de la recherche dans les AD de Maine-et-Loire[25]. Les typologies documentaires au sein-même du fonds posent des problèmes de délimitation de ces archives, face à une multiplicité de ces typologies, dont il est difficile pour un archiviste d'en déterminer parfois l'importance ou la pertinence tant les documents sont spécialisés. Ces typologies variant largement selon les disciplines, cela rend presque impossible la possibilité de délimiter d'une manière équivoque les archives de la recherche dans son ensemble.

Confronté à ces délimitations imprécises, définir les archives de la recherche relève parfois d'un véritable parcours du combattant, qui conditionne les choix faits dans le tri et les opérations de conservation des archives de la recherche. Si certains peuvent privilégier ainsi les documents finaux à conserver, nombre de voix soulignent la nécessité de conserver les archives intermédiaires, voire même les sources primaires. Ainsi, René Audet, professeur à l'université Laval, prenant un exemple concret, dit que « le substrat documentaire de ces projets forme un continuum, depuis les sources étudiées jusqu'aux résultats de recherche »[26]. Cela étend la délimitation des archives de la recherche à nouveau. La conservation des documents dépend intrinsèquement des délimitations et de la définition des acteurs. Cependant, ces dernières, déjà complexes à percevoir, ont été rendues encore plus confuses avec l'émergence du numérique qui fut largement pris en main dans les organismes de recherche par les chercheurs. Le numérique marque par ailleurs l'apparition d'un nouveau concept : les données de la recherche.

---

[22] B. Müller, « A la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *art. cit.*, p. 10.

[23] Sylvain Foissey, « L'intervention des juristes dans la constitution, la valorisation et la consultation des archives de la recherche : un soutien constant », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 41.

[24] A. Viola, « Une enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales : contribuer au signalement des fonds et à leur réexploitation », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 19

[25] Elisabeth Vérry, « Les archives des sciences humaines et sociales aux Archives départementales de Maine-et-Loire », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 119-132.

[26] René Audet, « L'archive inconcevable : les archives scientifiques réinsérées dans le continuum de documentation et de connaissances de la recherche », *Archives*, vol. 45, n° 1, 2013-2014, p. 195.

Il convient d'y accorder un temps de réflexion plus large, de par l'importance prise par ce sujet au cours de ce début de siècle.

.1.3. Les données de la recherche : un bouleversement total des archives de la recherche ?

Les données de la recherche constituent un champ nouveau dans le cadre de la recherche, émergeant avec un usage bien plus fort du numérique par les chercheurs et l'enjeu de l'accessibilité à ces données numériques. Il s'agit dans cette partie non pas de prétendre à une étude exhaustive de l'évolution du sujet et des débats autour -ce qui mériterait un mémoire ou une thèse entière au moins- mais de voir la définition possible et de constater les impacts concrets du numérique sur la recherche, et donc par là-même sur les archives de la recherche.

.1.3.1. Les données de la recherche : un concept nouveau de la recherche

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), en 2007, définit les données de la recherche comme les « enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche »[27]. Cette définition, souvent reprise, pose certaines bases, non sans laisser transparaître diverses limites. Les données de la recherche, dont il est impossible de poser une date précise d'apparition, constitueraient donc les sources et traces utiles à la validation de la recherche. Bertrand Müller voit ces données comme le résultat du passage dans la recherche d'un « régime documentaire » à un « régime informationnel »[28]. Il associe les données aux archives vivantes, qui peuvent encore faire l'objet de réutilisations scientifiques, et dont servir de bases d'informations, face aux documents de la recherche, avec une fonction de mémoire et de gestion administrative et fonctionnelle. Cette vision des données est problématique pour certains, qui soulignent que certains documents peuvent accueillir des données réexploitables scientifiquement. L'archiviste Jérôme Allain parle même de « document-donnée »[29], notamment pour décrire les instruments de recherche, qui servent comme document, tout en possédant des données utiles et exploitables. La définition pose donc déjà des problèmes pour fixer clairement ce concept. Les données de la recherche conservent aussi

[27] ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), *Principes et lignes directrices de l'OCDE pour l'accès aux données de la recherche financée sur fonds publics*, 2007, p. 18.

[28] B. Müller, « Archives, documents, données : problèmes et définitions », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 36.

[29] Jérôme Allain, « Un autre regard sur l'usage des archives de la recherche : des données à une histoire des mentalités », pré-publication, 2014, disponible sur : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01459038/document (consulté le 10 mars 2021).

la complexité de délimitation des archives de la recherche, « très dépendantes du cadre disciplinaire dans lequel s'effectue la recherche »[30]. Les différentes typologies documentaires selon les disciplines posent les mêmes problèmes que dans le cadre des archives de la recherche en général. Définir ces données est donc déjà un exercice difficile en soi.

Les données de la recherche ont commencé à émerger au début du siècle. Ceci étant dit, le concept s'est largement diffusé au cours de la décennie 2010. Le début de la décennie est en effet marqué par l'émergence de l'idée d'*open access*, à savoir l'accès de tous à ces documents numériques. Dans le cadre de la recherche, il s'agit de mettre à disposition les sources et preuves scientifiques, qui se réunissent donc dans ce qu'on appelle les données de la recherche. Cette politique de publication, née dans les pays anglo-saxons, se développe en Europe avec la mise en place du programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (PCRD) *Horizon 2020* de la Commission Européenne[31]. Ce projet, principal pôle de financement de la recherche au niveau européen, vise à financer de 2014 à 2020 différents projets sous certaines conditions, notamment par la mise en place d'une base des données de la recherche durable et exploitable par le plus grand nombre ensuite dans le cadre de l'*open access*, c'est le projet *Open Research Data Pilot*. Ce programme, essentiel pour de nombreux projets, a favorisé l'émergence du concept et de son étude plus largement auprès des acteurs de la recherche. Il a présenté ainsi aux chercheurs les enjeux et les intérêts des données de la recherche, tout en les guidant vers les acteurs des données de la recherche. Le programme *Horizon 2020* a donc été un stimulant non seulement à la production contrôlée de ces données, mais aussi aux réflexions et aux enjeux qui entourent ce sujet récent.

Les données de la recherche constituent un champ récent de la recherche, qui est aujourd'hui indispensable à prendre en compte pour pouvoir traiter des archives de la recherche convenablement. Sa définition pose cependant encore des problèmes, et délimiter le sujet est complexe, face aux multiples réflexions en œuvre. Le sujet provoque un certain nombre de bouleversements au sein des archives de la recherche.

.1.3.2. Un bouleversement total de la gestion des archives de la recherche ?

Les données de la recherche amènent un changement fort dans la gestion des archives de la recherche. La collecte et la préservation de ces données, devenues numériques et de plus en plus massives dans la recherche, constituent des points de réflexion importants. Les données, largement employées, constituent des sources vitales pour la validité et l'avancement de la recherche. Il s'agit de voir les bouleversements concrets qui se cachent.

---

[30] Thierry Fournier, « Les données de la recherche : définition et enjeux », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 5.

[31] Rémi Gaillard, *De « l'Open data » à « l'Open research data » : quelle(s) politique(s) pour les données de la recherche ?*, mémoire de master, sous la dir. de Monique Joly, Ecole Nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2014, p. 25-26.

Face à ces masses numériques, l'archiviste se doit de réagir pour collecter les données conservées et les préserver. Cela implique la collecte de données diverses, avec différents formats, et des métadonnées souvent lacunaires, voire absentes parfois. Il faut donc que les acteurs de l'information trouvent des outils pour sensibiliser les chercheurs. Pour cela, ils disposent du *Data Management Plan* (DMP), un plan de gestion des données que les chercheurs doivent réaliser pour obtenir des financements de leur projet de recherche. Ce document permet de voir la gestion des données avant, pendant, et après un projet[32]. A travers ce plan de gestion, on peut ainsi espérer fixer les questions de collecte, de préservation, de mise en place des métadonnées et d'ouverture en *open access*, enjeu essentiel pour la recherche. Le DMP fait appel à des problématiques nouvelles et larges pour l'ensemble des acteurs des métiers de l'information. Ce plan de gestion des données implique une sensibilisation et une formation accrue des chercheurs, devant les aider à pouvoir former par eux-mêmes des bases de données de la recherche qui soient pérennes et accessibles. Il faut convaincre les organismes de recherche et universités de s'impliquer dans la gestion des données par ce biais. Cette implication se fait de plus en plus intense, de par la nécessité de garantir une base de données de la recherche fiable et exploitable.

Un exemple concret de la place des données de la recherche et de ses bouleversements est le projet *Data Life-Cycle Management* (DLCM) en Suisse. Ce projet, à l'initiative de chercheurs de l'Université de Genève, vise à étudier les problématiques et réflexions qui entourent le cycle de vie des données de la recherche en partant des « choses pratiques qui découlent du quotidien d'un chercheur »[33]. Le DLCM, qui fonctionne de l'échelle fédérale à l'échelle cantonale, réunit ainsi des acteurs divers, regroupant chercheurs, informaticiens et bibliothécaires en grande partie, tout en n'incluant qu'un seul archiviste dans le projet. Il se sépare en 5 dimensions, avec un groupe par dimension, chaque dimension s'attelant à l'étude d'une problématique précise concernant le sujet. A travers ce programme, on constate toute l'importance des données de la recherche et le bouleversement engendré par son irruption, impliquant tous les acteurs de la recherche autour de ce sujet. Il y a donc un impact réel du sujet qui oblige à questionner sur les moyens et méthodes pour gérer les données. L'archiviste doit aussi s'affirmer, comme le montre le projet, où les archivistes sont quasi-absents.

Si les principes fondamentaux de l'archivistique sont toujours présents, force est de constater qu'ils doivent fortement s'adapter face aux nouveaux enjeux soulevés par ce sujet. Alexia de Casanove, dans son étude sur la plateforme PAC du CINES, souligne la complexité de la conservation de la donnée, ainsi que son élimination, dans un environnement quasi exclusivement numérique, soulignant que « la donnée ne peut être simplement jetée à la

[32] Fanny Quiquerez, Floriane Minana, « La gestion des données de la recherche : enjeux et perspectives », *Arbido*, n° 3, 2017.

[33] Basma Makhlouf-Shabou, Lydie Echernier, « La gouvernance du cycle de vie des données de la recherche en Suisse : transfert et pérennisation », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 91.

corbeille »[34]. Le cadre de l'*open access* pose aussi de nombreuses questions sur les moyens de permettre l'accès optimal à ces données. L'environnement des données étant numérique, les questionnements propres à cet environnement affectent les réflexions sur les données de la recherche. Les pratiques des archives de la recherche en sont bouleversées, de par l'implication d'une distinction des données du reste des archives de la recherche, qui nécessitent pourtant aussi les autres documents pour être compréhensibles. De plus, délimiter ces données est complexe, comme le souligne Jérôme Allain, montrant que même des factures peuvent avoir des données réexploitables[35]. La question des choix de conservation et d'élimination est donc importante aussi. Définir ces données, les collecter et les préserver constituent un cadre complexe, mais nécessaire à comprendre pour pouvoir communiquer avec les chercheurs.

Les données de la recherche constituent un champ nouveau, mais au combien nécessaire à prendre en compte pour les archivistes en organismes de recherche. Si elles apportent des changements et impliquent des adaptations, les archivistes estiment qu'elles ne changent ni la définition de ces archives, ni la place de l'archiviste pour gérer ces archives. Si la question des données implique bien évidemment les archivistes, nombre d'acteurs des métiers de l'information sont aussi intégrés, parfois bien plus que les archivistes, à l'image des bibliothécaires, très actifs sur le sujet. Le domaine, en pleine expansion, possède encore de nombreuses interrogations à résoudre pour chaque acteur.

Les archives de la recherche constituent un ensemble récent, complexe, en évolution et impliquant de multiples acteurs dans ce sujet. Cela questionne sur la vision de ces différents acteurs sur les archives de la recherche, aussi bien du côté des producteurs que de celui des métiers de l'information, tout particulièrement les archivistes et les bibliothécaires. Cette différence probable de perception a évidemment un impact sur la gestion des archives de la recherche, selon les acteurs qui gèrent ces archives, dépendant également des producteurs de ces archives.

[34] Alexia De Casanove, « Sélectionner les données pour l'archivage : réflexions et pratiques au sein de la plate-forme PAC du CINES », *La Gazette des archives,* n° 243, 2016, p. 164.

[35] J. Allain, « Un autre regard sur l'usage des archives de la recherche : des données à une histoire des mentalités », pré-publication, 2014, disponible sur : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01459038/document (consulté le 10 mars 2021).

2. Les archives de la recherche : quelles conceptions des acteurs ?

Le monde de la recherche implique de multiples acteurs, chacun ayant sa conception des archives de la recherche. La gestion des archives de la recherche passe par les chercheurs, mais aussi les différents métiers de l'information, chacun gérant selon sa vision des archives. Si les membres d'un même métier n'ont pas tous la même vision sur le sujet, il ressort quand même une certaine tendance en fonction du métier, influençant la perception de ces archives complexes à concevoir. Il s'agit ici de se questionner sur la perception de l'objet « Archives de la recherche » par 3 acteurs centraux : les archivistes, les bibliothécaires et les chercheurs. Il faut constater les différences qui peuvent s'observer sur leur vision des archives de la recherche.

.2.1. Les archivistes : une vision large des archives de la recherche

.2.1.1. Une vision étendue, s'appuyant sur un retour d'expérience

Le sujet des archives de la recherche amène naturellement les archivistes à se positionner et à définir le sujet. Les archivistes, de par leur expérience archivistique, cherchent à s'affirmer face aux autres métiers et à montrer leurs travaux. Il convient de voir d'abord la vision sur ce domaine des archivistes en général.

Comme on peut le constater dans la définition de Thérèse Charmasson[36], considérée comme une base dans le milieu archivistique, les archivistes donnent une définition large aux archives de la recherche, englobant documents administratifs, documents intermédiaires et résultats finaux. Une définition très large et parfois difficile à faire comprendre aux autres acteurs, qui peuvent quelquefois négliger les archives intermédiaires et administratives, au bénéfice des résultats finaux. Bien que pouvant susciter des débats, cette définition reste consensuelle dans la communauté des archivistes. Les archives de la recherche, pour les archivistes, sont autant les fonds d'organismes de recherche que les fonds personnels de chercheurs, comme le fonds Pierre Vidal-Naquet, cas exceptionnel, dans un domaine où « la collecte des archives est très souvent passive et réalisée de façon *post-mortem* »[37]. Les archivistes s'intéressent autant aux aspects scientifiques qu'aux autres aspects. Cette définition repose sur les pratiques archivistiques, avec notamment la prise en compte de l'administratif et

[36] Voir l'introduction générale ou la partie 1.2.1 de la première partie de ce mémoire.

[37] Goulven Le Brech, « Les archives des chercheurs en sciences humaines et sociales : l'exemple du fonds Vidal-Naquet », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 69.

de l'importance des documents pour justifier le travail scientifique et les droits des chercheurs. Les archivistes ont donc une vision englobante des archives de la recherche, qui fait face à une réalité difficile pour eux, où les fonds d'archives sont très souvent lacunaires, voire détruits en grande partie en dehors des résultats finaux, ou alors laissés de côté, sans qu'on sache où ils se situent.

Qui plus est, faisant face à des situations diverses, les archivistes ont pu acquérir une expérience certaine sur le sujet, s'adaptant aux particularités des organismes pour appliquer leur vision tout en prenant en compte les réalités du terrain. Différentes interrogations ont pu se faire sur ces archives ainsi, profitant d'une expérience acquise au cours des différentes tâches réalisés dans le temps. Par exemple, dans son étude des archives scientifiques contemporaines, Odile Welfelé souligne que la conservation dépend des usages, et qu'il faut questionner la pertinence des pratiques archivistiques traditionnelles de collecte et de la conservation[38]. Les retours d'expérience, multiples, illustrent la volonté de voir et de questionner le sujet des archives de la recherche[39]. La profession peut donc se targuer d'avoir un réel retour d'expérience et des réflexions entamées, bien que les autres professions puissent aussi le revendiquer. La prise en compte du numérique est aussi soulignée par les archivistes, changeant les pratiques des chercheurs et les pratiques des archivistes. La profession a donc, à partir des différents retours, une expérience certaine sur le sujet, et définit assez largement ces archives à partir de ces différents retours et des pratiques archivistiques qui influencent leur vision de ces archives particulières. Cependant, au-delà de définir sa vision, il faut l'affirmer face aux autres acteurs de la recherche.

.2.1.2. Un besoin d'affirmation et de collaboration

Les archivistes tendent à devoir s'affirmer dans le domaine des archives de la recherche, tout particulièrement pour les données de la recherche, nativement numériques en général. Face aux autres métiers parfois offensifs sur le sujet, tel les informaticiens ou les bibliothécaires, les archivistes doivent se faire entendre, sans pour autant dépasser le cadre et les compétences qu'ils possèdent en archivistique.

S'affirmer et montrer sa vision en tant qu'archiviste n'est pas toujours simple, mais essentielle. Les chercheurs pouvant parfois être réticents à confier leurs archives aux archivistes, les archivistes se doivent de montrer l'importance et la pertinence de leurs réflexions et visions

[38] Odile Welfelé, « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine », *La Gazette des archives*, n° 163, 1993, p. 349-358.

[39] En guise d'exemples : Myriam Besnard, Grégory Delobelle, « Les archives du Bureau de recherches géologiques et minières en transition », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 57-69 et Odile Gaultier-Voituriez, « Les archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de l'Europe du XXème siècle », *La Gazette des archives*, n° 184-185, 1999, p. 81-83. Ce sont 2 exemples parmi bien d'autres retours d'expériences.

des archives de la recherche. Cette affirmation se fait aussi auprès des autres métiers de la recherche, qui peuvent ainsi prendre une grande place et négliger les aspects archivistiques de la recherche. Le cas des données de la recherche est le plus probant, le sujet étant prisé des bibliothécaires, très actifs sur le sujet, et qui prennent en compte les résultats scientifiques. Les archivistes cherchent à s'affirmer face aux bibliothécaires et aux autres métiers de l'information, soulevant que « les notions de respect des fonds et de principe de provenance qui sont à la base du travail de l'archiviste ont toujours leur place dans le monde numérique »[40]. Il y a donc un nécessaire travail d'affirmation pour montrer sa vision des archives de la recherche aux autres acteurs de la recherche, qui passe par l'illustration des compétences de l'archiviste, qui se fait autant dans le cadre d'évènements scientifiques que celui du quotidien dans les organismes de recherche.

Mais les archivistes doivent tendre aussi à se tourner et à collaborer avec les autres métiers de l'information, indispensables pour la préservation optimale des archives de la recherche. Ils présentent la « responsabilité partagée »[41] dans le sujet, terme utilisé par Hélène Chambefort lors des journées d'études de la section Aurore à Montpellier en 2016, qui fut un moment d'ouverture à tous les acteurs de la recherche. A travers cette responsabilité partagée sur le sujet, les archivistes tendent à affirmer leur place entière et complète sur le sujet, tout en accordant une place essentielle aux autres acteurs qui prétendent aussi à la gestion de ces archives et qui ont des compétences et des visions tout aussi indispensables que celles des archivistes. Le domaine est complexe, les questionnements variés, et il suppose que « la décision est collégiale et implique différentes compétences et connaissances »[42]. Les archives de la recherche impliquent un certain nombre de savoir-faire et de connaissances très larges pour les gérer optimalement. L'émergence des données de la recherche a rendu plus complexe et instable certaines frontières entre métiers. Mais elle a pu favoriser aussi la nécessaire entente entre les acteurs, le sujet impliquant des problématiques très larges. Les archivistes doivent donc se frayer un chemin pour à la fois s'affirmer mais aussi travailler mutuellement avec les autres acteurs de la recherche.

Les archivistes ont donc une vision des archives de la recherche très étendue, impliquant une conservation qui va bien au-delà de celle des résultats finaux ou des données. Les archivistes accordent une grande importance à une conservation pérenne et aux exigences vis-à-vis des aspects d'accès. L'archiviste doit cependant affirmer ses compétences et sa vision, tout en travaillant en bonne entente avec les autres métiers de l'information et les chercheurs, qui ont chacun un point de vue et des compétences différentes à apporter. Cela dit, cette vision peut parfois se confronter à celle des autres acteurs, qui portent leur propre vision. Les

[40] Magalie Moysan, « Des archives aux données de la recherche », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 6.

[41] Hélène Chambefort, « Archiver la recherche : des responsabilités partagées », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 5-7.

[42] Laure Carbonnel, « Archives (des) sciences humaines : trois mots clefs pour engager les responsabilités », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 23.

bibliothécaires, autre métier essentiel dans le domaine, constituent l'un des principaux autres acteurs dans la recherche.

.2.2. Les bibliothécaires et les archives de la recherche : une vision tournée vers la publication

Les bibliothécaires ont toujours eu un lien avec les archives en général. Malgré la distinction archives/manuscrits mise en place dans le temps, les frontières sont parfois ténues, et quelques fonds d'archives se trouvent ainsi en bibliothèques, legs de l'histoire complexe du pays et de celle des 2 disciplines[43]. Il existe différents cas de services d'archives d'établissements présents au sein du service de bibliothèque et accessibles depuis ce service[44]. Les bibliothécaires montrent un intérêt certain à différents fonds, et ces fonds peuvent quelquefois appartenir au domaine des archives de la recherche. Il faut donc se questionner sur la conception des archives de la recherche des bibliothécaires, sur les archives en général, puis sur le cas particulier des données de la recherche, très prisées des bibliothèques.

.2.2.1. Quelle perception des archives de la recherche ?

Les bibliothécaires sont conscients de la particularité des archives entourant la recherche et les scientifiques. Les fonds de chercheurs ou de savants, parfois prestigieux, peuvent constituer une possession précieuse pour les bibliothèques, qu'elles peuvent chercher à se procurer. Cela dit, si certains fonds scientifiques se trouvent en bibliothèques ou BU (Bibliothèque Universitaire), on ne peut dire que ces dernières mènent une politique systématique de collecte de ces archives. Si certaines bibliothèques, notamment les plus anciennes, accordent de l'importance à leur patrimoine, les plus petites bibliothèques, et plus encore les BU, peuvent négliger l'aspect patrimonial, aussi bien des collections de manuscrits que des fonds de chercheurs, Benoît Lecoq disant même qu'ils n'y voient « qu'un héritage imposé, et, pour ainsi dire, assez embarrassant »[45]. Il n'y a donc pas de collecte intense des fonds d'archives de chercheurs dans les BU, de par un manque d'attention à son aspect patrimonial, bien que les fonds déjà présents soient bien conservés et puissent être exploités. Ce manque apparent d'intérêt pour le patrimoine en BU semble malgré tout se dissiper en partie. Dans son mémoire, Cédric Mercier estime qu'il y a « une intégration grandissante de ces

[43] Pour en savoir plus sur les archives en bibliothèques, consultez cet article : Albert Poirot, « Les archives dans les bibliothèques. Logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 2, 2001, p. 4-14.

[44] Voir comme exemple : Julien Pomart, « L'accès aux archives en bibliothèque de recherche. Un exemple d'intégration réussie ? », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 41-52.

[45] Benoît Lecoq, « Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2000, p. 61-65.

collections à la politique documentaire des établissements »[46], se basant sur 3 critères de sélection : scientifiques, documentaires et latents. Ces fonds servent à la recherche scientifique, à la complémentarité des collections mais peuvent aussi être pris en charge de par l'autorité ou la notoriété du chercheur qui confie ses archives. Les bibliothèques accordent donc une certaine place aux archives de la recherche, dont ils peuvent hériter, qu'ils peuvent aussi se procurer par leurs propres moyens, mais c'est loin d'être systématique.

Quelle place et quelle vision possèdent-ils ensuite de ces archives dans sa globalité ? S'ils se procurent certains fonds, ont-ils une vision semblable de ces archives que celle des archivistes ? Certaines institutions mènent sur ce sujet des réflexions théoriques poussées, tel l'Enssib, comptant divers articles et même un mémoire, celui de Cédric Mercier, déjà cité. Cela prouve l'intérêt porté au sujet par les bibliothèques. Il est intéressant d'étudier quels documents peuvent intéresser les bibliothèques dans ces archives, ainsi que les types de fonds. Les bibliothèques accordent une importance certaine aux archives de la recherche, mais l'aspect premier mis en avant est le résultat final et certaines documentations sur la réalisation de ces travaux. En tant que structure de publication des travaux de recherche, les bibliothèques accordent une place essentielle aux manuscrits et travaux des chercheurs, qu'ils peuvent traiter indifféremment. Ils peuvent cependant aussi s'intéresser à certaines archives symboliques des chercheurs, qu'ils souhaitent conserver, pouvant amener une lacune dans le fonds, très mal vue des archivistes. La nature des archives de la recherche, difficile à cerner, peut rendre complexe la distinction de ce qui relève du manuscrit et ce qui relève des archives. Si les bibliothécaires sont conscients de l'importance des archives de la recherche, leur vision relève d'une autre optique, les bibliothécaires s'intéressant, logiquement, aux publications de recherche et aux traces possibles des travaux avant tout. Ils approuvent l'action des archivistes, mais cette volonté possible de tirer du fonds certains documents, vus comme précieux, pour les conserver peut entraîner une dissension avec la vision des archivistes, qui souhaitent respecter l'intégrité du fonds. Cette dissension peut s'accentuer avec l'émergence du numérique, qui entraîne une confusion possible sur le rôle de chacun, avec l'émergence de la documentation, amenant la « prédominance du contenu sur le support »[47].

Les bibliothécaires, avec l'émergence du numérique dans la recherche, se sont largement accaparés le sujet, et tout particulièrement celui des données de la recherche, sujet essentiel et sensible aussi.

---

[46] Cédric Mercier, *Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires*, mémoire de master, sous la dir. de Lucie Albaret, Ecole Nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2020, p. 43-44.

[47] Marie-Anne Chabin, « L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ? » *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012, p. 26-30.

.2.2.2. Les données de la recherche : une place centrale des bibliothèques

Les données de la recherche constituent un espace important pour les bibliothèques. La publication des traces et preuves d'authenticité des résultats finaux demeurent un enjeu majeur pour les bibliothécaires. Les bibliothécaires accordent une grande place à ces données, qu'ils souhaitent conserver largement et se présentent comme le fer de lance de la politique d'*open access* de ces données, notamment pour les publications par le biais d'HAL, Archive Ouverte, une plateforme « d'auto-archivage » visant à « constituer un historique patrimonial de l'enseignement supérieur et de la recherche »[48]. Le projet tend à la donation par les chercheurs mêmes de leurs publications et pré-publications, montrant par ailleurs que le projet n'est pas une base d'archives au sens des archivistes. Les bibliothécaires, notamment en universités, mènent une certaine politique de sensibilisation auprès des chercheurs parfois réticents à diffuser leurs données publiquement. Il s'agit de convaincre de la compétence des bibliothécaires à gérer et diffuser des bases de données. Les bibliothécaires se présentent comme les principaux interlocuteurs auprès des chercheurs, allant vers eux pour les convaincre de l'importance de la conservation et de l'*open access* des données[49]. La place de ces derniers dans les données de la recherche est très largement supérieure à celle des archivistes. Si cela s'explique en partie par la supériorité numérique et les moyens plus conséquents des bibliothécaires, il est incontestable que ces derniers s'impliquent bien plus largement sur le sujet, qui a des aspects scientifiques, notamment par le lien de la politique d'*open access* et des données, mais aussi politiques en certains points. Les données de la recherche font aussi appel à des compétences dont dispose le bibliothécaire en différents cas, tout particulièrement dans la publication des données. Mais il doit aussi s'adapter, en sortant du champ traditionnel pour s'intéresser aux recherches et devenir un « *data librarian* »[50], notion issue des pays anglo-saxons, plus avancés que la France sur le sujet. Cet enjeu des données de la recherche fut bien compris des bibliothécaires et organismes, comme l'Inist-CNRS, qui a mis en place une nouvelle structure dans le but de « développer une véritable infrastructure sociale de soutien aux chercheurs »[51]. Les bibliothécaires s'emparent donc largement du sujet.

Cette large place des bibliothécaires sur le sujet peut donc se faire au détriment d'autres métiers, notamment des archivistes. Si l'implication et les moyens des bibliothécaires joue un rôle certain, les chercheurs eux-mêmes peuvent parfois y contribuer. Dans la thèse de Rémi Gaillard, il souligne, en citant Magalie Moysan, que « les chercheurs, *a priori*, se tourneraient

---

[48] Christine Berthaud, Agnès Magron, « HAL : une archive ouverte tournée vers ses utilisateurs », *Ar(abes)ques*, n° 84, 2017, p. 10.

[49] Marie-Madeleine Géroudet, « Sur le terrain des données de la recherche au SCD Lille 1 », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 14-15.

[50] Thierry Fournier, « Les données de la recherche : définition et enjeux », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 6.

[51] Catherine Poupon-Czysz, « L'Inist-CNRS face au défi des données de la recherche », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 17.

beaucoup plus facilement vers les bibliothèques en raison de leur rôle dans la conservation des publications »[52]. Il est en effet à supposer que les chercheurs, s'ils cherchent à confier à des spécialistes leurs données, se tourneraient vers les bibliothèques, qu'ils connaissent mieux. Cela dit, comme vu précédemment, les chercheurs peuvent être réticents à faire don de leurs données, aux bibliothécaires comme aux autres métiers de l'information et de la documentation. C'est ici que les moyens, autant humains que matériels, permettent aux bibliothécaires de sensibiliser largement sur le sujet, bien plus que les archivistes.

Les bibliothécaires s'emparent donc largement du sujet, de par l'importance de la publication des résultats et des preuves pouvant servir à renouveler la recherche, en cherchant à montrer leur légitimité sur le sujet. Si leur place est grande, ils ne négligent pas pour autant les archivistes, bien qu'ils soient en retrait de par un manque de moyens et de temps pour s'impliquer. Si des dissensions sont possibles, les deux métiers collaborent régulièrement, autant sur les données que les archives de la recherche en général. Les bibliothécaires ont un rôle certain à jouer sur le sujet, et ils se montrent plus ouverts sur la collaboration des métiers, bien que sur le sujet des données, il y aurait encore une certaine volonté de s'imposer pour certains archivistes. Malgré tout cela, leur place n'est jamais remise en cause, et eux-mêmes ne remettent pas en cause la présence des autres métiers. Mais comment les chercheurs, producteurs des archives de la recherche, perçoivent les métiers de l'information et leurs propres archives ?

.2.3. Les chercheurs : une vision disciplinaire et scientifique

L'émergence tardive du concept des archives de la recherche est souvent associé à l'indifférence supposée des chercheurs et organismes envers leurs propres archives. Si leur vision peut différer de celle des archivistes ou des bibliothécaires, ils influencent aussi ces derniers dans leur vision des archives de la recherche, il faut donc étudier cette perception. Les chercheurs regroupent des ensemble très variables, il est donc difficile de tirer une vision d'ensemble sur le sujet. On peut même questionner l'existence d'une vision, certains chercheurs pouvant ignorer l'existence d'archives de la recherche en tant que tel. Mesurer le sujet est complexe, la plupart des chercheurs ne faisant pas part de leur conception[53]. Il est cependant possible d'en poser quelques esquisses, par le biais des quelques travaux de chercheurs et les travaux d'autres métiers de l'information.

[52] R. Gaillard, *De « l'Open data » à « l'Open research data » : quelle(s) politique(s) pour les données de la recherche ?*, *op. cit.*, p. 70.

[53] Une grande partie ne connaissent pas le terme « archives de la recherche » et ignorent les travaux déjà présents sur le sujet.

.2.3.1. Archives et chercheurs : une vision disciplinaire et personnelle

La vision des chercheurs sur le sujet repose sur une perception qui est avant tout disciplinaire. Le champ de la recherche est vaste, et les disciplines très variées. Un champ d'études peut accorder plus ou moins de place au sujet, en fonction de leurs usages. De même, chaque chercheur est assez libre dans la réalisation de son fonds propre, rendant chaque fonds unique dans la manière dont il est reçu. Cette perception peut aussi évoluer au cours du temps, aussi bien dans le temps du chercheur même que dans les pratiques, notamment avec l'émergence du numérique. Il est difficile de dire clairement quelle vision ont les chercheurs, même au sein d'une discipline scientifique en soi, bien que ce soit plus facile à appréhender en certains points. L'émergence du numérique pose des questions larges et bouleverse en partie la vision des archives des chercheurs. Dans l'étude des sciences du végétal de Margot Georges et des sciences médicales de Magalie Moysan dans le cadre de leur thèse, elles soulignent que si l'informatique «a peu fait évoluer la définition que donnent les chercheurs des archives, elle a eu un impact réel sur celle qu'ils donnent de l'archivage »[54]. Le numérique a amené une prise de conscience de la protection et la conservation des données numériques, sans que cela ne change leur vision des archives, qu'ils distinguent des données numériques. L'étude souligne aussi qu'il existe entre les 2 disciplines des différences sur la sauvegarde et la conservation des données, montrant que cette différence est concrète, reposant sur différents critères et différentes raisons, tant scientifiques qu'historiques. La vision des chercheurs est donc multiple, disciplinaire, variant au cours du temps et selon les chercheurs.

Une esquisse commune est cependant en partie dessinable, en voyant tout d'abord la place du personnel et de l'émotion dans la perception des archives. Les archives regroupant leurs travaux, les chercheurs y associent non seulement des aspects scientifiques et rationnels, mais aussi sentimentaux, un ressenti qui peut « compliquer le devoir "d'objectivité et d'impartialité" de l'archiviste qui aura ensuite à effectuer la sélection »[55]. Ce ressenti peut s'exprimer de différentes manières, entre nostalgie, volonté de se souvenir ou au contraire d'oublier le passé. Elle peut aussi résulter en une difficulté de se séparer des archives, qui représentent une partie de la vie de la personne, certains associant même un don d'archives à un « don d'organes »[56], soit donner une part de soi. Les chercheurs ont donc une vision très personnelle et sentimentale de leurs archives. Un autre aspect commun sur la vision du sujet est l'intérêt porté par les chercheurs aux preuves scientifiques en tout premier lieu. Les chercheurs visent prioritairement à la préservation des preuves scientifiques, donc des données, qui constituent à la fois des preuves et des sources de renouvellement de la recherche, qu'ils peuvent donc consulter des

[54] Margot Georges, Magalie Moysan, « Têtes chercheuses et archives à l'ère de l'informatique », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 201.

[55] Marie-Agnès Laporte-Dubos, Pierre Léna, « L'archiviste et l'astrophysicien : un exemple de collaboration entre archiviste et chercheur », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 173.

[56] C. Mercier, *Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires*, *op. cit.*, p. 64-65.

années après la fin de la durée administrative de ces données. Cela souligne aussi l'importance pour les chercheurs du numérique, qui leur donne un accès facile et rapide aux archives qui les intéressent. Les chercheurs accordent une importance aux travaux scientifiques et à leur moyen de réalisation avant tout. Ainsi, Louise Corvasier, dans son étude du service d'archives intermédiaire de la maison Archéologie et Ethnologie René-Ginouvès, explique que « les demandes de communication de nature scientifique représentent plus des trois quarts du total des demandes »[57]. Les chercheurs voient donc leurs archives avant tout sous le prisme de la recherche scientifique, privilégiant donc les publications et les données de la recherche. De plus, la perception sur les archives même peut varier, les chercheurs parlant parfois d'archives au singulier, à l'image de Jean-François Bert[58]. Cela souligne les différentes conceptions entre scientifiques et archivistes sur le sujet, l'archive pouvant être envisagée individuellement pour les chercheurs, et non comme un ensemble organique constitué en fonds à préserver, tel que l'imaginent les archivistes. De même, les chercheurs associent les archives de la recherche de plus en plus aux données numériques, qui prennent une place importante dans la recherche.

Les chercheurs présentent donc une conception des archives de la recherche qui n'est pas uniforme. Les différences disciplinaires et individuelles sont incontestables. Ceci étant dit, on peut constater qu'ils ont généralement un attachement assez personnel à leurs archives, et qu'ils les qualifient en fonction des usages qu'ils en font, usages avant tout scientifiques. Une conséquence de cette conception est que les chercheurs peuvent mal percevoir les autres métiers de l'information, qui souhaitent collecter leurs archives et présentent une vision différente de celle des chercheurs. Les chercheurs ont donc une vision très axée logiquement sur l'usage scientifique et le résultat, entraînant souvent une indifférence aux étapes de réalisation et aux aspects administratifs, qui peuvent être laissés de côté, voire détruits. Pour autant, certains d'entre eux participent à la réflexion sur les archives de la recherche, faisant profiter de leur vision aux autres métiers.

.2.3.2. Les archives de la recherche, un objet scientifique pour les chercheurs

Les chercheurs, qui étudient et appuient leurs recherches sur les archives, ont évidemment leurs mots à dire sur les archives et leurs possibles usages, notamment sur les archives de la recherche. Certains s'intéressent largement au sujet sous un aspect historique, tel Bertrand Müller ou Serge Wolikow, questionnant les archives de la recherche et la manière de pouvoir davantage les conserver ou plus encore de les définir clairement. Cette vision est évidemment nécessaire, les chercheurs étant, *de facto*, à la base de toutes les archives de la recherche. Leurs travaux alimentent la réflexion et les questionnements sur le sujet. Bertrand Müller est

[57] Louise Corvasier, « L'archivage intermédiaire : un outil puissant de réutilisation des données de la recherche », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 168.

[58] J-F. Bert, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, 84 p.

particulièrement réputé, ayant rédigé un certain nombre d'article et même dirigé la rédaction d'un ouvrage sur les enjeux des archives de la recherche[59]. Sa réflexion, déjà étudiée auparavant dans le mémoire, sur la distinction document/donnée/archive pose des questions essentielles pour les autres acteurs de la recherche, tout particulièrement les métiers de l'information. Les chercheurs amènent une analyse qui s'appuie sur d'autres références que celles des archivistes, usant de références prisées dans la recherche. Les travaux des philosophes Michel Foucault ou Jacques Derrida[60] sont notamment très utilisés pour concevoir leurs modes de pensée. Ces questionnements philosophiques alimentent la conception sur les archives réalisée dans les milieux historiques, et notamment celle des archives de la recherche. Certains chercheurs mènent donc des réflexions majeures pour le sujet et ses problématiques, s'appuyant sur des références différentes, avec un angle propre à leur conception de la recherche.

Ceci étant dit, ce cas est-il majoritaire où cela concerne-t-il uniquement quelques chercheurs ? Il est incontestable qu'une minorité de chercheurs seulement écrit et s'intéresse au sujet des archives de la recherche d'un point de vue abstrait et historique. Cependant, la question de la préservation dans un but scientifique d'archives peut se poser chez des chercheurs sans faire appel au concept d'archives de la recherche. On peut noter par exemple le dossier sur le « patrimoine scientifique »[61], dirigé par Anne-Sophie Rozay, qui ne fait pas appel aux travaux sur les archives de la recherche et porte sur une problématique différente, mais qui pose des questions se recoupant en partie avec celles sur les archives de la recherche. Il y a donc des contributions autres possibles, qui montrent à la fois l'intérêt que portent les chercheurs sur le patrimoine des sciences, mais souligne aussi la méconnaissance de concepts déjà existants qui impliquent déjà l'idée de patrimoine scientifique, tel le concept d'archives de la recherche. Ces réflexions peuvent quand même alimenter le débat et les idées sur le sujet.

Les chercheurs ont donc des conceptions diverses, résultat d'une vision disciplinaire et d'un objet scientifique. Pouvant négliger une partie de leurs archives, voire les détruire plus ou moins consciemment, ils ont quand même un rôle central sur le sujet. Leur attachement personnel à leurs archives, l'usage scientifique de ces dernières peut les pousser à réfléchir sur le sujet, par le biais ou non du concept des archives de la recherche. Leurs réflexions sont indispensables pour les acteurs en charge de leurs archives.

Ces visions, multiples, complexifient encore davantage le sujet. Pouvant se confronter, les acteurs ont malgré tous besoins les uns les autres et de voir les différentes définitions de chacun,

---

[59] En voici la référence bibliographique : Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Bertrand Müller, sous la dir. de, *Archives de la recherche, Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique*, L'Harmattan, Paris, 2014, 210 p.

[60] Les deux philosophes ont menés d'intenses réflexions sur les archives et leurs places dans la conception du savoir et des enjeux mémoriels. On peut citer, en premier lieu, les œuvres *Mal d'archive* de Derrida ainsi que *L'archéologie du savoir* et *Les Mots et les Choses* de Foucault sur la conceptualisation des archives.

[61] Anne-Sophie Rozay, « La sauvegarde du patrimoine scientifique » [en ligne], *e-Phaïstos*, VII-2, 2019, disponible sur : http://journals.openedition.org/ephaistos/4634 (consulté le 19 janvier 2021).

qui contribuent à former les archives de la recherche. Cela a évidemment un impact sur le groupe « Archives Scientifiques » qui sera étudié en deuxième partie. Au sein des archivistes, il est intéressant de voir qui s'implique sur le sujet, notamment par l'étude de la place des archives de la recherche au sein des cadres institutionnels et associatifs, en particulier de l'AAF, principale association d'archivistes de France. Ce cadre est évidemment essentiel, l'association regroupant de nombreux archivistes et étant très active sur le sujet en complément du cadre institutionnel.

3. Le cadre institutionnel et associatif en France : une complémentarité nécessaire

En France, la question des archives de la recherche s'exprime possiblement par 2 voies : la voie institutionnelle avec les structures de recherche et le SIAF, et la voie associative, avec tout particulièrement l'AAF. Il s'agit de voir ce qui existe, et ce qui peut manquer, pour comprendre l'implication de l'AAF et de la section Aurore sur ce sujet, devenant le principal centre de réflexion du sujet dans les archives.

.3.1. Un cadre institutionnel limité

.3.1.1. Quelques initiatives des établissements

Quelques expériences ont déjà été citées dans les précédentes parties du mémoire. Il s'agit de les voir plus en détail. On peut rappeler la tentative avortée de Guy Beaujouan en Ile-de-France dans les années 70, sous l'égide du CNRS, ou bien le questionnaire sur les ARSHS dans les années 2000 du réseau des Maisons des sciences de l'Homme, et qui visait à répertorier les types d'archives des sciences humaines et sociales, autant en laboratoires qu'en archives départementales, avec un résultat vu comme encourageant dans son ensemble.

La première tentative de Beaujouan s'était soldée par un échec, mais il a par la suite soutenu et participé à la mise en place d'un « Centre des recherches en histoire des sciences et des techniques »[62] à la Villette, sur le modèle anglo-saxon, centre qui fut confié à Thérèse Charmasson, dont on connaît l'importance quant à la définition les archives de la recherche. Ce projet, vu comme un succès par Beaujouan, constitue une initiative appréciable, le centre se montrant actif sur le sujet, notamment par le biais de journées d'études sur les archives de la recherche. Mais après ce projet, les initiatives des établissements restent très limitées à la fin du XXème siècle, alors que les services d'archives commencent à se développer dans les organismes de recherche. Les établissements, confrontés à leur mémoire, cherchent ainsi à savoir comment organiser et conserver d'une manière optimale leurs archives. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en commandant deux rapports, celui de Roxane Silberman en 1989, et celui de Françoise Cribier en 2003, sur les archives des sciences humaines et sociales et leur traitement, montre un intérêt et une volonté d'initiative sur le sujet, bien qu'il se limite au seul aspect des sciences humaines. Cela aboutit à l'initiative du réseau des Maisons des sciences de l'Homme, le projet ARSHS soutenu par le CNRS, la DAF et d'autres établissements, à l'image de l'EHESS. L'initiative vise à « dresser un état des lieux des "fonds

[62] G. Beaujouan, « L'exploitation des archives scientifiques. Précédentes expériences et nouveaux départs », *art. cit*, p. 104.

documentaires", "gisements d'archives" relatifs à l'ensemble de la recherche en SHS »[63]. Il s'agit sans doute de la plus large initiative d'établissements et d'institutions publiques mise en place au début du XXIème siècle. Soutenue par le ministère de l'éducation nationale et de la recherche, l'initiative prend la forme d'un questionnaire, visant à décrire les fonds d'archives de la recherche selon la norme ISAD(G). Envoyé aux AD et aux laboratoires, les réponses proviennent en premier lieu des AD (220 réponses, contre 130 pour les laboratoires), de par l'habitude de décrire selon la norme ISAD(G). Cela dit, les laboratoires ont participé et approuvé l'initiative mise en place. Malgré les limites propres au questionnaire, cette initiative pose des bases pour répertorier les fonds d'archives et leurs typologies dans la recherche. Elle pose diverses questions, sur la conceptualisation des archives de la recherche, sur ses limites. Cependant, cette initiative reste encore limitée dans son impact concret, n'ouvrant pas la voie à une prise en compte plus large au niveau institutionnel. De même, elle se limite aux sciences sociales, ne voyant pas les sciences de la nature, qui avaient déjà entamé en partie une réflexion dans les années 90, avec le programme ARISC (Archives issues des sciences contemporaines), très centré sur les sciences de la nature, mis en place entre le CNRS et le ministère de la Culture en 1993[64].

On voit ici que des initiatives existent, pouvant impliquer un certain nombre d'acteurs, notamment le CNRS, assez actif sur le sujet, mais qu'elles ne sont pas suffisantes pour que les archives de la recherche deviennent vraiment un sujet central des institutions et qu'elles cherchent à définir ou réglementer plus largement le sujet dans son ensemble. L'enquête a montré que la DAF peut manifester de l'intérêt pour le sujet. Il faut donc maintenant questionner la position et les actions du SIAF (anciennement DAF) pour penser et cadrer les archives de la recherche.

.3.1.2. Les actions du SIAF pour les archives de la recherche

Le SIAF constitue le service ministériel essentiel des archives, il a donc son rôle à jouer si on souhaite définir et cadrer les politiques des archives de la recherche. Chargé de délimiter les politiques de gestion des archives des établissements publics, le SIAF ne pouvait échapper au sujet des archives de la recherche. En tant que Direction des Archives de France (DAF), la direction participe, dans les années 90, au mouvement de développement des services d'archives intermédiaires dans les organismes, notamment en appuyant la création d'un service au sein de l'Inserm ou auprès de l'Institut Pasteur, organisme pourtant privé. La DAF, loin de se mettre à distance du sujet, participe dès les années 80 à des réflexions et montre son envie de

[63] S. Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *art. cit*, p. 100.

[64] S. Wolikow, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *art. cit*, p. 100.

contribuer au sujet et d'encourager les initiatives, sans pour autant y accorder une priorité absolue et être à l'origine de ces initiatives sur les archives de la recherche.

Les débats au sein de DAF sur le sujet ont lieu, depuis les années 80, au sein du groupe de travail sur les établissements publics nationaux[65]. Si des débats sont en effet menés, le fait est qu'ils sont pris dans un ensemble plus large portant sur les établissements publics dans sa globalité, au-delà des établissements de recherche. La DAF ne possède pas de mission ou groupe de travail propre au sujet, ce qui pose divers problèmes pour permettre au sujet d'être pensé et étudié sous son seul aspect, comme ça peut être fait dans le monde anglo-saxon, plus en avance sur le sujet. Malgré tout, il y a la présence de débats sur ce sujet, et la DAF s'implique dans la réflexion et la création de services d'archives au sein des établissements publics de recherche, ainsi que dans les universités. Il réalise cela aussi bien vers le public que le privé, avec notamment l'Institut Pasteur. De même, comme vu précédemment, la DAF encourage et participe aux essais et initiatives sur le sujet, comme pour la tentative de répertorier les ARSHS dans les années 2000. Elle a pu aussi pousser à la formation de règlementations et plus encore d'instructions impliquant les archives de la recherche, comme celle de 2006 sur les archives d'universités et celle de 2007 sur les archives des délégations du CNRS et des unités de recherche[66]. Cependant, malgré les implications évoquées, la DAF, devenue SIAF en 2009, n'a jamais menée un projet réel et précis visant à réglementer et définir dans un cadre institutionnel les archives de la recherche.

La place du SIAF sur les archives de la recherche est donc difficile à définir. S'il mène des actions en faveur des archives de la recherche et encourage les initiatives, le service ne montre pas pour autant de volonté forte de cadrer précisément le sujet et de mettre en place des outils qui puissent aider les archivistes confrontés à ces archives si particulières. On peut le déplorer, mais on ne peut considérer le SIAF comme étant totalement absent des débats sur le sujet. Il a une place et s'exprime sur le sujet, mais il semble hésiter à donner un caractère officiel et contraignant à des outils ou réflexions sur le sujet, créant un vide d'un point de vue institutionnel. Les établissements et organismes, malgré quelques initiatives, peinent à combler le vide. Ce vide laissé par l'absence de groupe de réflexion au sein du SIAF ainsi que l'absence de réglementation légitimant les archivistes a poussé à la formation de réseaux en-dehors des cadres institutionnels pour combler ce manque. Face aux lacunes institutionnelles, le cadre associatif, dominé par l'AAF, peine encore à s'accaparer le sujet complètement au début du XXIème siècle. Pour combler le vide, les archivistes choisissent donc de former leur propre réseau associatif au début des années 2000 : c'est le début du réseau Aurore.

---

[65] M. Moysan, *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006. L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique*, thèse de doctorat, sous la dir. de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, soutenue le 11 décembre 2019, p. 411-412.

[66] Voir l'Instruction DAF/DPACI/RES/2006/008 du 12 septembre 2006 relative aux archives des universités et l'Instruction DAF/DPACI/RES/2007/002 du 15 janvier 2007 relative au traitement et à la conservation des archives des délégations du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des archives des unités de recherche et de service.

.3.2. Le cadre associatif : l'émergence d'Aurore

Les archivistes des organismes de recherche et universités, voyant l'absence de règles et de lieux de réunion dans les institutions, décident de s'unir dans leur propre réseau, tout en étant au début démarqué de l'AAF, qui avait déjà une certaine vision sur les archives de la recherche. Il faut d'abord voir comment l'AAF abordait le sujet des archives de la recherche avant d'étudier la naissance du réseau Aurore.

.3.2.1. L'AAF et les archives de la recherche avant Aurore : des liens distants

L'AAF constitue la principale association d'archivistes nationale de France. Créée en 1904 comme « l'association amicale des archivistes français »[67], l'association connaît à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale une forte expansion, en devenant une association menant de larges réflexions archivistiques essentielles, notamment par le biais de sa principale revue, *La Gazette des Archives*[68]. L'association, devenue une association ouverte à tous les archivistes et indépendante de la DAF au cours des années 1970[69], est en effet présentée comme très ouverte à tous les débats archivistiques, soucieuse de prendre en compte toutes les problématiques qui se présentent. Comment l'association abordait alors le sujet des archives de la recherche avant l'arrivée de la section Aurore ?

L'émergence tardive de services d'archives au sein des universités et organismes de recherche a fait que le sujet a été peu étudié au sein de l'association jusqu'au début de l'émergence de ces services. Les archivistes qui étaient alors dans l'association n'étaient pas vraiment confrontés au sujet. Les fonds avec des archives de la recherche en leur sein qui pouvaient se présenter étaient ceux d'érudits locaux, de chercheurs ou d'associations et sociétés savantes donnés comme fonds privés aux AN ou aux services d'archives locaux. Ces fonds, comme le souligne Elisabeth Verry, « relèvent alors plutôt de la sauvegarde d'exception, suscitée par des occasions particulières ou des liens personnels que peuvent entretenir certains chercheurs avec les archivistes »[70]. L'AAF ne se confronte donc au sujet qu'indirectement, par le biais de ces fonds conservés dans les services d'archives locaux, souvent les AD, conservés de par des liens entre personnes ou un contexte favorable. Les archivistes municipaux et surtout

[67] Etienne Taillemite, « L'association des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 106, 1979, p. 152.

[68] Christine Nougaret, « L'apport de l'Association des archivistes français à l'archivistique : 70 ans de *Gazette des Archives* », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 33.

[69] Rosine Cleyet-Michaud, « L'Association des archivistes français dans les années 70 : vers l'indépendance », *La Gazette des archives*, n° 247, 2017, p. 223-224.

[70] E. Verry, « Les archives des sciences humaines et sociales aux Archives départementales de Maine-et-Loire », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 119-120.

départementaux sont alors les seuls à pouvoir prétendre posséder des archives de la recherche et veillent sur ces fonds privés par eux-mêmes.

La question des archives de la recherche commence cependant à émerger en même temps que le concept apparaît, à partir de la fin années 1980. Cela apparaît par la publication à deux reprises dans *La Gazette des archives* des actes des journées d'études sur le thème des « archives scientifiques », organisées par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques, situé à la Villette, en 1989 et 1997[71]. Cela illustre autant la réussite du projet à la Villette que l'implication nouvelle qui tend à se faire par les membres de l'AAF à ce sujet. L'AAF sert là de relais aux réflexions et questionnements qui se mettent en place sur le sujet. L'association commence ainsi à participer à des réflexions sur le sujet, et quelques adhérents sont archivistes dans des services d'établissements de recherche. Cela dit, l'AAF ne semble guère accorder une place essentielle au sujet, et les archivistes des établissements de recherche ne se retrouvent forcément pas dans l'AAF, qui n'a pas de section ou même de groupe de travail sur les établissements de recherche et d'enseignement supérieur, et ne semble pas envisager d'en créer alors.

L'AAF, sans être absente totalement du sujet, n'a cependant menée que peu d'initiatives en faveur des archives de la recherche, pouvant relayer des journées d'études ou articles scientifiques sur le sujet, mais sans de réelle initiative. Les archives de la recherche se présentaient dans l'association par le biais surtout des services locaux, tout particulièrement les AD, qui possèdent des fonds d'érudits et chercheurs plus ou moins anciens et en nombre variable. Confrontés à l'absence de section où ils ont leur place, les archivistes de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont donc regroupés dans leur propre réseau, en-dehors du cadre de l'AAF.

.3.2.2. La naissance du réseau Aurore

De premières réunions d'archivistes d'établissements de recherche se font durant les années 2000. Regroupant principalement les archivistes de l'Institut Pasteur, du CNRS, du Rectorat de Paris et de l'Inserm, ainsi que quelques archivistes d'universités, ce regroupement vise à voir entre les archivistes les modalités de collecte, de conservation et de communication des archives de la recherche[72]. Il s'agissait aussi pour ces archivistes de se retrouver en un groupe commun, ces derniers étant à ce moment en général plutôt isolés, n'ayant pas de point

[71] En voici les références : AAF, *Les archives scientifiques (communications présentées à la journée d'études organisée par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie, Paris, La Villette, 25 février 1988)*, *La Gazette des archives*, n°145, 1989 et

AAF, *Les archives scientifiques. Préservation, typologie et utilisations (actes des journées d'études organisées par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 18 mars 1993 et 9 février)*, *La Gazette des archives*, n°179, 1997, 279 p.

[72] Entretien avec Hélène Chambefort du 11 mars 2021.

d'accès à l'AAF forcément. Réunions informelles, le réseau tend à se constituer en dehors de l'AAF, bien que l'initiative vienne d'un administrateur de l'AAF de l'époque, Jean-Philippe Legois, montrant que l'association était présente et s'intéressait à cette initiative. Au fur et à mesure des réunions, le réseau commence à s'élaborer en 2006[73], mais se réunit officiellement en février 2007[74], formé d'archivistes d'universités, de rectorats et d'organismes de recherche, donnant le nom au réseau : le réseau Aurore.

Le réseau est à ses débuts constitué d'archivistes encore jeunes, placés dans des services récents, dont ils sont souvent à l'origine de sa création. Le réseau se fixe alors comme priorité de faire reconnaître dans leurs établissements l'importance du service d'archives, tout en cherchant aussi à mettre en place des outils communs visant à la gestion des archives de la recherche. Le groupe fait preuve d'une autonomie et d'un dynamisme certains, parvenant à mettre en place un réseau en dehors de l'AAF. Les membres du réseau, davantage tournés vers la reconnaissance de leur travail dans leurs établissements, ne semblent guère tentés par un rapprochement ou même une intégration du réseau dans l'AAF. Certains semblaient aussi penser que l'association serait repliée sur elle-même et ne voudrait guère intégrer le jeune réseau. La rapidité et la vitalité à laquelle se forme le réseau, qui suit la création de services d'archives dans la recherche, montre toute l'énergie et la volonté des membres du réseau, ainsi que leur souci de bien faire sur les archives qu'ils conservent. Cela attire l'attention de l'AAF, qui, par le biais de Jean-Philippe Legois, souhaite faire d'Aurore un groupe de travail de l'association. Le réseau l'accepte, devenant un groupe de travail en octobre 2007[75], sans que l'adhésion à l'AAF ne soit obligatoire, et avec des liens encore un peu distants au début. Ainsi, le réseau Aurore naît et tend à vite se développer.

Le réseau Aurore se constitue donc assez rapidement, prenant forme en 2006, et se liant en partie à l'AAF en 2007, tout en gardant une certaine autonomie. Réseau dynamique, il tend par la suite à se structurer plus amplement. Le réseau prend donc forme et s'empare du sujet des archives de la recherche, qui étaient alors assez négligés au sein de l'AAF, ne donnant lieu à que peu d'initiatives. Gardant une autonomie au début, le réseau tend vite à prendre les méthodes et pratiques de l'AAF, et s'y intègre davantage, tout en réalisant de plus en plus de travaux et de projets, confirmant sa vitalité.

---

[73] Damien Hamard, *Des paléographes aux archivistes, L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020, p. 176.

[74] Présentation du réseau Aurore lors de l'AG 2010 de l'AAF.

[75] D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes, L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, *op. cit*, p. 177.

.3.3. Du réseau à la section Aurore : une intégration certaine et réussie

Au fil du temps, le réseau connaît une forte croissance, tout en accroissant ses liens avec l'AAF. Comptant sur son fort dynamisme, le réseau tend à devenir conséquent et à entrer dans les pratiques de l'AAF. Ce renforcement des liens amène l'AAF à faire d'Aurore la 6ème section de l'association en 2011.

.3.3.1. Les actions du réseau Aurore

Le réseau, à la fin des années 2000, mène diverses actions pour élaborer des outils, mais aussi pour diffuser et affirmer son rôle et sa place sur les archives de la recherche et le traitement de ces archives. Grandissant rapidement en terme d'effectifs, avec 80 membres en 2009, profitant de la hausse des services d'archives dans les établissements de recherche, il souhaite se positionner comme l'interlocuteur privilégié du sujet des archives d'enseignement supérieur et de la recherche. Le réseau, en interne, travaille au développement et à la diffusion d'outils, à l'entraide mutuelle entre les archivistes, aussi bien dans le réseau qu'avec les archivistes extérieurs au réseau. Des enquêtes se mettent en place sur les différents thèmes d'études d'Aurore, des outils sont créés pour aider les archivistes à appréhender leurs archives et l'on tente d'ouvrir le réseau à l'ensemble des archivistes du secteur de la recherche. Bien que juste né, il tend aussi à se structurer, avec trois groupes sectoriels stables (Universités, Rectorats et Organismes de recherche) ainsi que des groupes thématiques[76], bien plus instables et centrés alors sur le cadre et les limites de l'instruction du 22 février 2005[77]. Une équipe d'animation veille à la coordination du réseau. Une présidence est mise en place, confiée d'office, puis officiellement par vote, à Charlotte Maday[78]. Aurore organise des réunions générales de manière bisannuelle, pour assurer les liens. Le réseau maintient le contact entre les membres par le biais d'un outil alors inutilisé au sein de l'AAF : les listes de diffusion, qui se révèlent alors efficaces pour maintenir les échanges entre les membres en-dehors des réunions. La structuration interne se met en place, non sans certaines confusions et des problèmes d'organisation, assez logique vu le jeune âge du réseau. Le réseau organise dès 2007 deux journées internes, qui sont organisés à un rythme encore irrégulier, la journée interne suivante arrivant en 2010.

A côté de cette structuration, le réseau organise des évènements visant les autres métiers de l'information et cherche à former des liens avec d'autres organismes. En 2008, le réseau organise une première journée d'étude sur les enjeux de la professionnalisation de la fonction archives dans l'enseignement supérieur, la recherche et les rectorats. Une autre journée d'études, sur les archives électroniques, est organisée en 2009. Les membres du réseau

[76] Présentation du réseau Aurore lors de l'AG 2010 de l'AAF.

[77] Instruction DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale.

[78] Entretien avec Charlotte Maday du 25 mars 2021.

cherchent dans le même temps à s'affirmer, notamment en voulant clarifier leur position vis-à-vis du SIAF, se montrant comme « un support de terrain indispensable pour le réseau animé par le SIAF »[79]. Le réseau entend ainsi travailler avec le SIAF pour permettre la reconnaissance de leur fonction et des archives associées à l'enseignement supérieur et à la recherche. Aurore cherche aussi se faire connaître aux établissements de recherche concernés, pour ainsi davantage s'affirmer auprès d'eux et montrer la place et l'importance des archives dans leurs établissements. Il se rapproche auprès d'un certain nombre d'acteurs de la recherche, bénéficiant de son dynamisme et de sa croissance rapide en terme d'effectifs, venant majoritairement de France, mais aussi de l'Université de Lausanne et l'université libre de Bruxelles, participant à faire connaître le réseau au-delà de la France.

Le réseau se montre donc actif, se structurant en interne, tout en travaillant et en s'affirmant auprès des acteurs concernés par les domaines relevant d'Aurore. Damien Hamard estime que le réseau s'est « construit sur les mêmes logiques de fonctionnement que les groupes ou sections de l'AAF »[80]. Il est vrai que le système des journées d'étude et la recherche d'outils communs rapproche des méthodes de l'association. Le réseau, tout en étant encore autonome vis-à-vis de l'AAF, s'en inspire et voit certains de ses membres souhaiter faire du réseau une section, ce qui leur donnerait de la visibilité et des moyens plus conséquents. Il faut donc voir la convergence de ce dernier avec l'AAF et la mise en place de la section Aurore.

.3.3.2. La mise en place de la section Aurore

Si le réseau devient un groupe de travail de l'AAF dès 2007, l'intégration comme section pose déjà question dans le réseau et dans l'association. La création de nouvelles sections s'est déjà produite dans l'association, avec la mise en place de la section des archivistes municipaux dans les années 70[81] ou celle des archivistes régionaux en 1996[82]. Faire du réseau Aurore une section se pose comme une possibilité dès 2009, mais cela reste impossible au moment même. Adhérer au réseau n'obligeait pas à l'époque à adhérer à l'association, et dès lors, sur les 80 membres en 2009, seuls 15 étaient adhérents. Cette faible proportion ne suffisait pas pour permettre au réseau de devenir une section. Le faible nombre d'adhérents à l'AAF montre une certaine indifférence vis-à-vis de l'association au début, mais aussi une inquiétude face à l'association, qui peut être vue comme repliée sur elle-même et tentée de prendre en main le réseau par certains membres. Cette réticence initiale se lève cependant au cours de l'année

[79] Entretien avec Hélène Chambefort du 11 mars 2021.

[80] D. Hamard, *Des paléographes aux archivistes, L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, *op. cit*, p. 177.

[81] Elisabeth Verry, Jean Le Pottier, « L'association des archivistes français, une histoire centenaire », *La Gazette des archives*, n° 195, 2004, p. 19.

[82] Martine Tapie, « La section Archives Régionales au sein de l'Association des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 219, 2010, p. 99.

2010, avec une forte hausse des adhérents dans le réseau. L'intérêt d'intégrer une association pérenne avec ses réseaux l'emporte largement. La demande de création d'une section devient officielle en novembre 2010, par la lettre de la présidente du réseau, demande qui est acceptée par le bureau de l'association. La section Aurore apparaît officiellement suite à l'assemblée générale du 10 mars 2011 de l'AAF, comptant à ce moment une centaine de membres. Le changement du réseau en section marque une structuration plus sûre, avec la mise en place en 2012 d'un règlement intérieur dans la section[83], à l'image des autres sections. Elle conserve sa structure globale, avec les 3 groupes sectoriels et les groupes thématiques mouvants.

La section Aurore devient ainsi la 6ème section de l'AAF, et la première tournée vers certaines archives et non des structures accueillant les archives. Reposant sur un groupe dynamique et diversifié dans les établissements qu'il représente, la section garde les mêmes objectifs que ceux du réseau : réaliser des outils communs et sensibiliser tous les acteurs concernés sur les archives de la recherche et les archives de l'enseignement supérieur. La section s'intègre rapidement, menant d'intenses actions pour affirmer l'importance des activités de la section et ses apports. Elle conserve en général ses méthodes et moyens d'organisation issus du réseau. La section entre ainsi pleinement dans les réseaux de l'AAF, disposant aussi des moyens mis à disposition par l'association, tout en se liant aux autres sections, notamment celle des archivistes départementaux, qui possède des archives de la recherche dans les fonds d'archives des AD et regroupe nombre d'archivistes en charge du CST sur des organismes de recherche. Elle met en place un bureau de la section en 2013, qui se renouvelle tous les 3 ans. La section participe à la vie de l'association, notamment par le biais des revues[84] et d'évènements, telles les journées d'études. La section Aurore se lie donc fortement à l'AAF, comprenant que sa force d'action est nécessaire pour qu'Aurore puisse davantage avoir d'impact auprès des établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

L'absence de groupe de réflexion et d'initiatives assez fortes pour faire émerger les archives de la recherche au sein des institutions et établissements ont favorisé la mise en place de groupe au niveau associatif, avec la création du réseau Aurore, regroupant des archivistes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce réseau, en expansion rapide, se lia à l'AAF en 2007 comme GT, avant de devenir une section en 2011, profitant ainsi des réseaux et des moyens conséquents de l'association. La section, qui profite d'une hausse d'effectif rapide, parvient à devenir une section dynamique, avec des moyens bien plus conséquents. Elle donne ainsi à l'AAF un espace de réflexion sur de nouvelles archives, notamment les archives de la recherche, avec la mise en place d'un groupe « Archives Scientifiques » dans le réseau Aurore, et qui est maintenu dans la section jusqu'à aujourd'hui encore.

---

[83] Rapport annuel de l'année 2012 de la section Aurore.

[84] La section a notamment rédigé le numéro 231 de La Gazette : AAF, *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche*, *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, 339 p.

Conclusion de la première partie

Les archives de la recherche, dont on pourrait penser que la définition paraît évidente au premier abord, constituent en réalité un sujet complexe, faisant appel à de larges réflexions, pouvant être très abstraites et très philosophiques. Etant des archives qui ont fait l'objet d'une prise de conscience récente, les débats suscités par ce sujet sont loin d'être achevés, ils sont même alimentés par l'émergence du numérique et des enjeux qu'il implique pour la recherche et ses archives. La recherche, qui se voit souvent comme projetée vers le futur seul, apparaît pourtant dépendante des travaux du passé, et donc des traces qu'ont pu laisser ces travaux.

La complexité du sujet est renforcée par la présence de nombreux métiers dans la recherche, qui, influencés par leurs propres conceptions, ont leur propre vision des archives de la recherche. Allant d'une vision englobante des archivistes à l'importance de la publication pour les bibliothécaires, sans oublier l'aspect disciplinaire et scientifique des chercheurs, il faut concilier toutes ces visions, qui chacune apportent des éléments nécessaires pour traiter et diffuser d'une manière optimale les archives de la recherche. Cette volonté de conciliation doit être l'œuvre de tous les acteurs, pour assurer une meilleure conservation des archives de la recherche, dont beaucoup actuellement sont perdues.

Au sein de la communauté archivistique, la problématique sur le sujet a été saisie par le cadre associatif, notamment le réseau Aurore, intégré comme section de l'AAF en 2011. Ce développement associatif doit en bonne partie aux lacunes institutionnelles, face à un SIAF hésitant sur le sujet et aux initiatives réelles, mais limitées dans leur impact, des établissements de recherche et des autres acteurs de la recherche. La section, regroupant un nombre conséquent d'archivistes travaillant dans l'enseignement supérieur ou la recherche, cherche à s'affirmer comme spécialiste sur son sujet pour les archivistes. Au sein de la section, un GT, nommé « Archives Scientifiques », s'est formé, et entend mener différents travaux et réflexions sur les archives de la recherche plus précisément. Le groupe prend forme dans le contexte présenté, profitant des réflexions et outils déjà à l'œuvre, mais ayant à surmonter encore de nombreuses réflexions et difficultés pour permettre une vraie politique de gestion des archives de la recherche dans les établissements français. Ce GT représente sans doute actuellement un espace de réflexion et de production conséquent sur le thème en France, et il entend bien s'affirmer avec les autres acteurs de la recherche.

Bibliographie

1. L'association des archivistes français (AAF)

.1.1. Histoire de l'association

CLEYET-MICHAUD (Rosine), « L'Association des archivistes français dans les années 70 : vers l'indépendance », *La Gazette des archives*, n° 247, 2017, p. 221-225.

HAMARD (Damien), *Des paléographes aux archivistes, L'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020, 472 p.

NOUGARET (Christine), « L'apport de l'Association des archivistes français à l'archivistique : 70 ans de Gazette des Archives », *La Gazette des archives*, n° 204, 2006, p. 33-56.

TAILLEMITE (Étienne), « L'association des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 106, 1979, p. 151-163.

VERRY (Élisabeth), LE POTTIER (Jean), « L'association des archivistes français, une histoire centenaire », *La Gazette des archives*, n° 195, 2004, p. 9-22.

.1.2. Études au sein de l'association

FAURE (Mathilde), « Les "secteurs de pointe" de l'Association des archivistes français : le groupe "Mécanographie électronique et microcopie" et le groupe "Définition de notre métier" (1967-1990) », *La Gazette des archives*, n° 240, 2015, p. 17-30.

FLEISH (Frédérique), FRIEH (Anita), « Du groupe de travail à la commission permanente : la commission archives électroniques de l'Association des archivistes français (2004-2015) », *La Gazette des archives*, n° 240, 2015, p. 31-36.

LE BRECH (Goulven), « Nous ne sommes plus des "fous furieux" », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 7-10.

MADAY (Charlotte), « Avenir à venir », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 337-339.

TAPIE (Martine), « La section Archives Régionales au sein de l'Association des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 219, 2010, p. 97-108.

2. Les archives de la recherche

.2.1. Délimitation et usage des archives de la recherche

.2.1.1. Définition des archives de la recherche

BERT (Jean-François), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, 84 p.

CHARMASSON (Thérèse), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, 2006, disponible sur http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/1790 (consulté le 5 janvier 2021).

CORNU (Marie), FROMAGEAU (Jérôme), MÜLLER (Bertrand), sous la dir. de, *Archives de la recherche, Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique*, Paris, L'Harmattan, 2014, 210 p.

GEORGES (Margot), « "Si on conserve, c'est parce que c'est reconnu comme utile". Esquisse d'une définition des archives de la recherche », intervention lors du congrès *Archiver la recherche. Pourquoi ? Comment ?*, organisé par l'AAF et l'ICA, Paris, juillet 2014.

GEORGES (Margot), MOYSAN (Magalie), « When French Archivists speak about researchers and their archives : a textual analysis », intervention lors du congrès *Second Workshop on Scientific Archives* organisé par la « Carnegie institution », Washington, 14 août 2018.

MÜLLER (Bertrand), « A la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 4-24.

MÜLLER (Bertrand), « Archives, documents, données : problèmes et définitions », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 35-44.

.2.1.2. Sélection et exploitation des archives de la recherche

ALLAIN (Jérôme), « Un autre regard sur l'usage des archives de la recherche : des données à une histoire des mentalités », pré-publication, 2014, disponible sur : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01459038/document (consulté le 10 mars 2021).

AUDET (René), « L'archive inconcevable : les archives scientifiques réinsérées dans le continuum de documentation et de connaissances de la recherche », *Archives*, vol. 45, n° 1, 2013-2014, p. 191-199.

BEAUJOUAN (Guy), « L'exploitation des archives scientifiques. Précédentes expériences et nouveaux départs », *La Gazette des archives*, n° 145, 1989, p. 103-105.

CHARMASSON (Thérèse), « Les archives des sciences en France : réalisations et projets », dans LAURENT (Sébastien), sous la dir. de, *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 149-164.

GALLOIS-ROYON (Isabelle), « Une expérience de collecte mutualisée au Centre de recherche de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 133-146.

GAULTIER-VOITURIEZ (Odile), « Les archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de l'Europe du XXème siècle », *La Gazette des archives*, n° 184-185, 1999, p. 81-83.

LE BRECH (Goulven), « Les archives des chercheurs en sciences humaines et sociales : l'exemple du fonds Vidal-Naquet », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 69-77.

LINA (Sbeih), « Les archives de la recherche à l'Institut Pasteur : évolutions et perspectives. », intervention lors du congrès *Archives et données de la recherche*, organisé par la Section des archives d'universités et d'organismes de recherche du Conseil international des archives, juillet 2014, Paris, disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01094774/document (consulté le 13 mars 2021).

MOYSAN (Magalie), *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006. L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique*, thèse de doctorat, sous la dir. de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, soutenue le 11 décembre 2019, 774 p.

POMART (Julien), « Evaluer les archives de la diffusion et de la valorisation des savoirs : étude de cas », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 183-196.

VIOLA (Agnès), « Une enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales : contribuer au signalement des fonds et à leur réexploitation », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 11-24.

WELFELÉ (Odile), « L'éprouvette archivée. Réflexions sur les archives et les matériaux documentaires issus de la pratique scientifique contemporaine », *La Gazette des archives*, n° 163, 1993, p. 349-358.

.2.2. Archives de la recherche, professionnels et chercheurs : responsabilité, relations

.2.2.1. Responsabilité des archives de la recherche

CARBONNEL (Laure), « Archives (des) sciences humaines : trois mots clefs pour engager les responsabilités », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 13-24.

CHAMBEFORT (Hélène), « Archiver la recherche : des responsabilités partagées », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 5-7.

FOISSEY (Sylvain), « L'intervention des juristes dans la constitution, la valorisation et la consultation des archives de la recherche : un soutien constant », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 39-50.

.2.2.2. Archivistes et chercheurs

GEORGES (Margot), MOYSAN (Magalie), « Têtes chercheuses et archives à l'ère de l'informatique », *La Gazette des archives*, n° 245, 2017, p. 191-201.

LAPORTE-DUBOS (Marie-Agnès), LÉNA (Pierre), « L'archiviste et l'astrophysicien : un exemple de collaboration entre archiviste et chercheur », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 169-181.

ROZAY (Anne-Sophie), « La sauvegarde du patrimoine scientifique » [en ligne], *e-Phaïstos*, VII-2, 2019, disponible sur : http://journals.openedition.org/ephaistos/4634 (consulté le 19 janvier 2021).

VERRY (Elisabeth), « Les archives des sciences humaines et sociales aux Archives départementales de Maine-et-Loire », *La Gazette des archives*, n° 212, 2008, p. 119-132.

WOLIKOW (Serge), « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier bilan », *Histoire@Politique*, n° 9, 2009, p. 100.

.2.2.3. Archives et bibliothèques

BERTHAUD (Christine), MAGRON (Agnès), « HAL : une archive ouverte tournée vers ses utilisateurs », *Ar(abes)ques*, n° 84, 2017, p. 10-11.

CHABIN (Marie-Anne), « L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2012, p. 26-30.

LECOQ (Benoît), « Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2000, p. 61-65.

MERCIER (Cédric), *Les archives de la recherche : enjeux et perspectives pour les bibliothèques universitaires*, mémoire de master, sous la dir. de Lucie Albaret, Ecole Nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2020, 196 p.

POIROT (Albert), « Les archives dans les bibliothèques. Logiques de service ou accidents de parcours ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 46, n° 2, 2001, p. 4-14.

POMART (Julien), « L'accès aux archives en bibliothèque de recherche. Un exemple d'intégration réussie ? », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 41-52.

.2.3. Au sein des archives de la recherche : les données de la recherche

BESNARD (Myriam), DELOBELLE (Grégory), « Les archives du Bureau de recherches géologiques et minières en transition », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 57-69.

CORVASIER (Louise), « L'archivage intermédiaire : un outil puissant de réutilisation des données de la recherche », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 159-172.

DE CASANOVE (Alexia), « Sélectionner les données pour l'archivage : réflexions et pratiques au sein de la plate-forme PAC du CINES », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 157-165.

FOURNIER (Thierry), « Les données de la recherche : définition et enjeux », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 4-6.

GAILLARD (Rémi), *De « l'Open data » à « l'Open research data » : quelle(s) politique(s) pour les données de la recherche ?*, mémoire de master, sous la dir. de Monique Joly, Ecole Nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2014, 104 p.

GÉROUDET (Marie-Madeleine), « Sur le terrain des données de la recherche au SCD Lille 1 », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 14-15.

MAKHLOUF-SHABOU (Basma), ECHERNIER (Lydie), « La gouvernance du cycle de vie des données de la recherche en Suisse : transfert et pérennisation », *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, p. 89-100.

MOYSAN (Magalie), « Des archives aux données de la recherche », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 6.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), *Principes et lignes directrices de l'OCDE pour l'accès aux données de la recherche financée sur fonds publics*, 2007, 29 p.

POUPON-CZYSZ (Catherine), « L'Inist-CNRS face au défi des données de la recherche », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 16-17.

QUIQUEREZ (Fanny), MINANA (Floriane), « La gestion des données de la recherche : enjeux et perspectives », *Arbido*, n° 3, 2017.

Etat des sources

1. Textes juridiques et réglementaires

Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs.

Circulaire du 2 novembre 2001 relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'Etat.

Instruction DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005 relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale.

Instruction DAF/DPACI/RES/2006/008 du 12 septembre 2006 relative aux archives des universités.

Instruction DAF/DPACI/RES/2007/002 du 15 janvier 2007 relative au traitement et à la conservation des archives des délégations du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des archives des unités de recherche et de service.

2. Ressources de l'AAF

Les fonds de l'AAF sont disponibles pour les adhérents sur le site internet de l'AAF. Les fonds étudiés concernent surtout les fonds de la page de la section AURORE, qui accueille le groupe étudié. Lien du site de l'AAF : https://www.archivistes.org/

.2.1. Travaux et publications de l'AAF

.2.1.1. Publications du groupe « Archives scientifiques »

AAF, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, 2012.

AAF, *Fiche pratique relative à la prise en charge des archives d'une unité mixte de recherche*, 2017.

AAF, *Fiche pratique sur le rôle de l'archiviste dans un projet de gestion des données de la recherche,* 2019.

AAF, *Fiche pratique sur les bonnes pratiques pour la gestion d'archives numériques sur la recherche scientifique*, 2017.

AAF, *Fiches pratiques – Gestion d'un vrac d'archives d'un chercheur et d'un laboratoire*, 2014.

AAF, Plaquette *7 idées reçues sur les archives de la recherche*, 2017.

.2.1.2. Revues de l'AAF

a) Lettre de l'AAF : *Archivistes !*,

Archivistes !, n° 101, avril-juin 2012.

Archivistes !, n° 107, octobre-décembre 2013.

Archivistes !, n° 109, avril-juin 2014.

Archivistes !, n° 111, octobre-décembre 2014.

Archivistes !, n° 116, janvier-mars 2016.

Archivistes !, n° 119, octobre-décembre 2016.

Archivistes !, n° 120, janvier-avril 2017.

Archivistes !, n° 123, octobre-novembre 2017.

Archivistes !, n° 126, juillet-septembre 2018.

Archivistes !, n° 129, avril-juin 2019.

b) Revue *La Gazette des archives*

AAF, *Les archives scientifiques (communications présentées à la journée d'études organisée par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie, Paris, La Villette, 25 février 1988)*, *La Gazette des archives*, n°145, 1989, 88 p.

AAF, *Les archives scientifiques. Préservation, typologie et utilisations (actes des journées d'études organisées par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie, Paris, 18 mars 1993 et 9 février)*, *La Gazette des archives*, n°179, 1997, 279 p.

AAF, *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche*, *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, 339 p.

AAF, *Quel accès, quel traitement pour les documents et données de l'enseignement et de la recherche?* (*Actes des journées d'études de la section Aurore - Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 6 novembre 2015*), *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, 217 p.

AAF, *Archiver la recherche : responsabilités partagées* (*Actes de la journée d'études de la section Aurore – archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants – de l'Association des archivistes français du 23 juin 2016, organisé par le groupe « Archives scientifiques »*), *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, 116 p.

.2.2. Administration de la section AURORE

.2.2.1. Rapports annuels de la section AURORE

Présentation du réseau Aurore lors de l'AG 2010.

Rapport annuel de l'année 2011.

Rapport annuel de l'année 2012.

Rapport annuel de l'année 2013.

Rapport annuel de l'année 2014.

Rapport annuel de l'année 2015.

Rapport annuel de l'année 2016.

Rapport annuel de l'année 2017.

Rapport annuel de l'année 2018.

Rapport annuel de l'année 2019.

Rapport annuel de l'année 2020.

.2.2.2. Assemblées générales de la section AURORE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mars 2017.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 novembre 2017.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mars 2018.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 octobre 2018.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 avril 2019.

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 novembre 2019.

.2.2.3. Réunions du bureau de la section AURORE

Compte-rendu de la réunion du 20 juin 2016.

Compte-rendu de la réunion du 21 septembre 2016.

Compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2017.

Compte-rendu de la réunion du 28 mai 2017.

Compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2017.

Compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2017.

Compte-rendu de la réunion du 14 juin 2018.

Compte-rendu de la réunion du 6 mai 2019.

Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2019.

Compte-rendu de la réunion du 17 mars 2020.

3. Ressources sur des sites partenaires

Site de DoRaNum (Données de la recherche : apprentissage numérique), projet de l'Inist-CNRS : https://doranum.fr/

Site de l'ADBU (Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation) : https://adbu.fr/

Site de l'AMUE (Agence de Mutualisation des universités et établissements) : http://www.amue.fr/

Site du CoSo (Comité pour la Science ouverte) : https://www.ouvrirlascience.fr/

4. Entretiens

Ils furent réalisés au cours du mois de mars, sous la forme d'entretiens semi-directifs. Il s'agit d'y analyser les méthodes de travail, les réflexions et la capacité de diffusion auprès des milieux du groupe « Archives Scientifiques ». Les inventaires chrono-thématiques et les guides d'entretiens sont disponibles pour chaque entretien dans la liste des annexes. Les enregistrements furent tous réalisés par téléphone et enregistrés avec un Zoom H2 Recorder. Voici la liste des entretiens :

Sarah Cadorel, archiviste, coordinatrice du groupe « Archives scientifiques » de 2013 à 2019, archiviste à l'Inalco. Entretien de 54 minutes 05, réalisé le 25 mars 2021. (Annexe 3)

Hélène Chambefort, coordinatrice du groupe « Archives scientifiques » de 2008 à 2013, présidente de la section AURORE de 2016 à 2019, archiviste à l'Inserm depuis 1990. Entretien de 53 minutes 04, réalisé le 11 mars 2021. (Annexe 4)

Isabelle Gallois, ancienne archiviste à l'université Pierre et Marie Curie, coordinatrice du groupe « Archives scientifiques » de 2008 à 2013. L'entretien fut réalisé en 2 temps, un 1er de 21 minutes 48, un deuxième de 25 minutes 16, le tout réalisé le 12 mars 2021. (Annexe 5)

Charlotte Maday, archiviste, présidente du réseau, puis de la section Aurore de 2007 à 2016, archiviste à l'université Paris-Diderot de 2009 à 2016. Entretien d'1 heure et 31 secondes, réalisé le 25 mars 2021. (Annexe 6)

Océane Valencia, archiviste, coordinatrice du groupe « Archives scientifiques » depuis 2019, archiviste à l'université de la Sorbonne. Entretien de 54 minutes 45, réalisé le 10 mars 2021. (Annexe 7)

Deuxième partie : le GT « Archives Scientifiques », un espace de production et de réflexion dynamique

Le Groupe de travail (GT) « Archives Scientifiques » constitue un des groupes thématiques de la section Aurore de l'AAF. Formé vers les fin des années 2000, le GT a dû se construire dans un contexte instable, marqué par des lacunes réglementaires et la difficulté des établissements de recherche et du SIAF à mettre en place des initiatives fortes avec un impact durable. Il s'est aussi bâti dans un réseau où les groupes thématiques pouvaient être assez instables, et dépendant du dynamisme des membres du GT. L'étude de cas va questionner la position sur laquelle s'est construite le groupe. Quels furent les objectifs du groupe ? Comment ces objectifs ont pu évoluer, ou pas, au cours du temps ? Par quels moyens le GT s'est construit, comment s'est-il positionné au sein de la section Aurore et de l'AAF ? Quelles furent les méthodes de travail du groupe, quelle production a-t-elle produite, et à quel but ? Les travaux du groupe ont-ils eu un impact concret sur le traitement des archives de la recherche ? La construction du GT et ses productions constituent des points de réflexion essentiels à prendre en compte.

Le groupe doit aussi s'inscrire dans l'univers très hétéroclite de la recherche, qui accueille de nombreux acteurs qui ont chacun leurs visions sur la recherche et ses archives. Il faut questionner la position concrète du groupe face aux autres acteurs de la recherche. Quels liens ont pu se faire entre le GT et les autres acteurs ? Le GT cherchait-il à s'intégrer aux réseaux de la recherche ? Quelle place le groupe cherchait à avoir auprès des archivistes, mais aussi des chercheurs et des autres métiers de l'information ? Actuellement, le GT a-t-il réussi à se placer là où il cherchait à se positionner ?

Diverses problématiques guident donc l'étude de cas. Elles consistent en l'analyse des méthodes de travail du groupe, voir les productions et leur diffusion, constater les tentatives de « lobbying » du groupe pour se faire connaître. Cette étude vise à déterminer les réussites du groupe, mais aussi ses limites dans les différents objectifs que le GT a pu se fixer dans le cadre des archives de la recherche.

Pour se faire, il s'agit d'étudier en premier lieu la construction de ce groupe, son origine, son organisation, son ancrage dans la section et l'association. De cette construction, il en découle une production, aussi bien réflexive que pratique, avec la création de différents livrables destinés à des publics divers. Cela mène enfin à constater la diffusion de cette production ainsi que les moyens d'affirmation du groupe tout en questionnant le succès de ces travaux et de leur diffusion auprès des différents acteurs ciblés. Pour réaliser tout ce travail, les principales sources sont les ressources de la section mises à disposition sur le site de l'AAF[85], ainsi que sa revue, *La Gazette*

[85] Lien vers le site de l'AAF : https://www.archivistes.org/

des archives, son bulletin *Archivistes !*, le tout complété par les différents entretiens réalisés avec d'anciennes directrices de la section Aurore, ou des coordinatrices du GT « Archives Scientifiques ».

1. Le GT « Archives Scientifiques », une construction ancrée dans la section Aurore

Apparu alors que le réseau Aurore était seulement existant en tant que GT de l'AAF, le groupe s'est, au cours de son actuelle décennie d'existence, structuré et organisé de manière à maintenir une dynamique forte au sein de ses membres, tout en s'assurant de sa place dans la section Aurore, participant et contribuant fortement aux réflexions et évènements qui ont pu s'organiser. Il faut analyser cette construction, voir ses logiques et ses ambitions initiales, ainsi que ses failles ou limites concrètes.

.1.1. Historique et objectifs du groupe

.1.1.1. Bref historique du GT

Il est complexe de fixer clairement l'origine du groupe. Le GT est en effet apparu lorsque le réseau Aurore était lié à l'AAF depuis 2007, avec évidemment sa part de confusion et de mise en place progressive, rendant la découverte de traces concrètes du groupe difficile. On peut néanmoins dire que le groupe apparaît par le biais notamment du groupe sectoriel « Organismes de recherche », créé dans le réseau en lien avec l'AAF en 2008[86]. La mise en place du GT vient du rapprochement de certains membres de ce groupe avec des archivistes en universités, regroupés en partie au sein du groupe thématique « Enseignement et recherche »[87]. Le rapprochement est notamment celui d'Hélène Chambefort, archiviste à l'INSERM, et d'Isabelle Gallois, archiviste à l'université Pierre et Marie Curie, au cours des années 2008-2009. Face à des archives hautement complexes et à l'absence de réglementation ou textes appuyant le travail des archivistes, elles prennent l'initiative de réunir en un groupe thématique les archivistes travaillant au contact des archives de la recherche, aussi bien dans les organismes de recherche que dans les universités. Informel, le groupe émerge officiellement en 2009-2010 et est alors appelé « Traitement et valorisation des archives scientifiques »[88]. Hélène Chambefort et Isabelle Gallois en sont les coordinatrices. Le GT se fixe comme principale production à réaliser un tableau de gestion des archives de la recherche le plus large possible avec pour « objectif de valoriser la pratique professionnelle en publiant cet outil destiné également à des personnels

[86] Entretien avec Hélène Chambefort du 11 mars 2021.

[87] Entretien avec Isabelle Gallois du 12 mars 2021.

[88] Rapport annuel de l'année 2011 de la section Aurore.

non spécialistes »[89]. Il s'agit du référentiel de gestion des archives de la recherche, qui est achevé en 2012 et diffusé en 2013. Le groupe travaille sur d'autres livrables, allant de la gestion de vracs de chercheurs à des réflexions sur les UMR et les moyens de faire entrer les archives.

Le groupe change de « direction » fin 2013-début 2014, avec l'arrivée de Sarah Cadorel et Magalie Moysan comme nouvelles coordinatrices du groupe[90]. Le groupe opère une réflexion intense sur les données de la recherche à partir de là, tout en continuant l'ouverture du groupe aux réseaux de la recherche. Les effectifs du groupe sont en hausse, notamment avec l'émergence des services d'archives dans les universités à la fin des années 2000, amenant une hausse des archivistes en universités. Il y avait ainsi 30 membres en 2017[91], représentant une part non négligeable des membres de la section. L'affirmation du groupe dans la recherche est de plus en plus recherchée, avec l'organisation d'évènements, la mise en relation avec d'autres organismes, la production des livrables, à destination des archivistes avant tout, mais aussi avec la production d'une plaquette pour les chercheurs et organismes de recherche en 2017. Le groupe, tout en s'assurant d'aider les archivistes avec les livrables, tente de s'affirmer plus largement, notamment auprès des autres métiers, par différents projets, tel Doranum, projet de publication du référentiel pour les chercheurs.

En début d'année 2019, il y a un nouveau changement de coordinatrices, avec l'arrivée d'Océane Valencia et d'Emilie Fromont[92], actuellement toujours collaboratrices du groupe. Là, le groupe opère une volonté de refonte du référentiel, dans une logique disciplinaire et non plus générale. Il souhaite aussi sensibiliser davantage les chercheurs sur les archives de la recherche avec une fiche sur le rôle des archivistes à l'attention des chercheurs. Le groupe a donc connu différentes collaboratrices, qui chacune ont influencé ou influent sur la ligne à suivre, tout en semblant garder une ligne commune de production. Il faut voir maintenant les objectifs du groupe et leur possible évolution au cours de la décennie.

.1.1.2. Objectifs et missions du groupe

Il semble qu'il n'y a jamais eu réellement d'objectifs formels qui suivent une trame précise mise en place par la section. Il n'y a que dans le rapport de 2012 de la section, lorsque cette dernière se dote d'un règlement intérieur comme les autres sections, que l'on trouve un début de fixation de mission : « le groupe s'est donné pour mission d'élaborer des outils et d'initier la réflexion sur le traitement des archives de la recherche et des archives scientifiques »[93]. Objectifs

[89] Isabelle Gallois-Royon, « Une expérience de collecte mutualisée au Centre de recherche de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013, p. 142.

[90] Rapport annuel de l'année 2014 de la section Aurore.

[91] Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 2017.

[92] Rapport annuel de l'année 2019 de la section Aurore.

[93] Rapport annuel de l'année 2012 de la section Aurore.

très larges et peu précis, que le groupe a lui-même défini, montrant une grande liberté du GT pour se fixer en interne des objectifs plus précis et adaptables selon les volontés et les sujets du moment sur les archives de la recherche. Cette brève description montre là un aspect important du groupe : il s'agit non seulement d'un groupe de réflexion, mais aussi et surtout d'un groupe de production de livrables[94], aspect essentiel du groupe, qui se doit de fournir à ses membres des outils pour réussir à mener une gestion efficace des archives de la recherche. Cela s'inscrit dans la logique de la section, qui se fixe comme objectif « d'avoir un set d'outils très pratiques »[95], ou des « d'outils pratico-pratiques »[96] à disposition des archivistes. Dès sa création en 2009, le groupe visait à la production de livrables qui puissent aider les archivistes de la recherche. L'objectif prenait notamment la forme du référentiel, qui constituait un livrable très conséquent alors. Le GT a été pensé à la base comme un espace qui apporte des réponses concrètes, se fixant comme objectif de gérer les problèmes possibles et d'y apporter des réponses qui puissent être applicables au plus grand nombre, qu'importe l'organisme et le laboratoire.

Mais peut-on dire que le groupe s'arrête à cet objectif ? Il semble clair qu'il cherche aussi à participer aux débats qui animent les archives de la recherche, aussi bien dans les milieux archivistiques que dans les autres milieux au sein de la recherche. Il affiche une volonté sûre d'affirmer le rôle des archivistes dans ce débat et l'intérêt de leur groupe de par les travaux déjà réalisés. Les réseaux recherchés par le GT, la mise en place d'évènements impliquant divers acteurs de la recherche, montrent ce souhait d'affirmation, au sein de l'AAF comme au sein de la recherche. Le groupe affiche ouvertement un objectif de se présenter comme un interlocuteur privilégié sur les archives de la recherche, affirmant la place des archivistes dans ce domaine où ils restent négligés en certains points, notamment dans le cadre des données de la recherche. S'affirmer constitue donc un défi important et même essentiel pour permettre aux archivistes de travailler en toute légitimité. C'est un objectif primordial, qui vise à montrer aux autres acteurs que « les archivistes ont déjà des outils, qu'il est inutile de les réinventer »[97]. Le groupe a donc aussi des objectifs de visibilité et de participation aux réflexions des autres organismes et acteurs.

On peut constater les divers objectifs du GT, qui prennent évidemment différentes formes au cours de la décennie. Ces objectifs, fixés par le groupe, semblent peu bouger au cours de la décennie. Si l'accent peut être davantage mis sur l'un ou l'autre sujet des archives de la recherche, l'ensemble des actions et productions du groupe sont guidées par ce double objectif de production et d'affirmation du travail réalisé auprès des producteurs et autres métiers de

[94] Dans notre cas, le terme livrable désigne les livrables de cycle de vie du produit, à savoir « les produits finis qui seront utilisés après l'achèvement d'un projet pour en réaliser les bénéfices attendus ». Définition disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Livrable

[95] Entretien avec Charlotte Maday du 25 mars 2021.

[96] Entretien avec Hélène Chambefort du 11 mars 2021.

[97] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

l'information dans la recherche. Le groupe opère donc sur ces 2 objectifs, et il conviendra de voir s'ils sont pleinement accomplis.

Le groupe s'inscrit donc, au cours de la décennie, autour de la réunion des archivistes travaillant sur les archives de la recherche pour réaliser des outils visant à aider à la gestion des archives de la recherche, mais aussi à légitimer leurs actions et faire connaître leurs travaux. Dans ce but, le groupe s'est organisé de manière à favoriser un travail de production de livrables, tout en essayant d'impliquer les membres pour rendre le travail le plus large possible, dans un univers très varié.

.1.2. Organiser le groupe : une structure particulière

.1.2.1. L'organisation du groupe en sous-groupe

Le GT est animé par deux coordinatrices, qui veillent au dynamisme des membres et à mettre en place de nouvelles réflexions. Les membres sont répartis en différents sous-groupes, chacun géré là-aussi par 2 coordinateurs qui voient l'avancée des travaux du groupe et assurent la remontée des avancées. Les membres se répartissent les tâches au sein des sous-groupes, qui sont de tailles diverses. Ce système de sous-groupe est initié par ce GT dans la section.

La structure des sous-groupes a été pensée de sorte que chacun d'entre eux corresponde à un livrable. Cela s'inscrit dans l'objectif du groupe de produire des outils pratiques et permet de s'en assurer. Ainsi, à chaque sous-groupe est vite associé un livrable, et ce sous-groupe disparaît une fois le livrable réalisé et publié. Ces sous-groupes ont donc une espérance de vie qui dépend du temps pour réaliser le livrable. En général, le sous-groupe est donc créé une fois que l'idée générale sur le livrable a été trouvée dans le groupe, et disparaît vite après sa publication. Cette conception des sous-groupes été déjà présente en partie sous Hélène Chambefort et Isabelle Gallois, étant définis comme « réfléchissant sur des thématiques particulières, afin de constituer un ensemble de fiches pratiques »[98]. Cela est confirmé et étendu à tous les sous-groupes en général lors de l'arrivée de Magalie Moysan et Sarah Cadorel comme collaboratrices du GT.

Cependant, deux sous-groupes peuvent en partie déroger à cette règle : celui sur les UMR et celui sur les données de la recherche. Le sous-groupe UMR, apparu dès 2011, a réalisé une fiche sur la prise en charge d'archives d'unités mixtes de recherche, publié en 2017[99]. Le groupe fut cependant réactivé ensuite, pour réaliser une fiche sur les leviers utilisables en UMR. Cependant, il fut rapidement mis en sommeil ensuite, faute de force vive pour l'animer. Le sous-groupe a donc connu un début de deuxième vie, mais il obéissait toujours au principe d'un livrable par sous-groupe. Le cas du sous-groupe des données de la recherche est différent. Ce sous-groupe porte sur un sujet très complexe et très théorique. Créé en mai 2014, le rapport de

[98] Rapport annuel de l'année 2011 de la section Aurore.

[99] Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2017.

cette même année décrit que le groupe « travaille sur une définition des données de la recherche et sur une trame de plan de gestion des données »[100]. On voit là que la production de livrables par le groupe est difficile de par la difficulté de définir le thème même. Il nécessite de poser des bases avant de réaliser des livrables. Une autre problématique du sujet est son aspect politique. Sarah Cadorel décrivait le sujet comme « très politique »[101], notamment face à la forte présence des bibliothèques, vue dans l'état des connaissances. Cela pose la question de la création de ce groupe : n'a-t-il pas été créé en partie par la volonté d'affirmer le rôle du groupe et des archivistes en montrant qu'ils s'impliquent sur le sujet ? Face à un sujet prégnant et accaparé par les bibliothécaires, le sous-groupe fut sans doute pensé dans cette optique, laissant ensuite venir la réalisation de livrables. Il a donc été animé d'une logique en partie différente, de par la complexité du sujet, mais aussi sa nature sensible et urgente, le sujet étant alors en pleine expansion en 2014, de par le projet de financement européen *Horizon 2020*[102]. Le sous-groupe a réalisé des travaux autres que les livrables, qui visaient à définir, mais aussi affirmer la place du groupe et des archivistes sur le concept. Ses travaux étaient donc plus difficiles à aborder.

Les sous-groupes fonctionnent globalement dans la logique « un sous-groupe, un livrable ». Le cas du sous-groupe des données de la recherche constitue une exception, due à la complexité et la portée politique du sujet, amenant à accorder une grande place à l'affirmation, avec un impact mitigé. Si cela a globalement bien fonctionné, il y a pour autant des sous-groupes qui ont pu ne pas aboutir. C'est le cas du sous-groupe « Evaluation et Sélection », créé en 2014, qui en 2015, « en raison d'un trop grand nombre de chantiers en cours, a opté pour un travail de veille sur le sujet »[103]. Il n'y a ensuite plus de traces de ce dernier. La réussite d'un groupe dépend du dynamisme de ses membres. Il faut donc voir comment s'est organisé le groupe pour garantir un dynamisme optimal au sein des effectifs.

.1.2.2. Organisation interne générale : maintenir le dynamisme

Garantir le dynamisme des membres est essentiel, plus encore dans une association. Les membres étant des bénévoles travaillant en plus de leur temps de travail formel, il s'agit de dynamiser et de garantir dans l'organisation les moyens d'impliquer sans empiéter sur les métiers et travaux personnels de chacun. Ainsi, le groupe a cherché à s'organiser d'une manière à garantir un certain dynamisme dans ses rangs, comptant sur l'implication forte de ses membres dans les différents sous-groupes.

De ce fait, différents choix ont pu être faits pour tenter de garder un dynamisme certain. Le choix d'avoir des coordinateurs à chaque sous-groupe est vu comme un moyen de « faire

[100] Rapport annuel de l'année 2014 de la section Aurore.
[101] Entretien avec Sarah Cadorel du 25 mars 2021.
[102] *Archivistes !*, n° 111, octobre-décembre 2014, p. 19.
[103] Rapport annuel de l'année 2015 de la section Aurore.

plusieurs choses à la fois, sans tout centrer sur deux personnes(les coordinatrices du groupe) »[104]. Ce choix donne en effet l'avantage de donner des « responsabilités » à davantage de personnes, qui peuvent ainsi plus amplement s'impliquer et motiver à leur propre niveau les autres membres du sous-groupe. Au sein des sous-groupes, on veille à une juste répartition des tâches et des travaux entre les membres, selon les disponibilités et demandes de chacun. On tente aussi de voir comment les travaux avancent, par des contacts, physiques ou virtuels, assez réguliers, et ce dès le début du groupe. S'appuyant sur les pratiques de la section, le groupe veille à des contacts réguliers entre un certain nombre de ses membres, qui peuvent en partie se connaître depuis assez longtemps, une partie étant membre de la section Aurore avant même qu'elle n'entre dans l'AAF. Il s'agit là d'une manière de dynamiser et assurer la cohésion du groupe par ce contact régulier, basé originellement sur les listes de diffusion de la section Aurore[105], qui possédait déjà ces listes quand elle était encore un réseau indépendant avant d'entrer dans l'AAF.

Le dynamisme du groupe passe aussi par les discussions et l'aide concrète fournie aux membres du groupe. Le groupe vise en effet en premier lieu à aider ses membres, dont un certain nombre rejoignant le groupe attendent une réponse concrète aux problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail. Cela est particulièrement prégnant aux débuts du groupe, de par la présence d'archivistes souvent non formés à ces archives à l'origine, mais continue d'être présent ensuite. Au-delà des livrables créés pour répondre aux besoins, les réflexions et réponses de chacun aux interrogations des autres lors des réunions soulignent un dynamisme fort, visant à s'entraider mutuellement sur un sujet très difficile à aborder seul. Les journées internes de la section Aurore, organisées chaque année, constituent un moment central du groupe, qui se doit de se réunir chaque année au moins en séance plénière durant cette journée. Ces journées constituent un moment de discussion fort, avec l'organisation de tours de table et la présentation de l'avancement des travaux de chaque sous-groupe. Les discussions, avec une prise de parole laissée à chacun, permettent ainsi de laisser s'exprimer les membres, pouvant faire part de leur interrogations ou de leurs attentes vis-à-vis du groupe. En plus de cette réunion, d'autres séances plénières sont possibles dans l'année, au choix des membres, et les sous-groupes se réunissent entre eux pour voir l'avancement[106]. Les réunions, notamment celle de la journée interne de la section, constituent un moment important de discussion. La cohésion est réaffirmée ainsi lors de ces réunions, qui donnent une place à tout le monde, notamment aux nouveaux venus qui peuvent par ce biais montrer leurs envies et constater les efforts déjà réalisés au sein du GT dans son ensemble.

Le groupe, face aux conséquences possibles du bénévolat sur la participation, tente de s'organiser de manière à ce que chaque membre s'implique le plus largement qu'il puisse dans le groupe. Si la participation n'est pas toujours optimale, le GT semble afficher un dynamisme

[104] Entretien avec Sarah Cadorel du 25 mars 2021.

[105] Entretien avec Charlotte Maday du 25 mars 2021.

[106] Rapport annuel de l'année 2015 de la section Aurore.

certain, comptant sur l'implication d'un vaste ensemble de ses membres, qui participent énergiquement aux réunions et aux travaux du groupe. Evidemment, cela n'empêche pas que certains sous-groupes puissent être peu animés, voire disparaissent, de par le fait que l'action est purement bénévole, et s'inscrit donc dans le cadre d'un temps supplémentaire au temps de travail de chacun. Mais malgré tout, le groupe est décrit comme très dynamique par ses membres, anciens comme actuels. Cette implication se constate aussi par la place qu'occupe le groupe dans la section Aurore, ainsi que sa volonté de construire des réseaux en son sein pour participer aux réseaux présents dedans.

.1.3. La place du groupe dans la section

Le groupe occupe une place importante dans la section, portant sur un sujet essentiel et très large, qui peut impliquer nombre d'adhérents de la section dans son ensemble. La participation des membres au sein de la section est très forte, et le groupe veille à s'impliquer dans la section autant qu'il le faut pour pouvoir profiter des avis de tous et des moyens mis à disposition de la section.

.1.3.1. Un GT actif et numériquement fort

Le GT « Archives Scientifiques » constitue l'un des groupes les plus stables et anciens de la section Aurore. Il est actuellement le seul GT présent lors du réseau Aurore à être toujours actif au sein de la section aujourd'hui encore. Il s'appuie sur la présence d'un certain nombre de membres de la section en son sein, formant un ensemble numériquement fort et très dynamique au sein de la section. Ce GT, qui repose sur un sujet large avec de multiples problématiques, a l'avantage d'attirer à la fois les archivistes des universités, mais aussi ceux des organismes de recherche, qui font face tous au problème du traitement et de la gestion des archives de la recherche. Les archivistes d'organismes de recherche, « qui n'ont pas la composante enseignement »[107], se retrouvent dans ce GT qui voit les archives de la recherche uniquement, là où les autres GT peuvent ne pas les concerner directement. Le nombre conséquent d'archivistes concernés par le sujet, lui-même très complexe, explique en partie la forte présence numérique.

Lorsque le groupe fut constitué en 2009-2010, il comptait près de 15 membres[108], dans un réseau constitué d'à peu près 90 membres à ce moment, soit une proportion d'1/6, non négligeable pour un groupe de travail thématique. Ce nombre a augmenté assez vite au début, passant début 2014 à 25 membres. Cette hausse entre 2010 et 2014 vient de la forte arrivée

[107] Entretien avec Charlotte Maday du 25 mars 2021.

[108] Entretien avec Hélène Chambefort du 11 mars 2021.

d'archivistes d'universités au sein de la section Aurore, de par la création de services d'archives en universités à la fin des années 2000, vue dans la première partie du mémoire. Les effectifs augmentent encore ensuite, bien que de manière moindre, avec 30 membres début 2017[109]. Au début de l'année 2020, il y a environ 40 membres. La hausse continue des effectifs témoigne du dynamisme du GT, qui parvient à attirer des adhérents. Les effectifs du groupe sont donc assez conséquents, impliquant des archivistes d'horizons et de parcours divers dans le monde de la recherche. Ce nombre, élevé pour un groupe de travail de la section Aurore, explique la structuration forte du GT, qui a dû organiser le travail des membres pour garantir la cohésion et le dynamisme d'un groupe très large numériquement. Ce nombre conséquent donne aussi au groupe une place importante dans la section, où le groupe cherche à s'impliquer et à s'intégrer dans les activités mises en place.

.1.3.2. Une implication certaine au sein de la section

Au sein de la section, le GT s'implique fortement et mène d'intenses actions pour diffuser et faire valoir les travaux produits. Il voit ainsi certains de ses membres rentrer dans le bureau de la section Aurore, suivant la logique de s'intégrer comme des représentants du groupe dans le bureau. En 2013, l'élection du bureau fait entrer Hélène Chambefort et Isabelle Gallois, s'impliquant dans le bureau sans être explicitement représentantes du GT, mais en leur donnant un espace d'expression. On constate ensuite que les représentants au sein du bureau sont parfois explicites dans cette idée de représentation. Lors de l'élection du nouveau bureau en 2016, Magalie Moysan et Sarah Cadorel sont clairement présentées comme « en charge du groupe Archives Scientifiques »[110], ce qui n'est pas le cas des autres groupes en-dehors du GT rectorats. Cela ne signifie pas que les autres groupes sont absents, mais ce n'est pas présenté ainsi. La présence de membres du GT dans le bureau permet ainsi d'avoir des informations, tout en permettant de davantage diffuser les informations sur les livrables et d'avoir des conseils d'autres membres de la section. Le GT pouvait ainsi « s'inscrire au sein du travail de la section »[111] en entrant directement dans le bureau. Lors de l'élection du bureau de 2019, Océane Valencia est élue au bureau, mais sans être explicitement représentante du GT « Archives Scientifiques »[112]. Le groupe conserve malgré tout une présence dans le bureau ainsi, avec la présence de Sarah Cadorel dans le bureau, toujours membre du groupe, bien qu'elle n'en soit plus coordinatrice. En plus du bureau, la présidence de la section est confiée de 2016 à 2019 à Hélène Chambefort, ancienne coordinatrice du groupe. Bien qu'elle n'en soit plus membre, cette

[109] Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 2017.

[110] Rapport annuel de l'année 2016 de la section Aurore.

[111] Entretien avec Sarah Cadorel du 25 mars 2021.

[112] Rapport annuel de l'année 2019 de la section Aurore.

élection souligne l'implication personnelle des membres dans la section, contribuant à affirmer la place du GT.

Cette implication, collective ou individuelle, passe aussi par la participation aux évènements et aux réseaux de la section. Le GT contribue et participe amplement, comme il le doit, aux journées d'études et internes de la section. Il est même arrivé qu'il soit à l'initiative dans l'organisation de journées d'études. C'est le cas de la demi-journée d'études à l'Université Pierre et Marie Curie sur le droit concernant l'archivage des données de la recherche en 2011, sous l'initiative d'Isabelle Gallois[113], et la journée d'études à l'université de médecine de Montpellier, en 2016, dans le cadre de la responsabilité dans les archives de la recherche. Ces deux évènements illustrent la place importante du groupe et sa capacité à s'impliquer dans la section en arrivant à mettre en place des journées d'études. Le groupe s'implique aussi, plus individuellement, dans les réseaux mis en place par Aurore. Il s'intègre au sein des réseaux internes d'Aurore, étant lié aux membres des autres groupes, se renseignant informellement sur leurs travaux. Outre les liens avec les autres GT de la section, le groupe cherche des réseaux vers d'autres acteurs. Différents liens de la section avec d'autres acteurs, comme avec SupDPO, à l'initiative d'Océane Valencia[114], le Coso ou encore le réseau PIN[115] sont encouragés, voire initiés par des membres du GT. Ses membres facilitent la mise en place de réseaux avec la section ou leur propre GT. Les initiatives individuelles vers les autres acteurs montrent une participation à la construction d'un réseau avec le groupe et la section. Ainsi, le GT s'intègre largement au sein de la section grâce à l'activité de ses membres et à leurs initiatives pour participer aux réseaux, voire les mettre en place ou les encourager. Il peut compter sur des effectifs nombreux et dynamiques, en faisant le groupe le plus conséquent de la section numériquement.

Le GT « Archives Scientifiques » s'est donc structuré fortement, reposant sur son organisation en sous-groupe, tout en cherchant à garder un dynamisme certain au sein du groupe. Se fixant comme objectifs à la fois d'aider les archivistes par le biais d'outils et de conseils, mais aussi de s'affirmer comme acteur essentiel dans le cadre des archives de la recherche, il s'implique et s'intègre fortement dans la section par le biais du bureau, mais aussi en participant aux réseaux de la section. La structuration mise en place par le GT, impliquée dans la section très largement, joue son rôle dans la production de livrables du groupe qui vise à différents objectifs en les produisant.

[113] Entretien avec Isabelle Gallois du 12 mars 2021.

[114] Réunion du bureau de la section Aurore du 25 novembre 2019.

[115] Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2017.

2. Les réflexions et livrables du groupe : produire des outils à différents publics

L'objectif premier du GT est de produire différents outils et livrables à disposition d'un public plus ou moins large selon les livrables. Il faut voir comment se mettent en place les sujets des livrables. L'analyse des méthodes de travail et de production du groupe doit éclairer sur la manière dont le GT et ses membres se représentent leurs livrables et les raisons de leur production.

.2.1. De la conceptualisation à la mise en pratique : définir et appliquer

Le GT « Archives Scientifiques » par ses réflexions, participe à la conceptualisation et la réflexion théorique pour pouvoir mettre en forme les livrables produits. Mais il vise avant tout à réfléchir sur la mise en pratique des théories archivistiques déjà élaborées par le biais de livrables inspirés par l'expérience des membres. Ces deux aspects contribuent au choix des sujets des livrables qui se font par le groupe.

.2.1.1. Le GT « Archives Scientifiques », un espace de réflexion ouvert aux théories archivistiques

La première partie de ce mémoire a déjà mis en avant la complexité du sujet et les multiples problématiques qui l'entourent. Face à ces problématiques, le GT s'inscrit dans les réflexions théoriques déjà entamées depuis les années 1980, cherchant à définir et conceptualiser d'une manière consensuelle dans le GT les archives de la recherche. Suivant le chemin de ces théories, le GT a mené et mène encore des réflexions sur la manière de conceptualiser ces archives et leurs problématiques. Le groupe était décrit par Charlotte Maday comme « un espace de réflexion sur les archives de la recherche qu'on n'avait pas forcément ailleurs »[116]. Le groupe mène différentes réflexions pour parvenir à comprendre et délimiter le sujet le plus précisément possible, de manière à faciliter la réalisation de livrables. Les réunions du groupe donnent souvent lieu à des débats et réflexions sur les archives de la recherche, qui impliquent de nombreuses interrogations sur le sujet, interrogations amenées par les membres. Face à de multiples cas de figure, le GT se doit de mener des réflexions sur les divers problèmes qui se présentent aux membres. Si le groupe accorde une grande place à la réflexion dans la mise en pratique, il ne peut se passer de réflexions théoriques, nécessaires pour délimiter clairement leur champ d'action sur le sujet auprès des archivistes, des chercheurs et des autres métiers de l'information.

[116] Entretien avec Charlotte Maday du 25 mars 2021.

Un exemple de ces réflexions théoriques et de conceptualisation s'observe tout particulièrement dans la définition des données de la recherche du GT. Le sujet est devenu d'actualité au début des années 2010, et le GT ne pouvait rester à côté des réflexions alors en œuvre. Le groupe a donc mené de larges réflexions sur le sujet des données de la recherche, cherchant ainsi à pouvoir communiquer plus aisément avec les autres acteurs de la recherche en présentant une définition claire et acceptée des archivistes. Le sous-groupe sur les données de la recherche a dû gérer des débats parfois intenses pour parvenir à une définition claire et consensuelle sur les données. Travailler sur des livrables pour les données de la recherche était impossible avant d'avoir posé une définition concrète du sujet. Les réflexions sur le sujet ont fait émerger une définition nouvelle des données de la recherche, différente de celle de l'OCDE et prenant en compte avant tout des exigences archivistiques[117]. Cette définition fut d'ailleurs publiée sur Wikipédia, créant ainsi la page « Données de la recherche »[118], montrant la place et la volonté du groupe en matière de réflexion théorique. Cet exemple souligne l'importance qu'accorde le groupe aux réflexions théoriques qui se mènent, ainsi que les propres réflexions qui se réalisent en interne et leur possible contribution théorique au débat. Le GT présente donc une place importante à la réflexion et la conceptualisation, s'appuyant sur les travaux de précédents archivistes ou chercheurs sur le sujet.

Le groupe porte un nécessaire travail de conceptualisation, soumis à d'intenses réflexions, notamment sur les données de la recherche, menées cependant en complément nécessaire à la principale tâche du GT, à savoir la mise en pratique des différentes théories sur les archives de la recherche. L'actualité des archives de la recherche et sa théorisation pèsent donc sur le choix des livrables. Mais bien que le groupe conceptualise, il reprend avant tout les théories déjà en place. Ces réflexions théoriques se pensent prioritairement comme un cadre fixant les travaux de mise en pratique, enjeu central du groupe.

.2.1.2. La mise en pratique des théories archivistiques

Le GT mène avant tout des travaux visant à donner une forme concrète aux théories archivistiques concernant les archives de la recherche. Il s'agit pour le groupe d'aider avec la production de fiches pratiques les archivistes, professionnels ou non sur le sujet, ainsi que les autres acteurs de la recherche. De nombreuses interrogations et problématiques entourent les archives de la recherche.

Le GT, face aux multiples questions concrètes qui ne peuvent trouver de réponse claire dans la théorie ou les réglementations, se doit de trouver des moyens pour adapter la théorie à

[117] AAF, *Fiche pratique sur le rôle de l'archiviste dans un projet de gestion des données de la recherche,* 2019.

[118] La définition est actuellement toujours disponible sur la page « Données de la recherche », en voici le lien : https://fr.wikipedia.org/wiki/Donn%C3%A9es_de_la_recherche

la pratique. L'expérience acquise par les membres joue évidemment un rôle essentiel pour voir les réponses concrètes aux problèmes. Les membres du GT ont en général créé eux-mêmes des livrables au sein de leur établissement. La réalisation de livrables part en général de la mise en perspective des productions faites par les membres du groupe au sein de leurs établissements de recherche entre elles[119]. Il s'agit ensuite pour le groupe de voir comment il est possible d'en faire des outils à la fois pratique et adaptable au plus grand nombre de services en fonction de la production. Ce sont donc des sources d'inspiration pour le groupe. La création des outils du groupe partent ainsi en général « de la pratique au quotidien »[120]. Le GT cherche donc à concilier les théories archivistiques, pensées auparavant par d'autres archivistes ou même en partie par le groupe, avec les cas pratiques et travaux déjà réalisés qui se posent aux membres du groupe. Ces livrables présentent donc des formes variées, pouvant aller de tableaux de gestion à des fiches pratiques. Les sujets pris pour les livrables reposent donc en grande partie sur les productions et problématiques concrètes des archivistes. Reprenant les grandes lignes théoriques, les livrables présentent donc une mise en forme concrète des problèmes qui peuvent se poser au quotidien pour les archivistes, s'appuyant sur les travaux déjà réalisés par les membres du groupe. Ils se concentrent sur le traitement de ces archives et les moyens de parvenir à conserver et exploiter efficacement ces fonds.

Le GT « Archives Scientifiques » mène donc des réflexions qui peuvent prendre une forme théorique et de conceptualisation, comme pour définir les archives de la recherche ou les données, mais il se concentre avant tout sur la réflexion pour la mise en pratique des théories archivistiques déjà élaborées, s'appuyant sur les outils déjà réalisés par les membres dans leurs établissements. Ces réflexions amènent ainsi les sujets des livrables à réaliser. A présent que le sujet du livrable est fixé, le groupe doit s'organiser pour réaliser les différents livrables et les faire valider.

.2.2. Les méthodes de travail du GT

La production des livrables dans le GT reste globalement très libre dans ses manières de faire, dépendant des membres qui y travaillent. Il est cependant possible d'en retirer des éléments communs, visant à s'assurer d'un travail optimal et consensuel. Qui plus est, la validation des livrables suit, au fur et à mesure de l'existence du groupe, un certain chemin pour être approuvé de tous au sein de l'AAF.

.2.2.1. Produire les livrables : méthodes de travail

[119] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

[120] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

La production des livrables suit le fonctionnement en sous-groupe du GT. Au sein du GT, chaque sous-groupe est en charge d'un livrable, le travail se répartissant donc en interne. Chaque sous-groupe ayant ses coordinateurs, qui ont leurs méthodes, tous comme les membres du sous-groupe, le travail peut varier en fonction des sous-groupes et de ses membres. Les coordinateurs veillent à ce que le dynamisme de production dans le groupe soit optimal. Une répartition des tâches se réalise entre les membres, qui peuvent y travailler seul ou à plusieurs. Au début, dans le cadre de la réalisation du référentiel de gestion des archives de la recherche, des équipes de 2 ou 3 personnes s'étaient formées et pouvaient ainsi se réunir régulièrement, environ tous les 2-3 mois, entre elles pour voir leur avancement[121]. Par la suite, les sous-groupes gardent globalement ce système avec les autres livrables produits. Les sous-groupes mettent en place des réunions régulières de l'ensemble de leurs membres, visant à constater le travail réalisé et à se conseiller mutuellement pour faire avancer le projet[122]. Les membres du sous-groupe, entre ces réunions, gardent contact entre eux, notamment par le biais des listes de diffusion de la section Aurore ainsi que par mail en général. Le travail se répartit donc d'abord entre les membres dans les sous-groupes, qui veillent à impliquer le plus largement possible tous les membres du sous-groupe sur le livrable à réaliser.

Au niveau du groupe ensuite, la vérification du travail en cours se fait lors des réunions en séance plénière du GT. Ces séances plénières se déroulent forcément une fois par an, lors des journées internes, mais d'autres peuvent s'organiser au cours de l'année. Au cours des séances, les sous-groupes présentent l'avancée de leurs travaux aux autres membres du GT et peuvent faire appel à eux pour vérifier ou contribuer à la production, les invitant à rejoindre le sous-groupe s'ils sont vraiment intéressés[123]. En dehors des séances plénières, les membres du GT communiquent entre eux d'une manière informelle, par le biais des listes de diffusion, ainsi que les rencontres physiques ou en visioconférence, celles-ci étant davantage mises en place depuis le premier confinement en mars 2020[124]. Les réunions en visioconférence ont d'ailleurs pu permettre à certains archivistes, notamment ceux loin de Paris, de s'impliquer davantage dans le travail du GT. Au-delà du groupe, ces rencontres informelles peuvent se faire en général avec les autres membres de la section Aurore, à laquelle le groupe peut aussi demander des aides et apports d'informations pour compléter le travail réalisé par le sous-groupe. Des travaux transversaux peuvent aussi se mettre en place entre GT de la section, voire avec des adhérents ou groupes d'autres sections. Le groupe souhaite intégrer les travaux en cours aux autres membres de la section, présentant une volonté certaine d'avoir une variété de points de vue sur les travaux en cours, notamment des archivistes pouvant avoir à exercer le CST sur les établissements de recherche.

---

[121] Entretien avec Isabelle Gallois du 12 mars 2021.

[122] Rapport annuel de l'année 2015 de la section Aurore.

[123] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

[124] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

Les méthodes de travail peuvent aussi amener vers d'autres acteurs, en faisant appel à des acteurs externes à la section, voire à l'AAF. Les membres du groupe mettent en place des réseaux avec d'autres acteurs, pour les livrables, mais pas seulement. Certains travaux, comme le référentiel, ont pu être soumis à différents acteurs autres que l'AAF, qui ont apporté des éléments supplémentaires sur le travail. Le référentiel fut ainsi soumis au SIAF, qui apporta ainsi différents changements sur sa présentation et son fond[125]. Il fut aussi soumis à l'AMUE, qui apporta aussi des changements. Certains membres peuvent participer aux groupes de travail d'autres institutions, tel l'AMUE ou le Coso[126], contribuant à la formation de nouveaux réseaux entre le GT et ces instances, tout en alimentant le travail et la réflexion réalisée dans le GT. Ces groupes avec d'autres institutions permettent aussi d'avoir des vues extérieures de métiers autres que les archivistes sur les archives de la recherche. Des réflexions communes et travaux communs peuvent se mettre en place par la participation à des travaux d'autres établissements. Le travail en sous-groupe peut donc s'étendre à des groupes plus vastes, impliquant d'autres métiers, avec leurs conceptions sur les archives de la recherche.

Le GT s'organise donc pour avoir un travail qui se fasse autant au niveau du sous-groupe qu'à celui du groupe, voire avec d'autres GT de la section ou d'autres établissements et institutions externes à l'AAF. Ce travail, réparti ainsi, doit aboutir à la réalisation d'un livrable, qui doit lui être validé pour pouvoir être diffusé ensuite.

.2.2.2. Faire valider les livrables : les différents niveaux de validation

Avec la validation, il s'agit de montrer le consensus autour du livrable et de le légitimer, aussi le GT cherche à le faire valider au plus haut niveau possible. La validation des livrables du GT s'est mise en place au cours de la décennie d'existence. Au début, le livrable, après avoir fait l'objet des vérifications et reprises par les différents membres et institutions concernées, est validé au niveau du sous-groupe par ses membres. Le livrable est ensuite présenté dans le groupe lors des séances plénières, notamment aux journées internes. Le GT le valide par la suite. Ce chemin était celui qui existait jusqu'en 2013, et fut le chemin que suivit le référentiel. Après la mise en place du bureau de la section en 2013, le chemin s'est davantage formalisé, avec l'envoi au bureau du livrable, qui doit lui aussi le valider après avoir constaté s'il était complètement prêt ou s'il nécessitait de possibles ajustements ou changements encore[127]. Après avoir été validé au niveau de la section, le livrable est supposé être validé au niveau du conseil d'administration de l'AAF, impliquant ainsi l'association dans son ensemble dans les travaux portant sur les archives de la recherche. Cette formalisation s'est progressivement mise en place

[125] Rapport annuel de l'année 2011 de la section Aurore.

[126] Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2018.

[127] Entretien avec Sarah Cadorel du 25 mars 2021.

au milieu des années 2010[128], le référentiel n'avait lui-même pas été validé, tout comme les premières fiches réalisées sur les vracs dans les archives de laboratoires et de chercheurs. La procédure de validation s'est formalisée au cours du temps, suivant la logique d'impliquer le plus l'AAF dans les travaux réalisés par le GT et la section Aurore d'une manière générale. Le travail du groupe est donc approuvé à différents niveaux, suivant une logique du bas vers le haut, remontant jusqu'au conseil d'administration de l'AAF.

Le groupe, en plus des instances de l'AAF, a cherché à obtenir la validation d'autres organismes, mais aussi du SIAF. Certains livrables, réalisés avec l'aide d'institutions autres, peuvent être validés par ces organismes, notamment s'ils souhaitent les publier eux-mêmes. Cela donne une force supplémentaire au livrable. Dans cette même optique, le groupe a voulu, notamment pour le référentiel, obtenir une validation officielle du SIAF[129], qui donnerait au livrable une légitimité renforcée pour le faire diffuser dans les organismes de recherche. Comme évoqué dans la première partie du mémoire, le SIAF a une attitude variée sur le sujet, encourageant les initiatives, mais sans être nécessairement plus impliqué. Le SIAF, s'il suit, commente et même apporte des modifications sur les travaux du groupe, n'a cependant jamais validé de travaux, malgré les demandes du GT et de la section. Il s'est toujours refusé à valider les travaux, et les raisons de ce refus ne sont pas connues des membres du GT. Océane Valencia pense qu'ils ne le font pas car « une partie des organismes de recherche ne dépendent pas d'eux »[130], certains organismes étant privés. Hélène Chambefort pense que cela vient du fait que le travail reste associatif, et est donc un outil avant tout, mais aussi peut-être de la « peur »[131] encore que peut ressentir certains face à ce sujet assez récent. Qu'importe les raisons, le fait est que le SIAF, s'il s'intéresse aux livrables et peut même les réexploiter après, n'a jamais validé de travaux soumis par le groupe. Il connaît les travaux du GT et laisse faire, sans valider. Les demandes de validation, aussi bien dans l'AAF qu'auprès du SIAF et des partenaires, soulignent la recherche par le groupe de donner une force supplémentaire aux livrables auprès des bénéficiaires de ces derniers.

Le groupe produit donc ses livrables en veillant à répartir entre les membres le travail et en faisant appel à d'autres personnes, internes ou externes à l'AAF. A travers un procédé de validation progressivement formalisé au sein de l'AAF, le GT peut faire valider et constater les travaux à un ensemble plus large que le groupe, montant jusqu'à une validation de l'AAF par son conseil d'administration. A présent que le livrable a été formé, nous allons nous pencher davantage sur le fond de ces livrables et leurs objectifs.

---

[128] Entretien avec Sarah Cadorel du 25 mars 2021.

[129] *Archivistes !*, n° 101, avril-juin 2012, p. 8.

[130] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

[131] Entretien avec Hélène Chambefort du 11 mars 2021.

.2.3. Les livrables du GT : des travaux accessibles à tous ?

Les livrables produits constituent avant tout des outils qui ont chacun leurs propres objectifs et visées. Le GT cherche, avec ses livrables, à répondre du mieux qu'il peut aux problèmes concrets qui se forment dans les fonds d'archives de la recherche tout en affirmant le rôle des archivistes et leur importance.

.2.3.1. Des livrables destinés à différents publics

Pour étudier ces publics, nous devons distinguer deux sortes de livrables produits dans le GT : des livrables visant au traitement des archives de la recherche, et des livrables pour valoriser et affirmer ces archives ainsi que les archivistes. Ces livrables, produits à différents buts, peuvent aussi être produits à différents publics. Les livrables visant au traitement des archives de la recherche ciblent en général, assez logiquement, les archivistes en premier lieu. Les fiches pratiques et le référentiel sont pensées avant tout pour un public averti et connaissant un minimum les normes archivistiques. Les archivistes sont donc les premiers visés, bien que des non-professionnels avisés des pratiques archivistiques puissent aussi exploiter ces documents pour gérer les archives de la recherche qui peuvent se trouver sous leur responsabilité[132]. Ces livrables répondent aux besoins d'outils pour se confronter à ces fonds d'archives si particuliers, qui n'obéissent pas complètement aux règles régissant les autres archives. Le public est donc ici un public d'archivistes, avertis ou non sur les archives de la recherche, ainsi qu'un public de non-archivistes en charge des archives et connaissant l'archivistique. Certains livrables sont aussi pensés vers les métiers de l'information en général, comme les définitions des archives et des données de la recherche, pour poser les jalons des archivistes sur le sujet.

A côté, les livrables destinés à valoriser et affirmer l'importance de ces archives et des archivistes cherchent un tout autre public. Ce type de livrables concerne principalement la plaquette sur les « 7 idées reçues sur les archives de la recherche », plaquette pensée « pour favoriser leur[celle des archivistes] démarche de sensibilisation auprès des structures de recherche »[133]. Les archivistes sont ici un relai vers les structures de recherche, la plaquette étant pensée pour les chercheurs. Cette plaquette prend une forme particulière, et peut être adaptée aux structures de recherche. Son public est essentiellement celui des producteurs d'archives de la recherche, qui sont souvent inconscients de l'importance de leurs propres archives. Il est aussi à noter que la plaquette dispose d'une version anglaise, qui montre que le GT s'ouvre en partie au monde anglophone, et pas seulement à un public francophone. Cette ouverture vient de la présence d'organismes anglais au sein de la section, ainsi que la place

[132] Entretien avec Isabelle Gallois du 12 mars 2021.

[133] *Archivistes !*, n° 123, octobre-novembre 2017, p. 42.

essentielle de l'anglais dans la recherche[134]. La plaquette est cependant aussi pensée vers les autres métiers de l'information présents dans la recherche, qui ne sont pas toujours au fait de la place des archives de la recherche.

Si des livrables sont pensés à certains publics, le GT peut aussi tenter de les rendre accessible plus amplement. C'est le cas du référentiel, par le biais du projet Doranum, plateforme de l'Inist-CNRS visant à former les chercheurs sur les données de la recherche. Il se crée une entente entre le GT et l'Inist-CNRS, visant à donner une formation aux chercheurs sur un référentiel allégé, ne gardant que les archives concernant les chercheurs, tout en les formant sur la manière de comprendre et employer le référentiel[135]. Il fut mis en place en 2019[136]. Ce cas illustre la possibilité et la volonté pour le GT d'étendre le public touché par les livrables, même sur des livrables destinés à un public de base informé des pratiques archivistiques. Le référentiel est pour l'instant le seul livrable de traitement des archives à avoir été repensé ainsi, le groupe restant limité dans ses moyens et le temps à disposition.

Les livrables ne sont donc pas forcément pensés pour tous les publics, certains visant les archivistes, d'autres s'adressant aux novices sur le sujet. Ces livrables peuvent cependant faire l'objet de recherche d'ouverture à d'autres publics, à l'image du référentiel. Mais cela reste pour l'instant assez peu présent, nécessitant des moyens et surtout beaucoup de temps de préparation. Nous verrons dans la partie suivante si le public ciblé a toujours été atteint ou bien s'il y a eu des lacunes sur ce sujet. Maintenant, questionnons le fond et la forme de ces livrables pour voir leur accessibilité.

.2.3.2. Les livrables, des documents de synthèse à la portée du plus grand nombre ?

Une partie des livrables, notamment ceux visant à aider au traitement des archives, ont été réalisés par la mise en commun d'outils réalisés par les membres du GT dans leurs établissements, comme nous l'avons déjà vu. Ces livrables présentent donc une certaine synthèse de ces différents outils déjà réalisés. Les livrables, d'une manière générale, ont été pensés comme des outils assez généraux, qui puissent s'adapter aux problématiques propres à chaque structure de recherche, de manière à ce que chaque archiviste ou professionnel de ces archives puisse s'en emparer pour le modifier selon le contexte de sa structure. Il s'affiche donc une recherche de synthèse dans les livrables réalisés pour fournir de l'aide sur le traitement des archives de la recherche aux archivistes. Les livrables amènent donc un socle commun, sur lesquels les archivistes peuvent s'appuyer, en l'adaptant, pour le mettre en place dans leur structure. Ces livrables, dans leur forme, présentent en général une certaine exhaustivité, ainsi

[134] *Archivistes !*, n° 126, juillet-septembre 2018.

[135] Rapport annuel de la section Aurore de l'année 2017.

[136] Adresse URL du site de Doranum : https://doranum.fr/

qu'une longueur généralement réduite. Les fiches sur les vracs se présentent ainsi sous une forme de listes de tâches, réparties en différentes parties, montrant une volonté de clarifier et de rendre le plus aisé possible la lecture[137]. Des schémas peuvent être aussi réalisés, comme sur la fiche sur le rôle de l'archiviste sur les données de la recherche, avec un schéma sur les compétences de l'archiviste et un autre sur les acteurs côtoyés par les archivistes dans le cadre des données de la recherche[138]. Dans sa forme même, le GT montre la volonté de réaliser des travaux qui restent simples à utiliser, avec des livrables de format divers, comme la plaquette, qui est d'ailleurs aussi disponible sous un format poster pour les laboratoires[139]. Le GT fait donc preuve d'une volonté réelle d'accès de ces livrables vers les publics ciblés.

Ceci étant dit, les travaux ne sont pas forcément accessible à tous. Le référentiel constitue un outil complexe, qui nécessite de bonnes connaissances archivistiques et possède une structure ardue. De même, les fiches nécessitent aussi des connaissances et pratiques archivistiques conséquentes. Un certain nombre de livrables est avant tout accessible aux archivistes, et ils peuvent avoir leurs propres limites d'adaptation aux structures. Néanmoins, ces livrables, quand ils sont en des mains maîtrisant les pratiques archivistiques, restent assez lisibles et maniables, et semblent accessibles au public ciblé en priorité, à savoir la communauté archivistique dans son ensemble.

Les livrables présentent globalement, dans leur forme comme leur fond, une volonté de rendre le document synthétique et présenté d'une manière claire et simple, tout en pouvant s'adapter aux contraintes propres de chaque structure. Visant différents publics, ces productions cherchent, à l'exception peut-être du référentiel, à être le plus réduit et le plus fluide possible, tout en restant qualitatif. Nous pouvons cependant constater que les travaux restent avant tout tournés, logiquement, vers les archivistes, malgré des tentatives de s'ouvrir aux chercheurs et aux autres métiers de l'information.

Le GT « Archives Scientifiques » mène donc des réflexions conceptuelles, tout en privilégiant de mise en pratique, pour imaginer ses livrables. S'organisant au cours de la décennie 2010 dans ses méthodes de travail et de validation, le groupe produit différents livrables, qui ne ciblent pas tous le même public, et qui misent en général sur une présentation soignée et synthétique. La forte production de livrables prouve l'efficacité du système de travail mis en place, signe du dynamisme des membres du groupe. Cependant, cette production forte doit maintenant être diffusée vers les différents publics, posant ici la question de la place du GT dans les réseaux de la recherche et sa quête d'affirmation comme spécialiste du sujet, souhaitant devenir un interlocuteur de choix.

---

[137] AAF, *Fiches pratiques – Gestion d'un vrac d'archives d'un chercheur et d'un laboratoire*, 2014.

[138] AAF, *Fiche pratique sur le rôle de l'archiviste dans un projet de gestion des données de la recherche,* 2019.

[139] Réunion du bureau de la section Aurore du 14 juin 2018.

3. Se faire connaître et diffuser ses travaux : la volonté du GT de s'affirmer

La diffusion des livrables constitue un aspect indispensable, toute production étant pensée pour être utilisée. Cette diffusion est liée à la place qu'occupe le GT dans les réseaux de la recherche, aussi bien ceux des archivistes que ceux des autres corps de métiers. Nous devons voir les méthodes et les réussites, ou échecs, dans la diffusion des travaux auprès des acteurs concernés par le sujet, en gardant à l'esprit que mesurer la distribution des travaux du groupe reste difficile à réaliser.

.3.1. Les archivistes dans la recherche et en-dehors : les actions de lobbying dans la communauté archivistique

.3.1.1. La diffusion et l'affirmation au sein de l'AAF

Les livrables sont largement diffusés au sein de l'AAF en général. Ils sont mis à disposition sur son site. Au sein de la section, la diffusion est optimale et très fluide depuis les débuts du GT. Utilisant les journées d'études et les réseaux informels, notamment par le biais des listes de diffusion, les travaux du GT sont très diffusés au sein de la section, les membres pouvant même les réutiliser à leur propre compte[140]. Le groupe fait appel à ses réseaux internes pour diffuser autant que possible les productions réalisées. La diffusion se fait aussi au-delà de la section, se réalisant au sein de l'AAF, qui, elle, apporte son aide pour diffuser davantage les livrables auprès des archivistes. Les livrables les plus conséquents sont diffusés dans l'association via les conseils d'administration qui les valident, ainsi que par les réseaux entre sections[141]. Elles passent notamment vers les archivistes départementaux, qui ont aussi à leur charge parfois des archives de la recherche, dans leurs fonds ou par le biais du CST, comme vu dans l'état des connaissances. Les membres du GT peuvent aussi informer via un communiqué de presse, comme ce fut fait en 2013 pour diffuser le référentiel. La diffusion au sein de l'AAF passe aussi par les différentes actions possibles de lobbying pour s'affirmer. Le sous-groupe données de la recherche a ainsi montré son ambition de s'inclure dans le livre blanc de l'AAF sur les données[142], montrant sa volonté d'affirmer la place des données de la recherche. De même, le groupe souhaite la mise en place de formations avec les moyens de l'association, là aussi sur les données de la recherche, pour diffuser le sujet auprès des archivistes non professionnels du sujet, dans

[140] Entretien avec Charlotte Maday du 25 mars 2021.

[141] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

[142] Réunion du bureau de la section Aurore du 30 mai 2017.

la lignée de qui est arrivé au GT avec le projet Doranum. Cette diffusion au sein de l'AAF se montre efficace dans son ensemble.

La diffusion auprès des archivistes passe aussi par le biais de participations plus ou moins régulières dans les différentes publications de l'AAF. Ainsi, le GT a écrit plusieurs articles dans *Archivistes !*, la lettre de l'AAF destinée aux adhérents de l'association, qui est publiée à un rythme trimestriel. Ces articles sont en général rédigés dans la partie concernant les nouveautés de la section, illustrant la place du GT au sein de la section. Les articles visent avant tout à diffuser et promouvoir les outils réalisés par le groupe, mais peuvent aussi être dans des ensembles plus larges, avec notamment la publication dans le numéro d'avril-juin 2014 d'un dossier sur les archives de la recherche, avec une place importante du GT dans les articles[143]. La lettre de l'AAF *Archivistes !* constitue un relais non négligeable pour le GT, à la fois pour diffuser, mais aussi pour s'affirmer. Un autre moyen de se faire connaître dans la communauté archivistique est par le biais de *La Gazette des archives*. Dans les différents numéros, les membres du groupe ont pu écrire des articles, dans lesquels ils peuvent citer les travaux du GT. Plusieurs membres du GT ont ainsi cité les actions du groupe et la mise à disposition de travaux, notamment du référentiel, comme Julien Pomart[144] ou Marie-Agnès Laporte-Dubos[145]. De plus, la Gazette a pu permettre de consacrer des numéros sur les archives de la recherche, en lien ou non avec les archives de l'enseignement, faisant même publier en 2017 les actes de la journée d'études de la section Aurore organisée par le GT « Archives Scientifiques » en 2016 à l'université de Montpellier[146]. Cela montre l'importance qu'attache le GT à la diffusion de ses travaux et à son affirmation.

D'une manière générale, la diffusion des livrables et l'affirmation du GT au sein de l'AAF semble efficace, signe du succès du lobbying mis en place au sein de la section et de l'AAF. Les archivistes de l'AAF semblent au courant des travaux du groupe et peuvent y faire appel s'ils se retrouvent face à des fonds d'archives de la recherche. Après avoir vu les actions au sein de l'AAF, il convient de voir les actions du groupe en-dehors de ce cadre pour s'adresser à la communauté archivistique.

---

[143] *Archivistes !*, n° 109, avril-juin 2014, p. 24-32.

[144] J. Pomart, « Evaluer les archives de la diffusion et de la valorisation des savoirs : étude de cas », *La Gazette des archives*, n° 243, 2016, p. 183.

[145] M-A. Laporte-Dubos, P. Léna, « L'archiviste et l'astrophysicien : un exemple de collaboration entre archiviste et chercheur », *art. cit.*, p. 175-176.

[146] AAF, *Archiver la recherche : responsabilités partagées* (*Actes de la journée d'études de la section Aurore – archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants – de l'Association des archivistes français du 23 juin 2016, organisé par le groupe « Archives scientifiques »*), *La Gazette des archives*, n° 246, 2017, 116 p.

.3.1.2. Diffuser et se faire connaître hors de l'AAF

Les publications dans *La Gazette des archives* constituent déjà un moyen de se faire connaître des archivistes en-dehors de l'AAF, voire en-dehors de la France et du monde francophone en général. Mais au-delà de ce moyen, le GT peut faire diffuser ses travaux par d'autres biais. Le GT peut chercher à toucher d'une manière globale, voire universelle, avec par exemple la publication sur Wikipédia de leur définition des données de la recherche, qui vise à toucher non seulement les archivistes dans leur ensemble, mais aussi l'ensemble des acteurs francophones de la recherche en général. Cette page fut plusieurs fois enrichie par le GT, notamment en 2018[147]. Ainsi, le GT s'affirme et se montre comme un interlocuteur essentiel pour les archivistes sur ce domaine. Le GT peut aussi chercher à s'ouvrir auprès des autres pays, avec la mise en place, par le biais de la section et de l'AAF, d'une journée d'étude internationale consacrée aux archives de la recherche lors de la conférence de juillet 2014 de l'ICA-SUV, la section des universités et institutions de recherche du Conseil International des archives (ICA), à Paris. Cette réunion constituait un moyen d'affirmer, mais aussi « d'alimenter la réflexion française sur les archives de la recherche »[148]. Le GT peut donc opérer aussi une ouverture vers les archivistes à un niveau supérieur au cadre français, voire francophone. Cependant, cette ouverture reste très limitée actuellement, le GT se concentrant pour déjà se faire reconnaître auprès des structures de recherche françaises. Le GT en est cependant conscient et cherche à entamer des réflexions sur le sujet. L'un des projets du GT pour l'avenir est d'ailleurs de mettre en place au niveau européen, par le biais d'Erasmus, des formations et rencontres entre les archivistes des différents pays membres de l'UE[149]. Cela constituerait un moyen de diffuser et partager les livrables tout en découvrant davantage les pratiques archivistiques des autres pays européens dans la recherche. La diffusion peut donc s'envisager non seulement auprès des archivistes de l'AAF, mais en général auprès des archivistes dans leur ensemble en France, tout en entamant une ouverture dans le monde, bien qu'actuellement, le GT reste assez peu ouvert sur l'extérieur du pays, à l'exception peut-être des pays francophones, dont certaines structures de recherche sont représentées au sein de la section Aurore.

La diffusion des livrables et l'affirmation du GT auprès des archivistes est généralement décrite comme réussie. Si la diffusion au-delà de la France reste encore balbutiante, elle semble bien se dérouler en France même, grâce aux moyens offerts par l'AAF et la section Aurore dans son ensemble. Le GT est actuellement le principal pôle de réflexion sur les archives de la recherche pour les archivistes, il est donc parvenu à s'imposer au sein des archivistes. Voyons maintenant ce qu'il en est auprès des chercheurs.

---

[147] Réunion du bureau de la section Aurore du 14 juin 2018.

[148] Entretien avec Charlotte Maday du 25 mars 2021.

[149] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

.3.2. S'affirmer auprès des chercheurs : une sensibilisation difficile à mettre en œuvre

La diffusion des travaux passe aussi par les chercheurs et les structures de recherche. Cependant, elle est ici bien plus lacunaire, face à des livrables parfois complexes, et avec des chercheurs ayant leurs propres réseaux et visions du sujet.

.3.2.1. Sensibiliser les chercheurs, un aspect indispensable

Le GT accorde une place certaine pour sensibiliser les chercheurs et faire diffuser leurs livrables auprès d'eux. Cette sensibilisation est indispensable pour permettre une meilleure gestion des archives de la recherche. La première partie du mémoire a montré la méconnaissance des chercheurs du concept d'archives de la recherche, il faut donc le diffuser auprès d'eux. La diffusion des livrables passe par chaque membre du GT, qui dispose d'une liste de diffusion de personnes auxquelles il doit faire parvenir les livrables[150]. Les membres se chargent de diffuser les travaux au sein de leurs établissements, veillant à toucher autant de chercheurs que possible. Ils font connaître le GT et ses réflexions auprès d'eux, travaillant sur l'importance de l'archiviste pour préserver leurs archives. Le succès dépend de la réceptivité des chercheurs et de la pédagogie des archivistes. Parmi les livrables, la plaquette fut sans doute la plus diffusée auprès des chercheurs, s'adressant explicitement à eux à la base. Sa diffusion est présentée « comme un succès tel que le groupe prévoit un poster sur le même modèle[…] pour les labos »[151]. La plaquette semble en effet avoir été assez réclamée par les archivistes et les structures de recherche pour envisager cette adaptation avec d'autres formats. La sensibilisation passe donc tout d'abord par la diffusion des livrables, qui se réalise en interne par les archivistes en général. Elle peut se faire aussi par d'autres biais, comme ce fut le cas avec le référentiel, mis à disposition par le biais de l'Agence de Mutualisation des universités et établissements (AMUE), groupement sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, qui a mis à disposition le référentiel sous format papier, ainsi que numérique sur son site[152]. Les livrables peuvent être adaptés dans leurs formats, ou bien sur le fond pour permettre une meilleure diffusion auprès des chercheurs, comme c'est le cas avec le référentiel repris en main pour le mettre à disposition sur la plateforme Doranum. Cela ouvre le chemin à la mise en place d'une formation auprès des chercheurs du CNRS pour comprendre comment utiliser le référentiel.

Cette méthode de sensibilisation est nécessaire, mais doit s'imaginer avec d'autres ressources pour davantage toucher les chercheurs, notamment ceux qui ne sont pas forcément en contact avec le service archives de leur structure (si ce service existe). Une de ces ressources est l'organisation de journées d'études. Le GT a organisé une demi-journée le 27 mai 2011, sur

---

[150] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

[151] Réunion du bureau de la section Aurore du 2 octobre 2017.

[152] Site de l'AMUE : http://www.amue.fr/

le droit et obligation des chercheurs sur la conservation et l'archivage des données, et une journée le 23 juin 2016 sur le partage de la responsabilité des archives de la recherche. La première est organisée en collaboration avec l'université Pierre et Marie Curie, la deuxième avec l'université de Montpellier, et les deux universités ont accueilli les journées d'étude. Ces collaborations affichent clairement la volonté de toucher les chercheurs, en amenant des journées d'études au sein même des universités avec des thèmes adaptés, de manière à « capter un public qui peut ne pas présenter d'intérêt pour l'aspect patrimonial »[153]. Le format de ces journées d'études présente l'intérêt de se rapprocher de la forme des conférences ou des colloques organisés dans le monde de la recherche, ce qui peut inciter les chercheurs à participer à ces journées. Ces journées semblent avoir eu un certain succès, la 1ère ayant vu des chercheurs en labo participer aux réflexions[154], la 2ème voyant se réunir un certain nombre de chercheurs parmi les 110 participants à la journée[155]. Les journées d'études constituent donc aussi un moyen de diffusion des travaux du GT auprès des chercheurs, qui participent là directement aux réflexions mises en place et peuvent montrer leur vision des archives de la recherche, tout en constatant l'intérêt des travaux du GT et ses apports pour eux, ainsi que les contraintes qui peuvent peser en tant que producteurs. La publication dans *La Gazette des archives* des actes de la journée d'étude à Montpellier permet aussi de diffuser davantage auprès des chercheurs, qui peuvent lire, voire par ailleurs contribuer en écrivant des articles au sein de la revue pour présenter leur point de vue.

Sensibiliser les chercheurs représente un travail conséquent pour le GT, qui cherche à faire venir les chercheurs vers les travaux du GT et les théories archivistiques mises en place au cours des dernières années. Le GT passe par la diffusion dans les réseaux de la recherche et la mise en place d'évènements ou l'écriture d'articles dans des revues scientifiques. Si, en certains points, cette sensibilisation a rencontré un certain succès, peut-on considérer l'impact comme étant significatif ?

.3.2.2. Une diffusion encore limitée auprès des chercheurs

Si la sensibilisation des chercheurs et la diffusion tente de s'opérer, il est indéniable que cette dernière peine à se mettre en place concrètement. Les membres du GT eux-mêmes estiment que la diffusion auprès des chercheurs reste très difficile et que peu de chercheurs connaissent le groupe et ses travaux, ni même la section Aurore[156]. Il y a quand même une diffusion, qui peut rencontrer un succès relatif, comme avec la plaquette. Dans les structures de recherche qui accueillent des membres du GT, notamment les plus impliqués, les livrables

[153] Entretien avec Isabelle Gallois du 12 mars 2021.
[154] Entretien avec Isabelle Gallois du 12 mars 2021.
[155] *Archivistes !*, n° 119, octobre-décembre 2016, p. 66.
[156] Entretien avec Hélène Chambefort du 11 mars 2021.

peuvent être connus des chercheurs grâce aux relations avec le service d'archives en place. De même, les journées d'études parviennent à mobiliser des chercheurs d'horizons divers sur le thème des archives de la recherche. Mais en-dehors de ce cadre, les chercheurs méconnaissent très fortement le GT et ses travaux d'ensemble. Les raisons de cet impact encore limité du groupe sont possiblement diverses. Comme évoqué précédemment, les livrables réalisés restent peu accessibles aux non-archivistes ou non-professionnels du sujet. Dès lors, nombre de chercheurs restent peu au courant des pratiques archivistiques, par manque de temps ou d'intérêt. En-dehors de la plaquette, pensée d'une manière à être accessible à un public vraiment large, les autres livrables restent difficiles d'accès pour les chercheurs non-avertis. Qui plus est, les chercheurs ne présentent pas toujours d'intérêt pour le sujet-même, tout au moins sous sa composante archivistique. La première partie du mémoire a montré que les archives de la recherche demeurent, pour la grande majorité d'entre eux, un concept tout à fait inconnu, et que les études de chercheurs sur le sujet peuvent se faire autour de l'objet scientifique avant tout. Une autre raison tient à la nature du groupe. Etant un simple groupe de travail, ses livrables restent des outils, et les lacunes de la réglementation peuvent rendre difficile la demande d'une meilleure gestion des archives de la recherche sans législation claire pour appuyer les livrables. Le GT dispose par ailleurs de moyens limités, ne pouvant prétendre à diffuser les livrables vers tous les organismes de recherche. Mesurer la diffusion de ces derniers est complexe, et leurs usages plus encore, un aspect souligné par certains membre du groupe[157]. De plus, même si des avancées peuvent s'opérer dans certaines structures, il est encore trop tôt pour déterminer les impacts sur le long terme de la diffusion des livrables et de savoir si ces avancées sont durables et étendues. Dans son ensemble, le GT semble méconnu des chercheurs, selon les dires de ses propres membres lors des entretiens. Ses travaux le sont tout autant, bien que les adhérents tentent de les distribuer autant que possible dans les laboratoires.

La diffusion auprès des chercheurs tente donc de s'opérer, mais elle reste difficile à mettre en œuvre, avec des livrables peu adaptés aux chercheurs, à quelques exceptions, tel la plaquette sur les 7 idées reçues sur les archives de la recherche qui a pu avoir un certain succès. Leur diffusion optimale auprès des chercheurs nécessite des moyens, autant matériels qu'humains, dont ne dispose pas actuellement le GT, et la diffusion ne pourra s'étendre que lentement au cours du temps. Malgré tout, le groupe cherche clairement à sensibiliser les chercheurs et, bien qu'il y a des résultats limités, il met à disposition des ressources que peuvent exploiter les chercheurs intéressés par l'objet et maîtrisant les concepts de l'archivistique. Maintenant, voyons comment la diffusion s'opère avec les bibliothécaires.

[157] Entretien avec Isabelle Gallois du 12 mars 2021.

.3.3. Diffuser auprès des bibliothécaires : entre affirmation et collaboration

Comme évoqué dans la première partie du mémoire, les bibliothécaires occupent une place certaine dans la préservation de fonds d'archives, et plus encore dans les données de la recherche. Il s'agit de constater comment le groupe se positionne face à eux, sa diffusion des livrables et les relations qui se créent entre le GT et certaines structures de bibliothèques.

.3.3.1. La recherche d'affirmation du GT

Le GT cherche à affirmer clairement le rôle des archivistes vis-à-vis des archives de la recherche auprès des bibliothécaires. Il ne s'agit pas pour le groupe de remettre en cause la place des bibliothécaires, mais de faire entendre la voix des archivistes et leur importance dans le traitement et la préservation des archives de la recherche pour pouvoir ensuite mieux travailler avec les bibliothécaires. L'une des méthodes est la mise en place et la diffusion des définitions d'archives de la recherche et des données de la recherche, qui s'adressent à tous les acteurs, au-delà des bibliothécaires. Celle des données de la recherche était d'autant plus importante de ce point de vue, les bibliothécaires étant très présents sur ce sujet. Le sous-groupe Données de la recherche, créé pour suivre l'émergence de cet objet, a aussi été un moyen d'affirmer la place des archivistes, en particulier face aux bibliothécaires. La question des données constitue le principal point de liaison entre le GT et les bibliothécaires, dans un domaine où les archivistes peinent à se faire entendre. La définition des données de la recherche du groupe est présentée ainsi : « Les données de la recherche sont des informations, spécimens et matériaux produits, recueillis et documentés. Elles sont collectées ou exploitées à des fins de recherche et de preuves par les chercheurs et leurs équipes. À ce titre, elles constituent une partie des archives de la recherche.[158] ». Le choix de préciser l'appartenance des données aux archives de la recherche vise clairement à montrer l'importance des archivistes dans le traitement des données de la recherche. La place des archivistes dans les données de la recherche est aussi affirmée par les membres, soulignant que « les notions de respect des fonds et de principe de provenance qui sont à la base du travail de l'archiviste ont toujours leur place dans le monde numérique »[159]. On souligne là le rôle de l'archiviste, tout en affirmant aussi la place tout aussi essentielle des bibliothécaires, qui disposent de compétences, notamment en *open access*, indispensables pour la publication des données de la recherche, comme vu dans la première partie du mémoire. Le GT peut donc ainsi chercher à s'affirmer, en rappelant l'importance des archivistes, notamment dans la gestion des données, qui relèvent pour lui des archives de la recherche, comme il est

[158] AAF, *Fiche pratique sur le rôle de l'archiviste dans un projet de gestion des données de la recherche,* 2019.

[159] M. Moysan, « Des archives aux données de la recherche », *Ar(abes)ques*, n° 73, 2014, p. 6

écrit dans la définition des données. Mais il ne s'agit pas pour le groupe de s'imposer comme seul acteur, mais seulement de montrer l'apport nécessaire des archivistes.

Le GT a pu donc, tout particulièrement sur le sujet des données de la recherche, chercher à affirmer la place de l'archiviste dans la gestion des archives. Cependant, ces moyens d'affirmation restent assez peu utilisés, et sont davantage pensés comme un moyen de mise en place de bases stables et consensuelles sur lesquelles le groupe peut se placer pour pouvoir ensuite discuter et travailler mutuellement avec les bibliothécaires sur les archives de la recherche.

.3.3.2. Une collaboration nécessaire et développée

Le GT a cherché assez vite à mettre en place des liens avec les différents organismes de bibliothécaires pour ainsi permettre une meilleure compréhension et gestion mutuelle des archives de la recherche à disposition des deux métiers. Dans le cadre des données de la recherche, des liaisons avec l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) se mettent en place dès 2014[160], montrant une volonté mutuelle d'entraide sur le sujet. Ces liens se constatent ensuite, avec la participation, comme représentante de l'AAF, de Margot Georges, alors membre du GT, au 45ème congrès de l'ADBU à la fin septembre 2015[161], regroupant de nombreux acteurs sur le thème des données, y compris les données de la recherche. Le GT participe et tire un grand bénéfice de la participation aux réflexions menées par les bibliothécaires. Cette collaboration entre archivistes et bibliothécaires passe par d'autres relais, comme la journée d'études de 2016 à Montpellier, qui réunit de nombreux acteurs, y compris les bibliothécaires, montrant la recherche de travail mutuel des deux côtés.

L'exemple le plus concret du travail en commun réalisé est l'intégration du référentiel dans le projet Doranum. Déjà expliqué en partie précédemment, nous allons ici voir plus en détails ce projet. La mise en place de ce projet vient du rapprochement de bibliothécaires avec Sarah Cadorel[162], alors coordinatrice du GT « Archives Scientifiques », au cours de réunions organisées dans le cadre de la Bibliothèque Scientifique numérique 10 (BSN 10). La BSN 10 est l'un des 10 segments de réflexion de la BSN, un espace de réflexions mis en place par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en lien avec les acteurs de l'enseignement supérieur et des organismes de recherche, pour mener des réflexions sur la gestion des données numériques. La BSN 10 portait notamment sur les données de la recherche. Sarah Cadorel l'a intégrée début 2017[163], où elle s'est rapprochée de quelques bibliothécaires de l'Inist-CNRS, et

[160] Rapport annuel de l'année 2014 de la section Aurore.

[161] *Archivistes !*, n° 116, janvier-mars 2016, p. 24-25.

[162] Entretien avec Sarah Cadorel du 25 mars 2021.

[163] Rapport annuel de l'année 2017 de la section Aurore.

elle leur a soumis l'idée de publier le référentiel, sous une forme abrégée, dans le cadre du projet Doranum de l'Inist-CNRS. Cela fut accepté par l'institution. De premières réunions se mettent en place fin 2017[164], et, malgré quelques retards, le référentiel est finalement publié sur le site de Doranum en 2019, lié à des vidéos visant à se former pour bien l'utiliser auprès des chercheurs. Cette réussite du projet illustre là toutes les possibilités d'une collaboration entre le GT et les groupes de réflexion des bibliothécaires. Cela a permis de diffuser le référentiel aussi auprès des bibliothécaires. Les réflexions mutuelles des archivistes du groupe et des bibliothécaires qui ont pu se mettre en place dans la BSN 10 ont d'ailleurs pu être continuées avec la mise en place du Comité pour la science ouverte (Coso), comité mis en place par le ministère à la suite de la BSN pour œuvrer à une « politique de soutien à l'ouverture des publications des données de la recherche »[165]. Le GT a pu présenter dans le Coso les travaux en cours, notamment aux bibliothécaires présents aussi dans le comité. A travers ces collaborations et travaux de réflexion communs, le groupe a pu ainsi diffuser en partie certains de ses livrables auprès des bibliothécaires et montrer leur point de vue sur les archives de la recherche, tout particulièrement sur les données de la recherche.

Le GT a bâti avec les bibliothécaires une relation qui se veut de reconnaissance et de collaboration mutuelle, cherchant en partie à s'affirmer, mais surtout à participer aux actions des bibliothécaires, notamment sur les données de la recherche. La diffusion des livrables auprès d'eux est difficile à mesurer, d'autant qu'ils ne sont pas un public ciblé en priorité. Le groupe cherche avant tout à créer des liens dans un but d'entente entre deux professions qui peuvent s'opposer, mais qui ont besoin l'une de l'autre.

La diffusion des travaux est difficile à mesurer, mais de ce qui a pu se dégager, les résultats sont mitigés. Au sein de la communauté des archivistes, il y a une bonne diffusion, profitant des réseaux et moyens mis à disposition par la section et l'AAF. Le GT semble aussi s'être affirmé dedans comme un spécialiste des archives de la recherche. Auprès des chercheurs, la diffusion est autrement plus limitée, face à des livrables complexes pour eux et à un manque d'intérêt pour la plupart sur le sujet en apparence. Avec les bibliothécaires, le groupe cherche à affirmer ses compétences, tout en travaillant en commun avec eux, en particulier sur les données de la recherche, axe où les bibliothécaires sont très offensifs. La diffusion des livrables auprès d'eux est sans doute assez limitée. Mais le groupe est quand même parvenu à créer différents réseaux et à s'affirmer auprès de certains acteurs, bien que la diffusion reste inégale, avec notamment une grande difficulté à faire parler du groupe auprès des chercheurs et à leur distribuer les livrables. Le GT a réussi à devenir auprès des archivistes et d'autres métiers de l'information un interlocuteur de choix, ce qui a son importance.

[164] Réunion du bureau de la section Aurore du 12 décembre 2017.

[165] Disponible sur le site du Coso : https://www.ouvrirlascience.fr/presentation-du-comite/

Conclusion de l'étude de cas

Le GT « Archives Scientifiques » s'est construit autour du double objectif de produire des livrables à diffuser le plus largement possible tout en affirmant la place du groupe au sein des différents réseaux de la recherche qui peuvent exister. Ayant mis en place différentes méthodes de production, le GT a produit, en sa décennie d'existence, un nombre de livrables assez conséquent, résultat d'un fort dynamisme de ses membres, appuyé par les moyens de la section et de l'AAF, ainsi que de la structuration en interne du groupe pour permettre une production optimale de ressources. Ces livrables ont visé avant tout à un meilleur traitement des archives de la recherche de la part des archivistes et professionnels en charge de ces archives. Certains ont cependant pu être pensé à un usage plus valorisant, telle la plaquette sur les 7 idées reçues sur les archives de la recherche. Le GT a mené une production assez intense à son échelle, comptant sur son dynamisme.

De cette production, le GT a mené une diffusion auprès de différents acteurs, avec des résultats variables. Si la diffusion auprès des archivistes fut fluide et plutôt efficace, elle reste encore très limitée et lacunaire pour les autres acteurs de la recherche, notamment les chercheurs, qui méconnaissent en grande majorité le GT et ses différents travaux, malgré des tentatives de davantage les toucher. Le groupe de travail ne peut là que se confronter à ses propres limites, à savoir les limites d'un simple groupe de section au sein d'une association, aussi dynamique soit-il. Cependant, malgré ces limites, le GT est parvenu à diffuser, fut-ce d'une manière limitée, ses livrables vers différents acteurs. L'affirmation du groupe comme spécialiste des archives de la recherche a pu s'opérer en partie, grâce à la création de réseaux auprès des archivistes, mais aussi auprès d'autres corps de métier, comme les bibliothécaires, ou d'institutions. L'impact concret du groupe sur le traitement des archives de la recherche est difficile à jauger. Sans doute est-il limité, de par le statut du GT et de ses livrables, qui réduit la diffusion des travaux, mais il est incontestable que les réflexions dans les livrables posent des bases essentielles pour une gestion optimale des archives de la recherche.

L'étude de cas a pu démontrer la capacité d'un groupe de travail à se structurer, mener des réflexions intenses et réaliser des livrables utiles à toute personne ayant à sa charge des archives de la recherche. Elle montre la vitalité du cadre associatif sur les archives de la recherche, face à certaines lacunes des institutions et établissements. Mais les limites de ce cadre transparaissent aussi, avec des effectifs limités et des moyens à disposition différents de ceux d'institutions. Le GT repose sur le dynamisme de ses membres, qui s'investissent en plus de leur travail. Mais pour autant, cette étude illustre l'apport fort que peut porter l'associatif dans les réflexions et les productions sur un sujet, avec ici le cadre des archives de la recherche au sein de l'AAF.

Conclusion générale

Face aux hésitations et aux manques des cadres institutionnels, le cadre associatif, par le biais surtout du GT « Archives Scientifiques », a largement investi le sujet. S'inscrivant dans les réflexions théoriques déjà produites par le passé, le cadre associatif a cherché, et cherche toujours à apporter des réponses face aux évolutions rapides et conséquentes des archives de la recherche de par la numérisation et l'émergence des données de la recherche, impliquant une large politique d'*open access*. Le GT, fort de membres dynamiques et impliqués, a pu mettre en œuvre des travaux importants, visant à mettre en pratique et adapter les théories élaborées pour permettre à tous les professionnels en charge d'archives de la recherche de bénéficier d'outils pratiques. S'intégrant dans les évolutions du moment, une place essentielle est accordée au numérique, ainsi qu'aux données de la recherche. Le groupe parvient ainsi à compenser les manques réglementaires qui se font jour sur les archives de la recherche. L'apport du GT est incontestable, pouvant participer à un meilleur traitement des archives de la recherche.

Cependant, l'étude du GT « Archives Scientifiques » présente aussi au grand jour les limites du cadre associatif à ce niveau. Simple groupe de travail de la section Aurore, le groupe ne dispose pas de moyens propres, ni des plus conséquents, pour diffuser ses livrables au plus grand nombre. Sa diffusion reste donc à un niveau encore modeste, surtout auprès des acteurs extérieurs au monde des archives. Le nombre de membres, bien que conséquent au sein de la section, reste bien limité face aux nombreuses structures de recherche présentes dans le pays[166]. Ses membres, forcément adhérents à l'AAF, agissent dans un cadre purement bénévole, qui s'ajoute à leur propre temps de travail, rendant donc le travail plus étendu dans le temps et plus difficile à organiser. Qui plus est, la production qui en est issue est purement utilitaire, elle ne peut prétendre à aucune contrainte auprès des structures de recherche. L'impact des livrables en sont donc affectés, réduisant leur portée avant tout auprès des seuls archivistes, ce qui est déjà un point positif essentiel, mais insuffisant car il affecte peu les chercheurs, producteurs des archives de la recherche. Le GT impacte possiblement d'une manière localisée, mais non à une échelle nationale. Les membres eux-mêmes le soulignent, disant que la collecte des archives de la recherche est encore « opportuniste, et non issue d'une politique de collecte systématique »[167]. Ce sont là des limites inhérentes au GT, qui ne peut pas, et ne veut pas, prétendre à plus qu'il n'est. Mais malgré tout, le groupe a pu d'ors et déjà poser des jalons indispensables pour faire progresser le traitement des archives de la recherche.

Le groupe, malgré ses limites, a aussi pu s'affirmer et créer des liens auprès de différents acteurs, à un degré plus ou moins fort. Se positionner est nécessaire, les archives de la recherche impliquant de nombreux acteurs d'horizons larges. Il a pu diffuser à différents niveaux ses

[166] En 2021, le Répertoire National des structures de recherche (RNSR) recensait 4481 structures publiques et privées de recherche. Lien URL : https://appliweb.dgri.education.fr/rnsr/index.jsp?INIT=OK

[167] Entretien avec Océane Valencia du 10 mars 2021.

livrables auprès d'acteurs d'horizons divers. Ainsi, le GT « Archives Scientifiques » constitue sans doute le principal espace de réflexion sur les archives de la recherche dans le cadre associatif des archivistes. Avec un nombre assez conséquent de membres, il peut prétendre à une certaine spécialité sur le sujet pour les archivistes, et sa place est reconnue à l'intérieur de l'AAF. Le réseau formé dans la section et l'association montre la place que le groupe est parvenu à prendre dans la communauté archivistique. Les réseaux et les relations avec les autres acteurs sont cependant plus nuancés. Vis-à-vis des bibliothécaires, il est parvenu à créer des réseaux, tout en pouvant avoir du mal à se positionner clairement. Cherchant à s'affirmer, tout en sachant qu'il y a nécessité d'une entente des deux métiers, le GT est aussi conscient des moyens bien plus conséquents des bibliothèques, notamment pour les données de la recherche qu'ils investissent largement. Le groupe cherche donc à donner sa vision, tout en profitant des réflexions en œuvre dans les bibliothèques. Enfin, pour ce qui relève des chercheurs, le GT est là plutôt à la peine. Si des relations ont pu se mettre en place avec l'AMUE ou le CNRS, les chercheurs sont, dans une grande majorité, dans une méconnaissance quasi-totale du groupe et de ses livrables. Bien que le groupe ait tenté de se positionner auprès d'eux comme spécialiste pour gérer leurs archives, il semble que ses travaux restent inconnus aux chercheurs, dont beaucoup ignorent encore l'existence du concept d'archives de la recherche. Les positions du groupe par rapport aux autres métiers est donc variable, et son affirmation tout autant.

Il est difficile de dire l'impact concret du GT sur les archives de la recherche, même à des niveaux localisés. Ce qui est sûr, c'est que le cadre associatif, tout en faisant beaucoup, ne peut totalement se suffire à lui seul pour changer au niveau du pays les méthodes de gestion des archives de la recherche, qui restent encore peu développées selon les normes archivistiques. Le cadre institutionnel doit aussi s'impliquer davantage. De ce point de vue, le SIAF semble afficher une volonté plus grande d'implication, notamment sur les données de la recherche, aspect sensible et où les archivistes sont encore peu impliqués. Le SIAF contribue aussi à la mise en place de nouvelles réglementations qui peuvent toucher les archives de la recherche. Il reste cependant encore du chemin à faire, aussi bien dans le cadre institutionnel qu'associatif, pour parvenir à encadrement plus fort et plus durable.

L'étude réalisée a cherché à mettre en lumière les apports et les limites du cadre associatif sur les archives de la recherche. Certaines problématiques ont pu avoir des éléments de réponses, d'autres n'ont pas pu se faire. Cependant, il est possible d'ouvrir l'étude par l'analyse dans un cadre plus institutionnel des archives de la recherche. Cela peut se réaliser au niveau du SIAF, en analysant davantage les réglementations, initiatives et réseaux qui ont pu se créer au cours de ces dernières années. De même, différentes études pourraient être menées à titre comparatif dans des structures d'autres pays, pour analyser leurs cadres propres sur les archives de la recherche et les impacts de ces cadres dans le traitement de ces archives.

Annexe 1 : Guide d'entretien des coordinatrices du GT « Archives Scientifiques »

Thème	**Sous-thème**
Le témoin	Son parcours universitaire et professionnel. Quelles actions sur les archives scientifiques menées au sein de son établissement ? Pourquoi et comment est-elle arrivée à la tête du GT ?
Sa vision des archives scientifiques	Pour elle, c'est quoi ? Doit-on traiter les archives scientifiques différemment des autres archives ?
Organisation du groupe	Origine du groupe/objectifs/lignes directrices
	Répartition du travail, composition du groupe
	Lien avec la section Aurore, implication du groupe dans les travaux de la section
	Sous-groupes (Données de la recherche, UMR…), contexte de création
	Journées d'études de la section Aurore et du groupe
	Moyens financiers
Travaux du groupe	Choix des thèmes de réflexion (influence interne/externe au groupe, sujets d'actualité, problématiques personnelles...)
	Mise en forme concrète des travaux à partir des concepts plus abstraits des archives de la recherche
	Objectifs des travaux
	Méthodes de travail du groupe (collectif, individuel, réunions...)
	Sources pour la réalisation des travaux
	Ressources à disposition
	Confirmation et finalisation des travaux
Diffusion des travaux du groupe	Public ciblé (chercheurs/archivistes, SIAF, AAF)

	Échelle de diffusion (France/hors-France, chercheurs/non-chercheurs)
	Moyens de diffusion et accessibilité (papier, numérique...)
	Choix des formats
	Ressources disponibles
	Succès global de la diffusion des différents travaux du groupe
	Réception des travaux
Relations du groupe avec les autres organismes	Relations groupe/section Aurore (place dans la section, stratégies d'influence)
	Relations groupe/AAF
	Relations groupe/organismes de recherche (sensibilisation)
	Relations groupe/SIAF-AN (régule/contrôle les productions?)
	Autres relations (bibliothèques, secteurs de l'information, chercheurs...)
Les partenariats et leur place dans le groupe	Choix des partenariats
	Mise en place des partenariats
	Participation des membres du groupe à des réunions de partenaires et des partenaires aux réunions du groupe
	Impact des partenariats sur le groupe et ses réalisations ainsi que sa diffusion
Conclusion	En conclusion, un état des lieux de la situation des archives scientifiques, au début de leur « mandat » et à la fin. Quelle situation pour les archives scientifiques au début et à la fin ?

Annexe 2 : Guide d'entretien des anciennes présidentes de la section Aurore

Thème	**Sous-thème**
Le témoin	Son parcours universitaire et professionnel. Quelles actions sur les archives scientifiques menées au sein de son établissement ? Pourquoi et comment est-elle arrivée à la tête d'Aurore ?
Sa vision des archives scientifiques	Pour elle, c'est quoi ? Doit-on traiter les archives scientifiques différemment des autres archives ?
La section Aurore	Mise en place de la section (raisons de sa mise en place, quelles ambitions en rejoignant l'AAF?)
	Objectifs de la section
	Lien Aurore/AAF (relation de hiérarchie, d'entente mutuelle, autonomie?)
	Travaux de la section et lignes directrices
	Composition des groupes dans la section
	Mise en place des journées d'études
	Place de la section au sein du monde des archives de la recherche
Le GT Archives scientifiques et la section Aurore	Mise en place du groupe dans la section (de quelle initiative est-elle née, quelle place envisagée au GT alors au sein de la section?)
	Influence du groupe au sein de la section
	Une vision commune sur les archives de la recherche des 2 entités ?
	Prise en compte des travaux du groupe dans la section (valorisation, inspiration)
	Relations GT/Aurore
	Liens du GT Archives Scientifiques avec les autres GT de la section

	Les travaux communs réalisés
	Lien entre membres du groupe/membres du bureau de la section Aurore (des membres du GT dedans?)
	Le bénéfice possible des productions du groupe Archives Scientifiques pour la section
Les travaux du groupe et sa diffusion dans la section	Intensité de travail du GT
	Les initiatives prises par le GT
	Par quels moyens la section aide à la diffusion des productions du groupe
	Les ressources mises à disposition par la section pour aider le GT
	Les partenariats de la section et du groupe
	Journée d'études à Paris-6 en 2011 et Montpellier en 2016 (organisation entre la section et le groupe pour réaliser cette journée d'études)
	Succès des travaux et de leur diffusion au sein de la section
Les archives scientifiques et l'AAF	La place de l'AAF dans la question des archives scientifiques
	Les actions du groupe et de la section au sein de l'AAF (lobbying)
Conclusion	En conclusion, un état des lieux de la situation des archives scientifiques, au début de leur « mandat » et à la fin. Quelle situation pour les archives scientifiques au début et à la fin ?

Annexe 3 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Sarah Cadorel

Séquences	Thématiques abordées
00 : 00 - 00 : 33	**Annonce de début**
00 : 33 - 01 : 35	**Parcours universitaire et professionnel** Diplômée de l'Ecole des Chartes en archivistique, partie en Erasmus en Ecosse pour 1 an, puis travail dans l'INSERM, et ensuite à Science Po.
01 : 35 - 03 : 11	**Vision des archives scientifiques** 2 parties dans ces archives : les archives de recherche pure et les archives administratives de la recherche.
03 : 11 - 06 : 58	**Objectifs et travaux dans le groupe** Travail sur les UMR (Unités Mixtes de Recherche), sur les données de la recherche, travail pour faire des outils et sensibiliser les acteurs de la recherche.
06 : 58 - 07 : 56	**Sous-groupes du groupe** 1 groupe de travail correspond à 1 livrable, à l'exception du groupe données de la recherche, sujet plus complexe.
07 : 56 - 10 : 00	**Lien groupe/section Aurore** Membres dans le bureau en tant que représentant du GT. Cela permettait de diffuser et d'avoir des informations sur la section.
10 : 00 - 12 : 42	**Journées d'études de Montpellier en 2016** Réunir tous les métiers autour des archives de la recherche, pour positionner les archivistes comme interlocuteurs et améliorer les relations. Représentativité large lors des journées des métiers.
12 : 42 - 14 : 32	**BSN 10/Coso** Participation de Mme Cadorel aux réunions du BSN 10, un groupe de réflexion sur les données de la recherche, remplacé par le Coso.
14 : 32 - 17 : 56	**Projet Doranum**

	Travail mutuel sur l'archivage, avec la mise en ligne du référentiel. Se fait connaître et sensibilise sur le domaine. Certain succès du projet.
17 : 56 - 20 : 27	**Plaquette** Plaquette pensée pour les chercheurs, souhaitant mettre à bas les fausses idées sur les archives. Elle fut traduite en anglais.
20 : 27 - 24 : 30	**Données de la recherche** Définition des données, publiée sur Wikipédia. Projet dur, avec la présence forte des bibliothèques. Travaux divers.
24 : 30 - 29 : 05	**Relations avec les bibliothèques** Bibliothécaires plus nombreux que les archivistes, plus impliqués politiquement. Cas des archives de la recherche, qui impliquent archives et publications, donc les 2 métiers.
29 : 05 - 30 : 30	**Relations avec les chercheurs** Peu de relations, groupe souvent inconnu aux chercheurs.
30 : 30 - 33 : 01	**Relations avec le SIAF** Pas de validation de travaux du SIAF, mais il a pu y avoir des réunions et vérifications. Les liens sont cependant vus comme assez distants.
33 : 01 - 34 : 32	**Relations avec l'AAF** Liens entre eux, avec une diffusion des travaux au sein de l'association.
34 : 32 - 39 : 05	**Partenariats et liens** Se faire connaître et montrer ses travaux, ainsi qu'avancer ensemble sur des réflexions communes.
39 : 05 - 40 : 05	**Validation des travaux** Validation par le sous-groupe, le GT et le bureau de la section Aurore.
40 : 05 - 41 : 55	**Ressources à disposition** Petit budget pour publier, appel à des graphistes possible, comme pour la plaquette.
41 : 55 - 43 : 54	**Bilan des travaux** Bilan positif, cela a permis de réfléchir et de faire connaître un peu le sujet d'un point de vue archivistique.
43 : 54 - 45 : 01	**Mise en ligne Wikipédia des données de la recherche**

	Volonté de s'entendre sur le sujet, de faire une définition publique pour être d'accord sur le sujet étudié.
45 : 01 - 45 : 47	**Coupure téléphonique**
45 : 47 - 47 : 10	**Mise en ligne Wikipédia**
47 : 10 - 49 : 30	**Lettre au secrétaire d'État à l'ESR** Une lettre avait été rédigée, sans avoir été envoyée au secrétaire. Tentative de lobbying par cette lettre.
49 : 30 - 53 : 32	**Etat des archives scientifiques** Forte évolution du contexte, on voit se créer dans les archives de la recherche une distinction administration/recherche qui est problématique pour Mme Cadorel.
53 : 32 - 53 : 57	**Remerciements**
53 : 57 - 54 : 05	**Annonce de fin**

Annexe 4 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Hélène Chambefort

Séquences	Thématiques abordées
00 : 00 - 00 : 27	**Annonce de début**
00 : 27 - 03 : 00	**Parcours universitaire et professionnel** Licence de lettres modernes, licence d'archivistique, puis travail à l'INSERM, où elle a créé le service d'archives.
03 : 00 - 03 : 52	**Début de la section Aurore** Rapprochement avec le CNRS et l'Institut Pasteur, groupe de travail devenu section.
03 : 52 - 06 : 52	**Vision des archives scientifiques** Besoin d'un dialogue producteur/archiviste pour comprendre les documents, très complexes à aborder sans producteur.
06 : 52 - 09 : 09	**Origine et objectifs du groupe** Archives complexes à gérer, doit gérer la mixité du domaine. Le groupe crée des outils pratiques à donner aux archivistes.
09 : 09 - 11 : 03	**Organisation du groupe** 15 membres lorsqu'elle était coordinatrice sur le référentiel, un autre groupe sur les fiches, notamment celles des vracs.
11 : 03 - 15 : 25	**Relations groupe/section Aurore** Recherche de transversalité dans la section par des sous-groupes. Transversalité des travaux du groupe, après le référentiel.
15 : 25 - 17 : 48	**Journées d'études du groupe** Organisation des journées de 2011 et 2016 par le groupe, impliquant tous les acteurs, avec un comité scientifique qui gère.
17 : 48 - 22 : 13	**Validation du référentiel et des travaux par le SIAF** Validation en groupe, dans la section, dans l'AAF. SIAF, a relu, sans le valider. Jamais eu de validation du SIAF des travaux et du référentiel.

22 : 13 - 25 : 40	**Réalisation du référentiel** Référentiel prévu avec des séparations selon les disciplines, mais rendu global par le SIAF.
25 : 40 - 27 : 53	**Diffusion du référentiel** Appui de l'AAF, communiqué de presse. Diffusion parmi les organismes.
27 : 53 - 28 : 58	**Succès de la réception** Succès auprès des archivistes, qui peuvent choisir quoi garder.
28 : 58 - 31 : 08	**Mise en place de Doranum pour diffuser** Moyen de toucher les chercheurs, en privilégiant la part recherche du référentiel.
31 : 08 - 34 : 37	**Relations avec les autres métiers de la documentation** Force des bibliothécaires, qui n'impliquent pas souvent les archivistes, manque de reconnaissance, bien qu'il y ait des efforts mutuels.
34 : 37 - 35 : 20	**Relations avec les chercheurs** Méconnaissance forte des chercheurs du groupe et ses travaux.
35 : 20 - 37 : 25	**Relations section Aurore/AAF** Bonnes relations, malgré un début difficile, les travaux sont diffusés par l'AAF.
37 : 25 - 41 : 25	**Partenariats** Partenariats avec SupDPO, avec l'AMUE, partenariats souvent universitaires. Fort apport des partenariats.
41 : 25 - 47 : 13	**Ressources de la section et du groupe** Budget confié à la section, graphistes à disposition, outils de réunion. Travaux qui peuvent nécessiter un budget.
47 : 13 - 49 : 15	**Evolution du groupe** Le groupe a grossi, changements forts, travail très impliqué.
49 : 15 - 52 : 20	**Etat des archives scientifiques** Archives mieux gérées, mais crainte avec la reprise en main des bibliothèques, percevant une volonté de garder les fonds prestigieux pour eux.

52 : 20 - 52 : 54	**Remerciements**
52 : 54 - 53 : 04	**Annonce de fin**

Annexe 5 : Inventaires chrono-thématiques de l'entretien avec Isabelle Gallois

1ère partie de l'entretien :

Séquences	Thématiques abordées
00 : 00 - 00 : 34	**Annonce de début**
00 : 34 - 02 : 50	**Parcours universitaire et professionnel** DESS en histoire contemporaine, Master 2 Archives à Angers puis archiviste à temps complet, avant un changement de direction professionnelle en 2014.
02 : 50 - 05 : 00	**Vision des archives scientifiques** Création du service archive de l'université Pierre et Marie Curie. Archives avec des typologies uniques, complexes.
05 : 00 - 07 : 30	**Origine du groupe de travail** Originellement, groupe « Enseignement et recherche », besoin d'aller plus loin, volonté de faire un tableau de gestion pour les archivistes, créant le groupe archives scientifiques.
07 : 30 - 09 : 20	**Implication des membres** Groupe dynamique sur les universités, où il y a de plus en plus d'archivistes.
09 : 20 - 10 : 36	**Organisation du travail du référentiel** Identification des documents dans les laboratoires, sans l'administratif.
10 : 36 - 11 : 30	**Journée d'étude de 2011** Journée sur les besoins juridiques des documents, venue d'un avocat spécialisé.
11 : 30 - 12 : 42	**Méthodes de travail** Réunions tous les 2-3 mois, envoi régulier de mails, validation collective ensuite.
12 : 42 - 14 : 00	**Implication dans la section du groupe** Groupe impliqué, très dynamique.
14 : 00 - 17 : 20	**Validation du référentiel**

	Outil présenté au SIAF, mais non validé. Le référentiel est un outil, mais qui justifie les actions des archivistes.
17 : 20 - 18 : 50	**Diffusion du référentiel** Diffusion surtout aux archivistes, qui servent de médiateurs pour les chercheurs.
18 : 50 - 21 : 36	**Autres travaux** Concentration sur le référentiel, elle s'est retirée du métier après cela et n'en sait pas plus.
21 : 36 - 21 : 48	**Interruption de l'appel téléphonique**

2ème partie de l'entretien :

Séquences	**Thématiques abordées**
00 : 00 - 00 : 08	**Annonce de reprise**
00 : 08 - 01 : 37	**Relations groupe/AAF** Relations sans doute bonnes.
01 : 37 - 05 : 45	**Relations archivistes/autres métiers** Des tensions possibles, mais nécessité mutuelle pour voir les livres à gérer et les archives.
05 : 45 - 07 : 25	**Partenariats et liens du groupe** Travail qui va de soi, pas nécessairement de liens forts ou de participation à des réunions.
07 : 25 - 09 : 00	**Ressources du groupe** Ressources qui dépendent des personnes avant tout.
09 : 00 - 13 : 26	**Détails de la journée d'étude de 2011** Ouverture vers les chercheurs par cette journée, essayer de capter d'autres publics, protection des données comme angle d'attaque au lieu du patrimoine.
13 : 26 - 16 : 40	**Vision du groupe** Le groupe n'avait pas d'objectifs fixes, il permettait à ses membres d'avoir un soutien et des outils pour comprendre.
16 : 42 - 17 : 54	**Méthodes** Réunions par 2 ou 3, travail en commun au final pour valider.
17 : 54 - 19 : 10	**Ouverture du groupe au-delà de la France**

	Collaboration avec l'ICA par le groupe.
19 : 10 - 21 : 50	**Impact du groupe sur les archives scientifiques** Difficile de mesurer pour elle, si les membres l'utilisent, on ne peut voir l'impact réel tel quel.
21 : 50 - 23 : 50	**Format du référentiel** Format papier et numérique.
23 : 50 - 25 : 08	**Échanges et remerciements**
25 : 08 - 25 : 16	**Annonce de fin**

Annexe 6 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Charlotte Maday

Séquences	Thématiques abordées
00 : 00 : 00 - 00 : 00 : 28	**Annonce de début**
00 : 00 : 28 - 00 : 04 : 47	**Parcours universitaire et professionnel** Diplômée de DESS « Histoire et métiers des archives ». Recrutée dans le CINES pour la plateforme PAC. Recrutée ensuite à l'université Paris-Diderot, où elle a découvert les archives scientifiques, sans y travailler dessus.
00 : 04 : 47 - 00 : 09 : 40	**Archives scientifiques et section Aurore** Mise en place du groupe « Archives Scientifiques » par les archivistes d'organismes de recherche, un des 1er groupes formés. Réflexions sur la rationalisation de la production documentaire, la collecte, la sensibilisation. Journée d'études avec l'ICA sur ce sujet. Émergence des données de la recherche dans les réflexions du groupe, contexte d'Horizon 2020.
00 : 09 : 40 - 00 : 14 : 03	**Histoire du réseau, puis section Aurore** Réseau externe à l'AAF au début. Il est intégré dedans pour s'ouvrir et disposer des réseaux et moyens de l'AAF. 1Ère section thématique.
00 : 14 : 03 - 00 : 17 : 54	**Objectifs et travaux de la section** Travail sur des outils avant tout. Présence de listes de diffusion pour éviter l'isolement. Journées d'études organisées annuellement. Les groupes s'organisaient comme ils voulaient.
00 : 17 : 54 - 00 : 18 : 55	**Journées externes** Journées scientifiques, avec un programme, un conseil scientifique.
00 : 18 : 55 - 00 : 20 : 15	**Organisation de la section** Un groupe par sujet émergeant. Travail par groupe thématique.

00 : 20 : 15 - 00 : 25 : 32	**Relations Aurore/AAF** Relations assez bonnes. Échanges forts, permet d'avoir le regard d'autres archivistes. Le fait que ce soit thématique a un peu perturbé, mais ce trouble s'est vite dissipé.
00 : 25 : 32 - 00 : 27 : 52	**Intégration d'Aurore dans les réseaux** Dynamisme des membres pour se faire connaître dans d'autres réseaux (AMUE, CPU), investissement fort pour se faire connaître.
00 : 27 : 52 - 00 : 32 : 28	**Importance du groupe dans la section** Groupe important numériquement, archivistes d'organismes de recherche (INSERM, CNRS…). Les SHS sont plus représentées. Nombreux sujets sur les archives de la recherche, thématiques larges, outils divers. Groupe avec des subdivisions spécifiques.
00 : 32 : 28 - 00 : 39 : 34	**Vision des archives scientifiques par l'AAF** Intérêt par l'AAF, notamment des archivistes des services historiques (AD, AM…), sensibilisation aux archives de la recherche, patrimoine intellectuel. Il y avait un décalage archives historiques et services universitaires, les 1er voulant garder la main dessus. Mais cela a évolué depuis par l'action d'Aurore.
00 : 39 : 34 - 00 : 41 : 26	**Actions auprès de l'AAF** Promotion auprès de l'AAF sur les situations des archives de la recherche, présente les problématiques.
00 : 41 : 26 - 00 : 44 : 40	**Rapport du groupe avec les autres groupes** Présentation dans les journées d'études des travaux de chaque groupe, partage dans le réseau, référentiel mis à disposition des autres groupes et sections.
00 : 44 : 40 - 00 : 45 : 30	**Diffusion des travaux** Diffusion par le biais de l'AAF, grande aide.
00 : 45 : 30 - 00 : 50 : 30	**Bénéfice et réception des travaux du groupe** Espace de réflexion et de mise en pratique des archives de la recherche. Travaux, bien reçus, la section s'en est emparée, reprise ensuite.
00 : 50 : 30 - 00 : 53 : 15	**Vision du groupe des archives de la recherche**

	Définition des archives de la recherche, question un peu tendue, mais acceptée par les autres groupes et sections de l'AAF.
00 : 53 : 15 - 00 : 55 : 00	**Ressources de la section auprès du groupe** L'AAF donnait des moyens pour les journées d'études, la diffusion des livrables. La section donnait une force de travail forte.
00 : 55 : 00 - 00 : 56 : 30	**Représentation dans le bureau de la section** Des représentants du groupe dans le bureau, qui présentaient les livrables et besoins du groupe.
00 : 56 : 30 - 01 : 00 : 01	**Evolution du groupe et des archives** De plus en plus de membres, formalisation du groupe, structuration forte qui a permis de présenter des travaux précis à l'AAF. Le groupe avait une large liberté pour Mme Maday.
01 : 00 : 01 - 01 : 00 : 23	**Remerciements**
01 : 00 : 23 - 01 : 00 : 31	**Annonce de fin**

Annexe 7 : Inventaire chrono-thématique de l'entretien avec Océane Valencia

Séquences	Thématiques abordées
00 : 00 - 00 : 33	**Annonce de début**
00 : 33 - 03 : 02	**Parcours universitaire** Diplômée d'Angers depuis 2013, Museum d'Histoire Naturelle, Université Pierre et Marie Curie. Intégration de l'EPHE ensuite.
03 : 02 - 06 : 29	**Vision des archives scientifiques** Archives qui dépendent du producteur. Fonds de chercheur, regroupe des projets imbriqués, propriété intellectuelle des chercheurs sur leur production.
06 : 29 - 09 : 05	**Lignes directrices du groupe** Refonte du référentiel, se faire connaître auprès des professionnels. Réaffirmer les archivistes.
09 : 05 - 10 : 02	**Sensibilisation par le groupe** Recherche de sensibilisation des chercheurs et professionnels.
10 : 02 - 11 : 13	**Participation de Mme Valencia au Coso** Participation dans le collège Compétences et formation du Coso(Comité pour la science ouverte)
11 : 13 - 13 : 11	**Organisation du groupe** 2 sous-groupes, en fonction des projets : un sous-groupe sur le référentiel, un sous-groupe sur le rôle de l'archiviste dans les archives de la recherche
13 : 11 - 16 : 39	**Place du groupe dans la section** Réseaux informels, le groupe diffuse les travaux dans la section, place dans les journées d'études...
16 : 39 - 18 : 14	**Participation aux réunions d'autres groupes** Différentes demandes spontanées au groupe, qui n'a pas le temps de répondre à toutes

18 : 14 - 20 : 13	**Ressources du groupe** Pas de ressources financières propres, personnes bénévoles dans un cadre associatif.
20 : 13 - 23 : 25	**Projets du groupe** Projet de formation à l'étranger par le biais d'Erasmus. Place plus large dans l'AAF pour se faire entendre sur le sujet par un plaidoyer.
23 : 25 - 27 : 20	**Raison de la refonte du référentiel** Référentiel, refait pour s'adapter par disciplines, le rendant plus conséquent. Outil d'analyse plus que d'harmonisation.
27 : 20 - 30 : 31	**Relation entre le SIAF et le groupe** Demande des documents par le SIAF pour les relire, réunions tous les 2-3 ans, dialogue, sans validation formelle.
30 : 31 - 32 : 37	**Inspiration des travaux** Travaux de la section, partent de travaux personnels de certaines personnes dans leurs établissements.
32 : 37 - 38 : 38	**Diffusion des travaux** Diffusion dans la section, au sein de l'AAF. Participants, diffusent dans leurs réseaux.
38 : 38 - 41 : 40	**Réception et succès des travaux** Bonne réception des archivistes, mais plus difficile pour les chercheurs et autres métiers de la recherche.
41 : 40 - 42 : 44	**Les services d'archives de la recherche**
42 : 44 - 46 : 20	**Partenariats au sein du groupe** Les partenariats partent souvent de démarches individuelles. Partenariats avec le Coso, PIN, Doranum.
46 : 20 - 47 : 23	**L'expression collective du groupe** L'expression est bien plus individuelle que collective, pas de communication de groupe souvent.
47 : 23 - 48 : 42	**Forces vives dans le groupe**
48 : 42 - 50 : 10	**Conséquences de la Covid-19 sur les travaux**

	Implication paradoxalement plus forte de certaines personnes loin de Paris.
50 : 10 - 51 : 10	**Validation des travaux du groupe**
51 : 10 - 54 : 22	**Etat des archives scientifiques aujourd'hui** Une évolution, mais encore beaucoup de travaux à réaliser pour avancer. Il n'y a pas de politique de collecte des archives de la recherche dans les établissements.
54 : 22 - 54 : 40	**Remerciements**
54 : 40 - 54 : 45	**Annonce de fin**

Table des matières

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 4

INTRODUCTION GENERALE 7

PREMIERE PARTIE : LES ARCHIVES DE LA RECHERCHE EN FRANCE, DE L'OBJET ARCHIVISTIQUE AU CADRE ASSOCIATIF 11

1.Les archives de la recherche : origine et définition d'un sujet complexe 12

.1.1. Naissance et évolution du concept.....12

.1.1.1. La naissance à la fin des années 1980 : un contexte favorable.....12

.1.1.2. Des années 1990 à aujourd'hui : une place de plus en plus prégnante.....13

.1.2. Archives de la recherche, archives scientifiques, archives des sciences : la difficile définition du concept.....15

.1.2.1. Une seule définition est-elle possible ?.....15

.1.2.2. La nature des archives de la recherche : des délimitations imprécises.....16

.1.3. Les données de la recherche : un bouleversement total des archives de la recherche ? 18

.1.3.1. Les données de la recherche : un concept nouveau de la recherche.....18

.1.3.2. Un bouleversement total de la gestion des archives de la recherche ?.....19

2.Les archives de la recherche : quelles conceptions des acteurs ? 22

.2.1. Les archivistes : une vision large des archives de la recherche.....22

.2.1.1. Une vision étendue, s'appuyant sur un retour d'expérience 22

.2.1.2. Un besoin d'affirmation et de collaboration 23

.2.2. Les bibliothécaires et les archives de la recherche : une vision tournée vers la publication 25

.2.2.1. Quelle perception des archives de la recherche ?.....25

.2.2.2. Les données de la recherche : une place centrale des bibliothèques 26

.2.3. Les chercheurs : une vision disciplinaire et scientifique 28

.2.3.1. Archives et chercheurs : une vision disciplinaire et personnelle 28

.2.3.2. Les archives de la recherche, un objet scientifique pour les chercheurs.....30

3.Le cadre institutionnel et associatif en France : une complémentarité nécessaire 33

.3.1. Un cadre institutionnel limité 33

.3.1.1. Quelques initiatives des établissements 33

.3.1.2. Les actions du SIAF pour les archives de la recherche.....34

.3.2. Le cadre associatif : l'émergence d'Aurore.....36

.3.2.1. L'AAF et les archives de la recherche avant Aurore : des liens distants.....36

.3.2.2. La naissance du réseau Aurore 37

.3.3. Du réseau à la section Aurore : une intégration certaine et réussie.....39

.3.3.1. Les actions du réseau Aurore.....39

.3.3.2. La mise en place de la section Aurore 40

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 42

BIBLIOGRAPHIE 43

1.L'association des archivistes français (AAF) 43

.1.1. Histoire de l'association 43

.1.2. Études au sein de l'association 43
2.Les archives de la recherche 44
.2.1. Délimitation et usage des archives de la recherche 44
.2.1.1. Définition des archives de la recherche 44
.2.1.2. Sélection et exploitation des archives de la recherche 44
.2.2. Archives de la recherche, professionnels et chercheurs : responsabilité, relations 45
.2.2.1. Responsabilité des archives de la recherche 45
.2.2.2. Archivistes et chercheurs 46
.2.2.3. Archives et bibliothèques 46
.2.3. Au sein des archives de la recherche : les données de la recherche 47
ETAT DES SOURCES 49
1.Textes juridiques et réglementaires 49
2.Ressources de l'AAF 49
.2.1. Travaux et publications de l'AAF 49
.2.1.1. Publications du groupe « Archives scientifiques » 49
.2.1.2. Revues de l'AAF 50
.2.2. Administration de la section AURORE 51
.2.2.1. Rapports annuels de la section AURORE 51
.2.2.2. Assemblées générales de la section AURORE 52
.2.2.3. Réunions du bureau de la section AURORE 52
3.Ressources sur des sites partenaires 52
4.Entretiens 53
DEUXIEME PARTIE : LE GT « ARCHIVES SCIENTIFIQUES », UN ESPACE DE PRODUCTION ET DE REFLEXION DYNAMIQUE 55
1.Le GT « Archives Scientifiques », une construction ancrée dans la section Aurore56
.1.1. Historique et objectifs du groupe 56
.1.1.1. Bref historique du GT 56
.1.1.2. Objectifs et missions du groupe 57
.1.2. Organiser le groupe : une structure particulière 59
.1.2.1. L'organisation du groupe en sous-groupe 59
.1.2.2. Organisation interne générale : maintenir le dynamisme 60
.1.3. La place du groupe dans la section 62
.1.3.1. Un GT actif et numériquement fort 62
.1.3.2. Une implication certaine au sein de la section 63
2.Les réflexions et livrables du groupe : produire des outils à différents publics 65
.2.1. De la conceptualisation à la mise en pratique : définir et appliquer 65
.2.1.1. Le GT « Archives Scientifiques », un espace de réflexion ouvert aux théories archivistiques 65
.2.1.2. La mise en pratique des théories archivistiques 66
.2.2. Les méthodes de travail du GT 67
.2.2.1. Produire les livrables : méthodes de travail 67
.2.2.2. Faire valider les livrables : les différents niveaux de validation 69

.2.3. Les livrables du GT : des travaux accessibles à tous ?.....71
.2.3.1. Des livrables destinés à différents publics.....71
.2.3.2. Les livrables, des documents de synthèse à la portée du plus grand nombre ?72
3.Se faire connaître et diffuser ses travaux : la volonté du GT de s'affirmer..... 74
.3.1. Les archivistes dans la recherche et en-dehors : les actions de lobbying dans la communauté archivistique 74
.3.1.1. La diffusion et l'affirmation au sein de l'AAF.....74
.3.1.2. Diffuser et se faire connaître hors de l'AAF 76
.3.2. S'affirmer auprès des chercheurs : une sensibilisation difficile à mettre en œuvre 77
.3.2.1. Sensibiliser les chercheurs, un aspect indispensable 77
.3.2.2. Une diffusion encore limitée auprès des chercheurs 78
.3.3. Diffuser auprès des bibliothécaires : entre affirmation et collaboration 80
.3.3.1. La recherche d'affirmation du GT 80
.3.3.2. Une collaboration nécessaire et développée.....81
CONCLUSION DE L'ETUDE DE CAS..... 83
CONCLUSION GENERALE 85
ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN DES COORDINATRICES DU GT « ARCHIVES SCIENTIFIQUES »..... 87
ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN DES ANCIENNES PRESIDENTES DE LA SECTION AURORE..... 89
ANNEXE 3 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC SARAH CADOREL 91
ANNEXE 4 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC HELENE CHAMBEFORT 94
ANNEXE 5 : INVENTAIRES CHRONO-THEMATIQUES DE L'ENTRETIEN AVEC ISABELLE GALLOIS 97
ANNEXE 6 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC CHARLOTTE MADAY 100
ANNEXE 7 : INVENTAIRE CHRONO-THEMATIQUE DE L'ENTRETIEN AVEC OCEANE VALENCIA..... 103

RÉSUMÉ

Les archives de la recherche constituent un sujet d'étude récent dans le domaine de l'archivistique. Sujet très théorique et complexe, il est un objet d'étude très productif aujourd'hui encore face aux problématiques entourant les évolutions de la recherche, notamment avec l'émergence du numérique dans les méthodes de travail des chercheurs.

Cependant, si ces archives furent bien étudiées, les cadres qui régissent ces archives restent encore assez peu étudiés dans leur ensemble. Questionner les cadres qui s'opèrent en France est essentiel pour bien comprendre le traitement des archives de la recherche actuellement et la position des archivistes. L'analyse de l'impact de ces cadres est indispensable pour constater la place des archives de la recherche dans les structures de recherche. En France, le cadre le plus prolifique pour les archives est incontestablement le cadre associatif, représenté par l'AAF. Il constitue aujourd'hui le cadre le plus actif et le plus réflexif sur le sujet, se présentant comme un complément du cadre institutionnel. Il s'agit d'analyser l'évolution de la place des archives de la recherche dans l'association. Ce mémoire vise à étudier plus précisément ce cadre en se concentrant sur un des groupes de travail de la section Aurore dans l'AAF : le groupe « Archives Scientifiques ». Groupe le plus investi sur cet objet d'étude au sein de l'AAF, ce mémoire vise à analyser ses méthodes de production, ses réflexions, sa place dans les réseaux de la recherche.

mots-clés : archives de la recherche, association, AAF, section Aurore, cadres, archives scientifiques

ABSTRACT

Research archives constitute recent study subject in archival studies. Very Complexical and theorical subject, he's a very productive study subject nowadays, because of the context and questions around research changes, especially numeric's rise, which bring great changes in research work and approaches globally.

However, if research archives are well studies, frameworks of this archives stay out of research work actually. Questionning frameworks which opere in France is useful to well understand research archives traitement and archivists position on this subject. Effects analyses from frameworks on this archives is necessary to truly constate research archives place inside research organisms. The most prolific framework for archives in France is indoubtedly associative framework, represent principaly by the AAF. It's today the most active and reflexive framework on research archives, showing himself as addition to institutionnal framework. This work will analyse evolution of research archives in this association. It's will study more precisely one of the work group of Aurore section : « Scientific archives » work group. Group with most investment on this study subject inside of AAF, this memory will see his production method, his reflections and his place in research networks.

keywords : research archives, association, AAF, Aurore section, scientific archives, frameworks

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex

université
angers

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e), Clément Jauzelon
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **28** / **05** / **2021**

Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint à tous les rapports, dossiers, mémoires.

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex

université angers